

0590122M
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE
41 RUE PAUL DOUMER
59563 LA MADELEINE CEDEX
Tel : 0320630263

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2025

Réuni le : 25/11/2025

Sous la présidence de : Caroline Bertolotti

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59

- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3

- le code des collectivités territoriales

- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2026

Budget primitif : [X]

Budget annexe : []

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 12

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	8
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Bertolotti

Prénom : Caroline

Signé le : 27/11/2025 13:24:09

Suivi de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE - LA MADELEINE - 0590122M

Emetteur : Conseil d'administration

Thème : Fonctionnement

Type : Acte transmissible

Numéro de l'acte : 30

Année scolaire : 2025-2026

Date de signature : 27/11/2025

Date de transmission : 27/11/2025

Date de réception EN : 27/11/2025

Date d'exécution : 12/12/2025

Action	Date	Acteur	Entité
Création	26/11/2025 09:55:26	Ludivine Delepierre	EPLÉ
Signature	27/11/2025 13:26:10	Caroline Bertolotti	EPLÉ
Transmission	27/11/2025 13:26:45	Caroline Bertolotti	EPLÉ
Démarrage de l'instruction	01/12/2025 11:01:24	Aline Oudoux	ACL EN

BICT_20252026_27_0590122M_251216113920

059007XF
ACADEMIE DE LILLE
CONSEIL REGIONAL DU NORD PAS DE CALAIS
151 AVENUE PRÉSIDENT HOOVER
59555 LILLE CEDEX

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Budget initial

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE-0590122M

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement de l'acte : 27

Année scolaire : 2025-2026

Par délégation du Président du Conseil régional

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : A la lecture de l'analyse financière de votre budget, votre fonds de roulement estimé est de 23 607,61 €. Par conséquent, j'attire votre attention sur la situation financière fragile de votre établissement. Il y a donc lieu d'être particulièrement attentif à l'engagement des dépenses au cours de l'année 2026.

BIEN_20252026_27_0590122M_251223082228

0590283M
ACADEMIE DE LILLE
RECTORAT ACADEMIE DE LILLE
144 RUE DE BAVAY
59033 LILLE CEDEX

BORDEAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Budget initial

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE-0590122M

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement de l'acte : 27

Année scolaire : 2025-2026

Pour le recteur, et par délégation

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : Je constate l'absence de crédits ouverts au titre du paiement des droits de reprographie (pas de ligne de dépenses 13REP). Or, je vous rappelle que l'acquittement de ces droits au centre français du droit de copie (CFC) a le caractère d'une redevance et constitue donc une dépense obligatoire qui doit être inscrite au budget primitif.

Selon nos calculs, votre fonds de roulement est inférieur à 20 jours. Par conséquent, j'attire votre attention sur la situation financière fragile de votre établissement. Il y a donc lieu d'être particulièrement attentif à l'engagement des dépenses.

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Pichon
Prénom : Franck
Signé le : 23/12/2025 08:22:28

Académie :
LILLE

MINISTÈRE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Région :
HAUTS-DE-FRANCE

Exercice : 2026

Etablissement : 0590122M
LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE
41 rue PAUL DOUMER
226
59563 LA MADELEINE CEDEX

Téléphone : 0320630263

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

Présenté par

Bertolotti Caroline , chef d'établissement

Exercice : 2026

Etablissement : 0590122M

LYCÉE POLYTECHNIQUE VALENTINE LABBE
41 rue PAUL DOUMER
226
59563 LA MADELEINE CEDEX

Page n° 2
Région :
HAUTS-DE-FRANCE

ORDONNATEUR : Bartolotti Caroline
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Pastor Alice

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
ACTIVITÉS PEDAGOGIQUES	746 717.00	746 717.00	0.00
VIE DE L'ÉLÈVE	423 257.00	423 257.00	0.00
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	454 063.14	454 063.14	0.00
Total SERVICES GÉNÉRAUX (1)	1 624 037.14	1 624 037.14	0.00
SERVICE SPECIAL CAMPUS	118 952.93	118 952.93	0.00
RESTAURATION ET HÉBERGEMENT	436 401.16	436 401.16	0.00
Total SERVICES SPÉCIAUX (2)	555 354.09	555 354.09	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	2 179 391.23	2 179 391.23	0.00

Exercice : 2026
Etablissement : 05901122M
LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE
41 rue PAUL DOUMER
226
59563 LA MADELEINE CEDEX

Page n° 3
Région :
HAUTS-DE-FRANCE

ORDONNATEUR : Bertolotti Caroline
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Pastor Alice

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

		SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES	
		DEPENSES			DEPENSES	RECETTES
		Proposition du chef d'établissement	Vote du conseil d'administration	Cadre réservé aux autorités de contrôles	Proposition du chef d'établissement	Vote du conseil d'administration
ACTIVITES PEDAGOGIQUES		746 717.00	746 717.00	0.00	746 717.00	746 717.00
VIE DE L'ÉLÈVE		423 257.00	423 257.00	0.00	423 257.00	423 257.00
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE		454 063.14	454 063.14	0.00	454 063.14	454 063.14
Total SERVICES GENERAUX (1)		1 624 037.14	1 624 037.14		1 624 037.14	1 624 037.14
SERVICE SPECIAL CAMPUS		118 952.93	118 952.93	0.00	118 952.93	118 952.93
RESTAURATION ET HÉBERGEMENT		436 401.16	436 401.16	0.00	436 401.16	436 401.16
Total SERVICES SPECIAUX (2)		555 354.09	555 354.09		555 354.09	555 354.09
Total section de fonctionnement (1) + (2)		2 179 391.23	2 179 391.23		2 179 391.23	2 179 391.23
			Résultat prévisionnel		0.00	0.00
			CAF ou IAF		0.00	0.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

Exercice : 2026

Etablissement : 05501222M

LYCÉE POLYVALENT VALENTINE LABBE
41 rue PAUL DOUMER
226
59563 LA MADELEINE CEDEX

Région :
HAUTS-DE-FRANCE

ORDONNATEUR : Bertolotti Caroline
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Pastor Alice

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 179 391.23	2 179 391.23
Résultat prévisionnel	0.00	0.00

Tableau prévisionnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	0.00	0.00
CAF	0.00	0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00	0.00
Total	0.00	0.00

Montant du fonds de roulement		
	Prélèvements déjà autorisés	FDR estimé
Montant au dernier compte financier	116 000.00	0.00
	139 607.61	23 607.61

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

PRÉVISIONS BUDGETAIRES					
Etat des origines de financement					
				Prévisions de recettes	
Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'année N-1	Ouvertures de crédits ouverts au budget initial de l'année N-1	Vote du Conseil d'Administration	Rappel des recettes admises au budget initial de l'année N-1	Total	Etat
					Vote du Conseil d'Administration
					Région, Dépt, Gopt communales et Autres Coll
					Ressources propres
					Autres
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
ACTIVITÉS PEDAGOGIQUES	778 040,62	746 717,00	735 880,62	746 717,00	23 000,00
VIE DE L'ÉLÈVE	385 100,00	423 257,00	385 100,00	423 257,00	400 000,00
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	575 707,54	454 063,14	501 692,70	454 063,14	0,00
Total SERVICES GÉNÉRAUX (1)	1 738 848,16	1 624 037,14	1 622 673,32	1 624 037,14	423 000,00
SERVICE SPECIAL CAMPUS	140 046,04	118 952,93	140 046,04	118 952,93	0,00
RESTAURATION ET HÉBERGEMENT	482 584,12	436 401,16	482 584,12	436 401,16	6 500,00
Total SERVICES SPÉCIAUX (2)	622 630,16	555 354,09	622 630,16	555 354,09	0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	2 361 478,32	2 179 391,23	2 245 303,48	2 179 391,23	423 000,00
TOTAL GENERAL	2 361 478,32	2 179 391,23	2 245 303,48	2 179 391,23	423 000,00
					1 120 225,05
					528 018,30
					108 147,88

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : ACTIVITÉS PEDAGOGIQUES

Ouvertures de crédits			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent			Rappel des crédits admises au budget initial de l'exercice précédent			Prévisions de recettes		
Imputation			Vote du Conseil d'Administration			Imputation			Vote du Conseil d'Administration		
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Domaine	Activité	Compte	Domaine	Activité	Libellé
0AF124	RECETTES APPRENTISSAGES AF124		0AF125	AFI 24 2024-2025	7 057.00	0AFIREM	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.			7 057.00
0AFIREM	PAIE FACON AF124				53 000.00	0APC	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.			53 000.00
0APC3	IND APPRENTIS RESTAURATION CAP AEPAP				4 000.00	0APP	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.			7 000.00
0APC4	IND APPRENTI RESTAURATION BTS				3 000.00	0APR	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.			5 100.00
0APP	APP GIP				5 100.00	0APY	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.			46 365.00
0APW AP	- DEPENSES FONCT UFA AP				6 371.00	0APZ	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.			30 000.00
0APW APD	- DEPENSES DEPL UFA AP				26 000.00	0GAP	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.			30 000.00
0APW APR	- DEPENSES RECEPTION UFA AP				2 400.00						1 600.00
0APW AS	- DEPENSES FONCT UFA AS				1 000.00	APPR					178 522.00
0APW ASD	- DEPENSES DEPL UFA AS				9 800.00	0INT IMRT	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.			186 371.00
0APW ASR	- DEPENSES RECEPTION UFA AS				1 000.00	0REST AS	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.			2 400.00
0APW BTS	- DEPENSES FONCT UFA BTS				500.00	0REST IMR	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.			2 500.00
0APW BTSD	- DEPENSES DEPL UFA BTS				8 000.00	0REST OAP	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.			600.00
0APW BTSR	- DEPENSES RECEPTION UFA BTS				1 000.00	APPR G					5 500.00
0APW CAP	- DEPENSES FONCT UFA CAP				20.00	0CORDEES	741800	SUBV AUT. MINISTÈRES			11 000.00
0APW CAPD	- DEPENSES DEPL UFA CAP				43 000.00	13CDR	741130	SUBV MEN- P141			6 237.40
0APW CAPR	- DEPENSES RECEPTION UFA CAP				1 600.00	CORDEE					3 000.00
0APW IFSI	- DEPENSES FONCT UFA IFSI				70.00	0ERAS GNL	744600	SUBVENTIONS UE			18 176.62
0APW IMRT	- DEPENSES FONCT UFA IMRT				6 000.00	ENSGNL					13 000.00
0APW1	DEPENSES APPRENTISSAGE CAP AEPAP	28 365.00	0ERA IFSI	5 300.00	0ERA IFSI	744600	SUBVENTIONS UE				22 391.00
0APW2	DEPENSES APPRENTISSAGE BTS SP3S	16 000.00	0IFSI2526		0IFSI2526	744600	SUBVENTIONS UE				8 700.00
0APW4	DEPENSES RECEPTION CAP AEPAP	200.00	ERASMU				ERASMIUS				9 401.00
0APW5	DEPENSES RECEPTION BTS	200.00				706600	PROD. ACTIONS FORM.				22 554.00
0APW6	DEPENSES DEPLACEMENT CAP AEPAP	900.00	GRETA		0ELOQ	744580	PARTICIPATION GRETA				41 140.00
							AUT.SUB.ETABS PUB.				300.00

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : ACTIVITES PEDAGOGIQUES

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE GÉNÉRAL - AP : ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
Impputation			Impputation		
Domaine	Activité	Libellé	Vote du Conseil d'Administration	Prévisions de recettes	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent
ENSNL	0REP	DROITS DE REPROGRAPHIE	7 019,00	7 300,00	
		ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	12 719,00	13 000,00	
	0EPSLOC	FRAIS LOCATION ROMARIN	10 000,00	10 000,00	
	0EPSPISC	FRAIS PISCINE	800,00	440,00	
	0MATEEPS	MATÉRIEL ENSEIGNEMENT EPS	1 200,00	1 200,00	
EPS		EPS	12 000,00	11 640,00	
	0ERA/IFSI	ERASMUS/IFSI		701,00	
	0ERAS/GNL	ERASMUS ENS GNL		22 391,00	
	0IFSII2526	- ERASMUS IFSI 25 26		8 700,00	
ERASMU		ERASMUS		31 792,00	
	0DEAP	DEAP	22 000,00	8 800,00	
	0DEPLAP	FRAIS VISITES AP APPR	2 000,00	1 000,00	
	0DEPLAS	FRAIS VISITES AS APPR	1 500,00	1 000,00	
	0DEPLMRT	FRAIS VISITES IMRT APPR	1 000,00	894,00	
	0IFAS	IFAS	8 000,00	5 390,00	
	0IFSI	IFSI	1 000,00	1 207,00	
	0IMRT	IMRT	5 000,00	4 000,00	
OSCIENCES		SCIENCES	640,00	180,00	
OSOCIAL		SOCIAL		83,00	
GRETA		PARTICIPATION GRETA	41 140,00	22 554,00	
2FONCIESI		FONCTIONNEMENT IFSI	25 000,00	25 000,00	
2FRAIDEP		FRAIS DÉPLACEMENT IFSI	90 000,00	60 000,00	
2INDEMNSTA		INDEMNITÉS STAGES IFSI	238 000,00	288 460,00	
IFSI		IFSI/FRAIS DE STAGE	498 000,00	373 460,00	
0ELOQ		PROJET ELOQUENCE	300,00	300,00	

ORDONNATEUR : Bertolotti Caroline
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Pastor Alice

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent		Vote du Conseil d'Administration		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé
0GDORAL	GRAND ORAL		2 000,00				
2ACED2425	cade 2425		11 070,00				
2ACED2526	ACED 25 26		15 000,00				
2ACED2627	_ ACED 2026/2027						
PROJET	PROJETS DIVERS		28 370,00				
0ABO	ABONNEMENT REVUES		1 400,00				
0CONT	CONTRATS DIVERS		1 400,00				
0DEPL	FRAIS DEPLACEMENTS		700,00				
0FONCT	DEPENSES FONCTIONNEMENT		4 000,00				
0TELEPHON	TELEPHONE		650,00				
SANTE	POLE SANTE		8 150,00				
0ABO	ABONNEMENT REVUES		250,00				
0B SWASQ	BTS WASQUEHAL		16 000,00				
0CONT	CONTRATS DIVERS		7 500,00				
0DEPL	FRAIS DEPLACEMENTS		200,00				
0DIVERS	AUTRES ACTIVITES ANNEXES						
0FONCT	DEPENSES FONCTIONNEMENT		10 641,00				
SCIEN	POLE SCIENCES DEFINITIF		34 591,00				
0ABO	ABONNEMENT REVUES		350,00				
0CONT	CONTRATS DIVERS		450,00				
0DEPL	FRAIS DEPLACEMENTS		100,00				
0FONCT	DEPENSES FONCTIONNEMENT		800,00				
0IMRT	IMRT		4 000,00				
SOCIAL	POLE SOCIAL		5 700,00				
OLEO	SPECTACLE LEO		2 166,00				
			2 120,00				

ORDONNATEUR : Bertolotti Caroline
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Pastor Alice

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE GÉNÉRAL - AP : ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
			Impputation	Impputation	Prévisions de recettes
Domaine	Activité	Libellé	Vote du Conseil d'Administration	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
0MALINES	SORTIE MALINES			240,00	
0MALLE	MAILLE DE SOPHIE		1 860,00		
0POSTIT	POST IT		1 646,00	1 300,00	
0SOLFA	SOLFA		1 000,00		
SORTIE	SORTIES		6 672,00	3 660,00	
0STAG	STAGIAIRES FORM CONTINUE		10 000,00	4 000,00	
13STA	Stages		3 000,00	10 000,00	
STAGE	STAGES EN ENTREPRISES		13 000,00	14 000,00	
	Total du service		778 040,62	746 717,00	
	Crédits votés par le C.A		746 717,00		746 717,00
	Recettes votées par le C.A			746 717,00	

ORDONNATEUR : Bertolotti Caroline
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Pastor Alice

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - VE : VIE DE L'ÉLÈVE

		Ouvertures de crédits		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent		Vote du Conseil d'Administration		Prévisions de recettes	
Domaine	Activité	Libellé				Domaine	Activité	Compte	Libellé
16AED	Assistants d'éducation (rémunération et charges)	345 000.00		390 000.00		16AED	741110	SUBV. MEN LYCEE-CIG	
AED	AIDES RESTAURATION AP	345 000.00		390 000.00		16AED	741150	SUBV MEN - P230-AED	345 000.00
0APC AP	- AIDES RESTAURATION AS	6 300.00	AED			0APC AP	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.	
0APC AS	- AIDES RESTAURATION BTS SP3S	3 200.00				0APC AS	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.	
0APC BTS	- AIDES RESTAURATION CAP	2 500.00				0APC BTS	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.	
0APC CAP	- AIDES RESTAURATION CAP	5 300.00				0APC CAP	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.	
0APC IFSI	- APC IFSI	657.00				0APC IFSI	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.	
0APC IMRT	- AIDES RESTAURATION IMRT	1 000.00				0APC IMRT	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.	
APPR	APPRENTISSAGE	18 957,00				1 500.00	APPR	APPRENTISSAGE	18 957,00
0REST AS	AIDES RESTO AS APPR GRETA	1 500.00				0REST AS	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.	
0REST IMR	AIDES RESTO IMRT APPR GRETA	3 000.00				0REST IMR	744580	AUT.SUB.ETABS PUB.	
APPR G	APPRENTISSAGE GRETA	30 000.00		10 000.00	APPR G			APPRENTISSAGE GRETA	30 000.00
16FS-	Fonds social lycéen et collégien	8 000.00				16FS-	741160	SUBV MEN-P230-AUTRE	
2ARH2425	ARH 2425	38 000.00		10 000.00		2ARH2425	744220	BOURSES & AIDES-REG.	
FSC	FONDS SOCIAUX	800.00				FSC		FONDS SOCIAUX	38 000.00
16FVL	Fonds de vie lycéenne	800.00				16FVL	741160	SUBV MEN-P230-AUTRE	
FVL	FVL	800.00						800.00	800.00
0PDTPHAR	DEPENSES INFIRMERIE	1 300.00		1 300.00	FVL				
INF	INFIRMERIE	1 300.00		1 300.00		2D0TA	744210	SUBV FCT-REG.	1 300.00
16S-	Fonds social lycéen et collégien					INF		INFIRMERIE	1 300.00
INTERN	INTERNAT								
	Total du service	385 100.00		423 257.00				Total du service	385 100.00
	Crédits votés par le C.A.			423 257.00				Recettes votées par le C.A.	423 257.00

ORDONNATEUR : Bertolotti Caroline
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Pastor Alice

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO : ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

Ouvertures de crédits			Imputation			Prévisions de recettes		
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent		
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé		
0ADMIN	FRAIS ADMINISTRATIFS	5 800,00	5 800,00	0AMORSINV	781310	Q.P.RES.FINACT.LETAT		1,52
0AFFR	AFFRANCHISSEMENT	6 370,00	6 000,00	0AMORSINV	781320	Q.P.RES.FACT.LAUT.ET		12 370,18
0ASSUR	PRIMES ASSURANCE	2 500,00	2 800,00	0P-SPE		OPÉATIONS SPÉCIFIQUES		14 433,14
0BADGE	BADGES	1 000,00	3 500,00	19CUI	744510	SUBVENTIONS ASP		12 371,70
0FOURN	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 000,00	6 000,00	2PEC	744280	AUTRE SUBV.REGION		17 000,00
0LOGE	LOGEMENTS EN COP	300,00	600,00	PEC		PEC		19 000,00
0FERSL	FRAIS DE PERSONNEL DIVERS	720,00		0RVAF124	744580	AUT.SUB/ETABS PUB.		36 000,00
0RECEP	FRAIS RECEPTION	3 000,00	3 200,00	0RVGRETA	706600	PROD. ACTIONS FORM.		4 864,00
0SMS	FRAIS SMS	3 000,00	1 500,00	0RVLIFA	744580	AUT.SUB/ETABS PUB.		21 333,00
0TELINT	TELEPHONE ET INTERNET	2 170,00	1 370,00	2DOTA	744210	SUBV FC1-REG.		16 000,00
ADMIN	ADMINISTRATION	30 860,00	30 770,00	RECFFON		RECETTES DE FONCTIONNEMENT		32 000,00
0AFFR	AFFRANCHISSEMENT	100,00		0BADGE	708800	AUT. PROD. ACT. ANN.		346 500,00
0COPAP_N	COPIES NOIRES AP	40,00		0DIVERS	708800	AUT. PROD. ACT. ANN.		416 132,00
0EAU	EAU	150,00		0LOGECHAR	708300	LOCATIONS DIVERSES		394 500,00
0ELEC	ELECTRICITE	2 000,00		0LOGREDE	708300	LOCATIONS DIVERSES		1 000,00
0GAZ	GAZ	2 192,00		RP		RESSOURCES PROPRES		800,00
0LOCAP	LOCATION REPRO AP	102,00		0FORM	708800	AUT. PROD. ACT. ANN.		350,00
0PAPIER	PAPIER	100,00		RS		RECETTE SPÉCIFIQUE		2 700,00
0PROD	PRODUITS DE NETTOYAGE	160,00		0CONVASSO	708800	AUT. PROD. ACT. ANN.		4 140,00
0TELINT	TELEPHONE ET INTERNET	20,00		UTIL		UTILISATION DES LOCALS		13 989,00
AF124	PARTICIPATION AF124	4 864,00				AUT. PROD. ACT. ANN.		22 340,00
0CARBURAN	CARBURANT	800,00				600,00		1 000,00
0EAU	EAU	15 639,00				600,00		1 000,00
0ELEC	ELECTRICITE	134 000,00				108 650,00		16 500,00
0GAZ	GAZ	177 800,00				126 950,00		16 500,00

LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE
41 rue PAUL DOUMER
226
59563 LA MADELEINE CEDEX

Région :
HAUTS-DE-FRANCE

ORDONNATEUR : Bertolotti Caroline
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Pastor Alice

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO : ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
Impputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Impputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Libellé
ENERGI	ENERGIE	328 289,00	250 215,26		
DAFFR	AFFRANCHISSEMENT	230,00	500,00		
OCOPAP_N	COPIES NOIRES AF	160,00	500,00		
DEAU	EAU	700,00	2 000,00		
OELEC	ELECTRICITE	8 000,00	4 500,00		
0GАЗ	GАЗ	10 508,00	5 500,00		
0LOCAP	LOCATION REPRO AP	500,00	400,00		
0PAPIER	PAPIER	430,00	400,00		
0PROD	PRODUITS DE NETTOYAGE	730,00	1 800,00		
0TELINT	TELEPHONE ET INTERNET	75,00	400,00		
GRETA	PARTICIPATION GRETA	21 333,00	16 000,00		
0CONT	CONTRATS DIVERS	7 000,00	8 000,00		
0ENTR	ENTRETIEN ET REPARATION	9 400,00	14 240,00		
0PROD	PRODUITS DE NETTOYAGE	20 680,00	18 970,00		
0SECU	CONTRATS OBLIGATOIRES PREVENTIFS	33 830,00	28 000,00		
0VEH	FRAIS VEHICULES	1 400,00	1 400,00		
0VERT	ESPACES VERTS	2 400,00	2 400,00		
LOCAUX	LOCAUX	74 710,00	73 010,00		
0AMOR	Amortissement	12 546,54	14 433,14		
OP-SPE	OPERATIONS SPECIFIQUES	12 546,54	14 433,14		
19CUI	Contrats uniques insertion ParcoursEmploi.compté. Financ. ASP	17 000,00			
2PEC	PARCOURS EMPLOI COMPETENCE (fin Région	19 000,00			
PEC	PEC	36 000,00			
0COPALO_C	COPIES COULEUR ALO	3 700,00	3 000,00		
0COPALO_N	COPIES NOIRES ALO	700,00	500,00		

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO : ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
Imputation			Imputation		
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte
0COPAP_C	COPIES COULEUR AP		800.00	2 000.00	
0COPAP_N	COPIES NOIRES AP		4 970.00	4 000.00	
OLOCALO	LOCATION REPRO ALO		7 000.00	3 197.00	
OLOCAP	LOCATION REPRO AP		15 500.00	13 133.00	
OPAPIER	PAPIER		10 800.00	11 804.74	
REPRO	REPROGRAPHIE		43 470.00	37 634.74	
0AFFR	AFFRANCHISSEMENT		300.00	50.00	
0COPAP_N	COPIES NOIRES AP		200.00	50.00	
0EAU	EAU		1 000.00	2 000.00	
0ELEC	ELECTRICITE		8 000.00	10 000.00	
0GAZ	GAZ		12 000.00	15 000.00	
OLOCAP	LOCATION REPRO AP		600.00	800.00	
OPAPIER	PAPIER		500.00	1 000.00	
OPROD	PRODUITS DE NETTOYAGE		900.00	1 700.00	
OTELINT	TELEPHONE ET INTERNET		135.00	500.00	
UFA	PARTICIPATION UFA		23 635.00	32 000.00	
	Total du service		575 707.54	454 063.14	
					Total du service
					501 632.70
					Recettes votées par le C.A
					454 063.14
					Recettes votées par le C.A
					454 063.14

ORDONNATEUR : Bertolotti Caroline
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Pastor Alice

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SRH : RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes			
Impputation			Impputation			
Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent			
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Libellé	
0EAU	EAU	2 974,72	3 184,74	0COM1	706230	REST.AUTRES TIERS
0ELEC	ELECTRICITE	18 000,00	18 850,00	0COM1PD	706230	REST.AUTRES TIERS
0GAZ	GAZ	28 000,00	24 050,00	0COM2	706230	REST.AUTRES TIERS
ENERGI	ENERGIE	48 974,72	46 084,74	0COMM	708800	AUT.PROD.ACT.ANN.
19CUI	Contrats unique insertion ParcoursEmploi:compét. Financ. ASP	12 000,00		0INV1	706230	REST.AUTRES TIERS
2PEC	PARCOURS EMPLOI COMPETENCE (fin Région PEC)	14 000,00		0INV2	706230	REST.AUTRES TIERS
0ADMIN	FRAS ADMINISTRATIFS	2 800,00	2 800,00	0PASS	706230	REST.AUTRES TIERS
0CONT	CONTRACTS DIVERS	5 000,00	7 285,00	0STAG	706230	REST.AUTRES TIERS
0DENR	Dépenses	268 691,33	257 058,83	ADULTE		ADULTE
0ENTR	ENTRETIEN ET REPARATION	5 000,00	5 000,00	0COCKGOUT	708800	AUT.PROD.ACT.ANN.
0GPT	FRAS GROUPEMENT COMMANDES	250,00	250,00	0COCKGOUT	706220	REST.ELEVES.H.FORF
0HYG	CONTROLE HYGIENE	1 500,00	1 500,00	0INTF	706210	REST.ELEVES FORFAIT
0LOG	FRAIS LOGICIELS	9 000,00	9 000,00	0INTH	706210	REST.ELEVES FORFAIT
0MATERIEL	PETIT MATERIEL	8 670,08	8 000,00	0PDEJ	706220	REST.ELEVES H.FORF
0PROD	PRODUITS DE NETTOYAGE	15 000,00	15 441,95	0PRES	708800	AUT.PROD.ACT.ANN.
0PRSRH	PART REMUNERATION PERSONNEL REGION	87 687,99	82 480,64	0PRES	706220	REST.ELEVES H.FORF
2FUEC	FUEC	4 000,00	1 500,00	ELEVE		ELEVE
REPAS	REPAS	407 609,40	390 316,42	19CUI	744510	SUBVENTIONS ASP
				2PEC	744280	AUTRE SUBV.REGION
				PEC		PEC
				0DEN	708800	AUT.PRESTATIONS
				2BIO	744280	AUTRE SUBV.REGION
				2FUEC	744280	AUTRE SUBV.REGION
				RS		RECETTE SPECIFIQUE
						8 200,00
						9 000,00

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SBH - RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SCAMPU : SERVICE SPECIAL CAMPUS

		Ouvertures de crédits		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent		Vote du Conseil d'Administration		Prévisions de recettes	
Domaine	Activité	Libellé				Domaine	Activité	Compte	Libellé
2ACTIONS	2ACTION26	ACTIONS CAMPUS 2026			24 000,00	2ACTION26	744280	AUTRE SUBV.REGION	
2ACTIONS		actions CAMPUS			30 000,00		744280	AUTRE SUBV.REGION	
ACTIONS	ACTIONS CAMPUS			30 000,00	24 000,00	ACTIONS		ACTIONS CAMPUS	
0ERASMU22	0ERASMU22	reliquat 22			41,11	0ERASMU22	744600	SUBVENTIONS UE	
0ERASMU24	0ERASMU24	ERASMUS 2023-2024			383,57	0ERASMU24	744600	SUBVENTIONS UE	
0ERASMU25	0ERASMU25	ERASMUS 2024 2025			36 668,00	3 571,20	0ERASMU25	744600	SUBVENTIONS UE
0ERASMU26	0ERASMU26				41 700,00	0ERASMU26	744600	SUBVENTIONS UE	
ERASMU	ERASMU			60 988,99	45 695,88	ERASMU		ERASMU	
0CMQ25	0CMQ25	REVERSEMENTS CMQ 2025			1 000,00	0CMQ25	744580	AUT. SUB. ETAB. PUB.	
0CMQ26	0CMQ26	REVERSEMENT CMQ 26			1 200,00	0CMQ26	744580	AUT. SUB. ETAB. PUB.	
2CMQ25	2CMQ25	CMQ 2025 FONCTIONNEMENT			5 000,00	2CMQ25	744210	SUBV FCT-REG.	
2CMQ26	2CMQ26	- CMQ 2026			5 000,00	2CMQ26	744210	SUBV FCT-REG.	
FONCT		SUBV FONCTIONNEMENT CAMPUS			6 000,00	6 200,00		SUBV FONCTIONNEMENT CAMPUS	
OPA	OPA	REVERSEMENT PIA			23 057,05	0PIA	744580	AUT. SUB. ETAB. PUB.	
PIA	PIA				43 057,05	PIA		PIA	
		Total du service			140 046,04	118 952,93		Total du service	140 046,04
					Crédits votés par le C.A.	118 952,93		Recettes votées par le C.A.	118 952,93

Exercice : 2026

Établissement : 0590122M

LYCÉE POLYVALENT VALENTINE LABBE
41 rue PAUL DOUMER
226
59663 LA MADELEINE CEDEX

Région :
HAUTS-DE-FRANCE

ORDONNATEUR : Bertolotti Caroline
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Pastor Alice

BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE

ETAT DES EMPLOIS

Employeur	Fonctions	Catégorie	Effectifs ETP	Massé financière	Observations
EPLE	EPLE-FONCTIONS EDUC-AED	AED	12.06	382 423.93	
	EPLE-FONCTIONS EDUC-ENS FORMATION	Enseignement/formation	178.16	14 986 875.43	
	EPLE-FONCTIONS EDUC SANTE SOCIAL-ENCADR ADMIN	Encadrement/administration	10.59	775 141.32	
	EPLE-FONCTIONS ENCADR ADMIN FINANCIER-ENCADR ADMIN	Encadrement/administration	26.74	1 709 407.13	
	EPLE-FONCTIONS ENTRETIEN MAINTENANCE-CUI	CUI	2.00	36 428.15	1 entretien 1 SRH
	Total		229.55	17 890 276.96	
CT-MET-EFCI	Fonctions entretien & maintenance	ATTEE	31.00	1 321 472.00	+accueil+maintenance
		Total	31.00	1 321 472.00	
	Total		260.55	19 211 748.96	

Rapport de présentation BP 2026

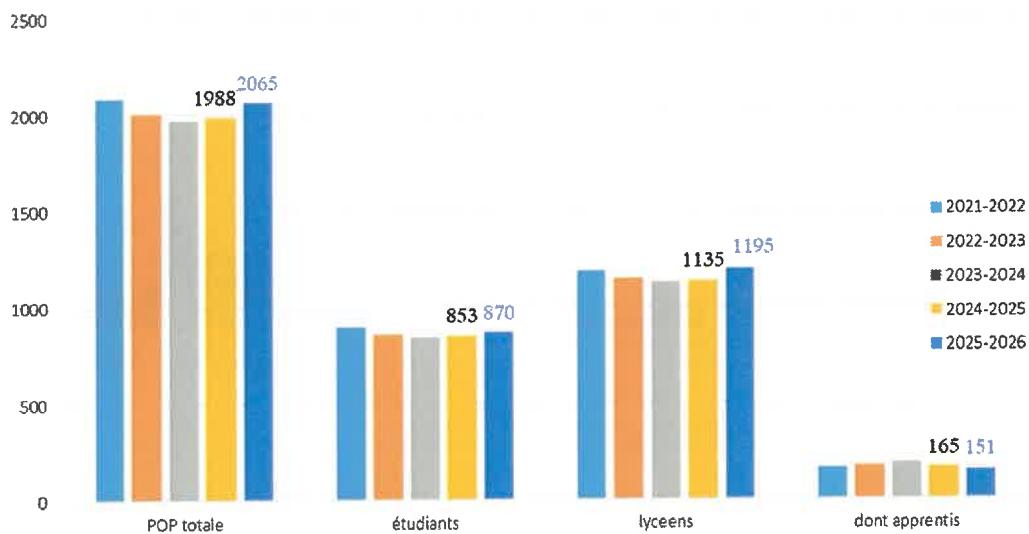


Table des matières

1. Population du lycée Valentine Labbé	2
2. Structure du budget 2026	6
3. Explications des différences de masse entre le budget 2024 et le budget 2026	10
4. Objectifs recherchés dans chaque service	23
5. annexes	24

1. Population du lycée Valentine Labbé

Population du lycée à la rentrée



- Chiffres au 08/10/2025

Augmentation de la population totale de 3.90 % (+0.91% en 2024 2025, -1.38 % en 2023-2024, - 3.74 % en 2022-2023) liée à une augmentation générale soit :

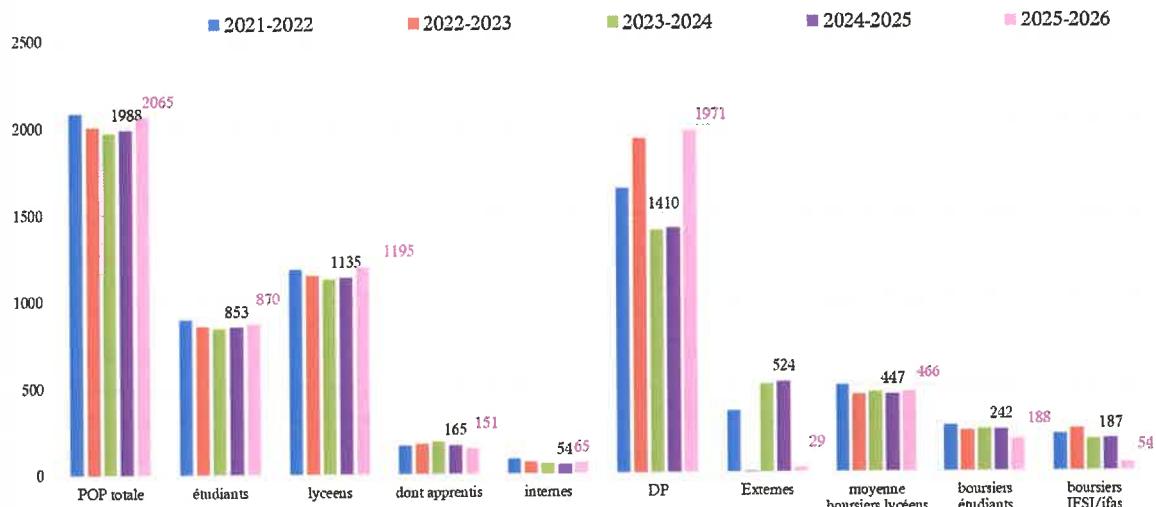
- + 18 apprenants enseignement général (- 7 l'année précédente)
- + 39 apprenants pôle social (+46 l'année précédente)
- +15 apprenants pôle sciences (-46 l'année précédente)
- + 8 apprenants pôle santé (+27 l'année précédente)

Il faut rappeler :

- Sur l'enseignement général : Une augmentation de 7 apprenants en 2^e, + 14 1^{ère} et -3 terminale
- Sur le pôle social : + 1 élève en 2^{nde} Pro, + 14 en 1^{ère} suite à l'augmentation des 2^e l'année précédente, +29 en terminale, +15 étudiants en BTS formation initiale, et -20 apprentis.
- Sur le pôle sciences : +18 premières, -8 terminales, +1 CPGE, +9 BTS formation initiale et -5 BTS par apprentissage.
- Sur le pôle santé : + 2 en AS, + 6 IFSI, IMRT et DEAP stabilité.

Les étudiants représentent 42 % des apprenants pendant que les lycéens en représentent 58 %. Ces chiffres sont relativement stables depuis plusieurs années.

Spécificités de la Population du lycée à la rentrée



Le nombre de demi-pensionnaires inscrits dépend de la saisie dans SIECLE et ne présente pas de la fréquentation du restaurant scolaire.

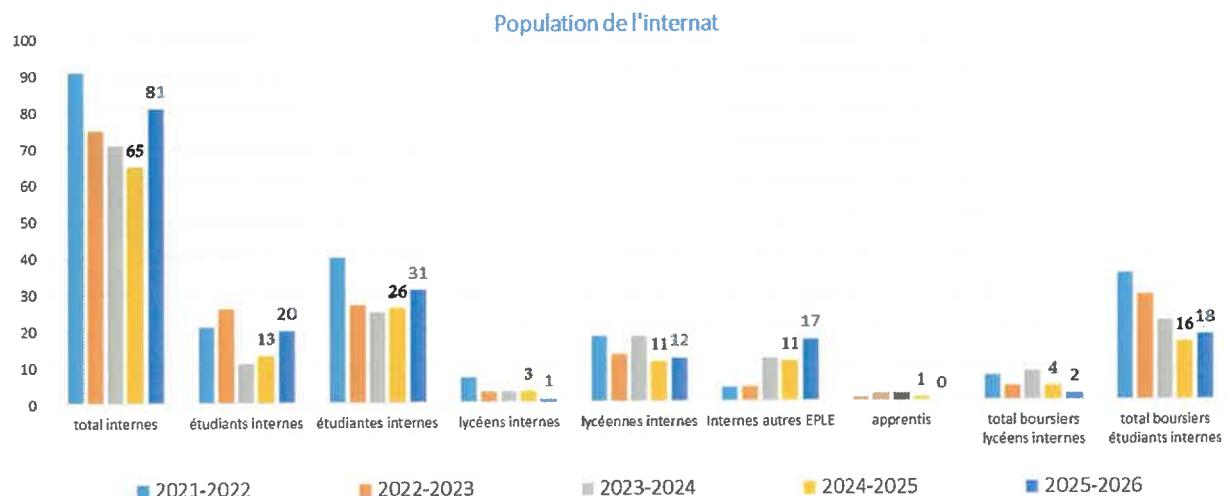
Le nombre de boursiers s'entend sur une moyenne par année scolaire. En effet, le nombre fluctue sur les trois trimestres selon les arrivées ou les départs. Le chiffre des boursiers lycéens n'est pas définitif. Il s'agit de celui du 1^{er} trimestre connu à ce jour avec les dossiers validés. Des variations peuvent encore être constatées car la campagne officielle de bourse se tient jusqu'au 15/11/2025. Mais le chiffre est relativement stable au regard des 3 dernières années scolaires même si on enregistre une légère augmentation. A ce jour, la part des lycéens boursiers s'élève à 39 % contre 31.7% l'année précédente mais l'ensemble des boursiers n'est pas encore connu.

Le nombre d'étudiants boursiers diminue dans sa globalité. Le nombre d'étudiants boursiers de l'IFSI IFAS évoluera encore jusque fin décembre, date de la fin de campagne. Mais à cette époque, moins de dossiers sont validés par rapport aux années précédentes.

28 % des étudiants hors apprentis sont boursiers en 2025-2026 à ce jour mais tous les boursiers ne sont pas encore connus.

Le nombre d'internes augmente pour atteindre son plus haut niveau depuis plus de 3 ans. Nous accueillons 17 internes de 3 autres lycées : le lycée Pasteur de Lille, le LP Aimé Cesaire de Lille et le LP Mongy de Marcq-en-Barœul. La répartition du public interne est en évolution.

La répartition de nos internes est la suivante entre les pré bac et post bac :

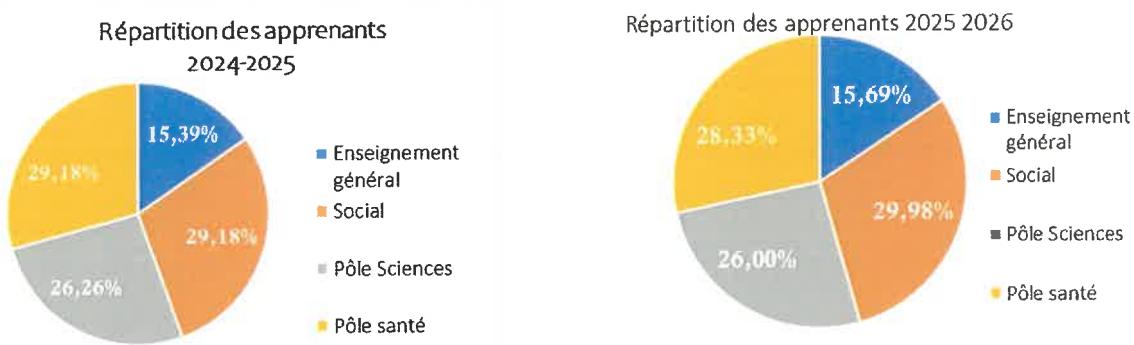


A la rentrée 2025-2026, chez nos apprenants, les filles représentent 67% de l'effectif des internes -1 pt par rapport à l'année précédente.

L'internat est constitué à 79,70 % par les étudiants (contre 72% en 2024-2025, 53.5% en 2023-2024, 70.6% en 2022-2023, 68% en 2021-2022) alors même que notre internat est peu adapté pour un public étudiant qui préfère des chambres individuelles avec moins de contrainte car un internat se doit d'avoir un règlement intérieur qui ne correspond pas nécessairement aux attendus des étudiants. Nous avons réduit les chambres à 4 lits maximum par chambre et une réfection des peintures et création d'un faux plafond devrait s'achever cette année. Les travaux de rénovation du chauffage en 2025 ont largement amélioré les conditions de vie de nos internes.

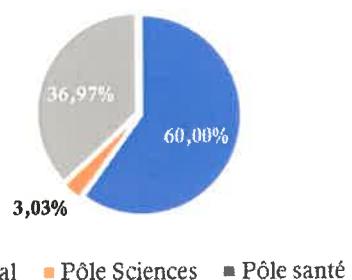
35 % de nos internes étudiants sont boursiers CROUS (41% en 2024-2025, 61 % en 2023-2024, 54.70 % en 2022-2023, 57% en 2021-2022) contre 15 % de nos lycéens boursiers (-13 points pour les lycéens entre cette année et l'année scolaire précédente mais ce ratio va encore évoluer).

Nos lycéens, étudiants et apprentis se répartissent dans quatre pôles et de la façon suivante par rapport à l'année scolaire précédente :

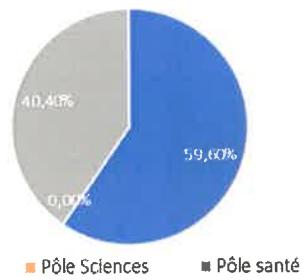


Alors que, depuis 2020-2021, le pôle santé voyait sa représentativité progresser de manière continue, l'année 2025-2026 marque un infléchissement : la part des apprenants du pôle santé recule de 0,85 point au profit du pôle social. Ce dernier devient ainsi, en 2025-2026, le pôle d'enseignement le plus représenté. La représentativité du pôle sciences perd 0.26 points alors même que l'on aurait pu espérer une augmentation des effectifs compte tenu de la halle scientifique. Les lycéens de l'enseignement général restent relativement stables dans leur représentativité avec une légère augmentation.

Répartition des apprentis 2024-2025



Répartition des apprentis 2025 2026



151 apprentis sont inscrits au lycée en 2025-2026 contre 165 en 2024-2025, 188 en 2023-2024, 175 en 2022-2023, 166 en 2021-2022 et 131 apprentis en 2020-2021. Les apprentis représentent 7.30% de la population apprenante contre 8.70% l'année précédente. Leur répartition sur les 3 pôles pour la préparation de 4 diplômes différents (petite enfance, BTS SP3S, DEAS, IMRT) évolue encore en 2025-2026 du fait de la disparition de l'apprentissage en BTS BIOAC. Cela se fait au profit du pôle santé (+3.43 points).

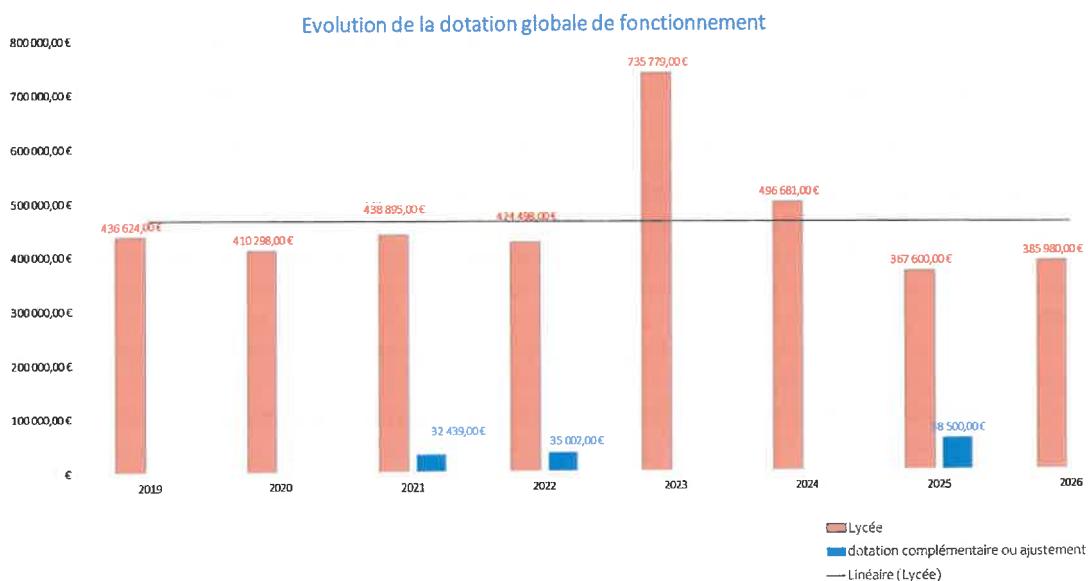
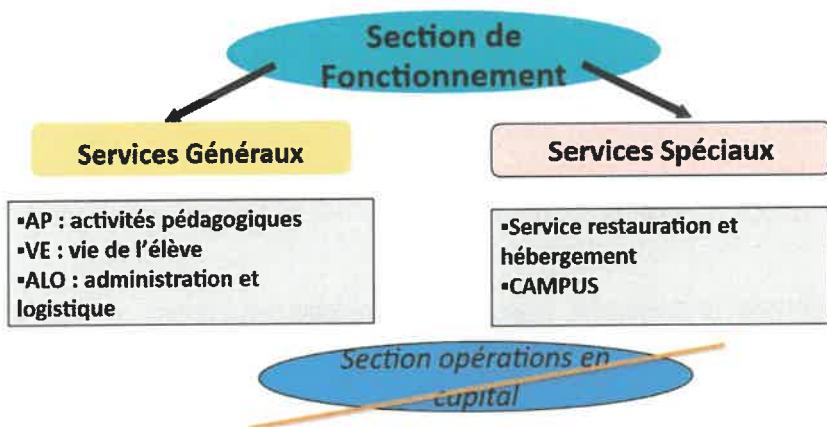
2. Structure du budget

Structure du Budget 2026

Le budget 2026 du lycée Valentine Labbé est constitué :

1 section en fonctionnement comprenant 3 services généraux et 2 services spéciaux

Pas de Section opérations en capital (biens unitaires supérieurs à 800 € ht)



Tout d'abord, l'élaboration du budget 2026 se construit dans un contexte plus serein et contenu au niveau des dépenses d'énergie en essayant de se projeter au mieux sur l'année 2026 et en prenant en considération la diminution des prix annoncée. Cela induit des prévisions de recettes stables ou en réduction tandis que certaines dépenses restent incompressibles. De la même façon, le budget de l'Etat et des collectivités territoriales est de plus en plus contraint et doit amener l'ensemble des acteurs publics à une gestion optimisée et au dégagement d'économies ou de gestes éco-responsables.

Dans ce contexte, la Région invite les EPLE à engager une démarche forte de maîtrise énergétique, d'optimisation de la dotation globale de fonctionnement et de rationalisation du budget 2026. Les dotations de

fonctionnement sont désormais calculées de manière individualisée, selon de nouvelles modalités reposant sur un financement par blocs (part patrimoine et part fonctionnement général et pédagogique), afin de renforcer la lisibilité de l'intervention de la Région.

La dotation globale de fonctionnement attribuée à l'établissement demeure satisfaisante, notamment en raison d'une baisse du coût de l'énergie et de la prise en charge de contrat d'exploitation et de maintenance des installations thermiques.

Cependant, un élément vient fragiliser l'élaboration budgétaire 2026 : le niveau du fonds de roulement insuffisant pour dégager de réelles marges de manœuvre.

La dotation de base 2026 s'élève à 385 980 € (contre 367 600 € en 2025, 496 681 € en 2024). La dotation augmente donc de 5% soit une augmentation de 18 380 €. Il est rappelé par la Région que la DGF répond aux besoins de viabilisation, gestion des charges courantes, entretien et maintenance des locaux afin d'assurer un environnement adéquat au parcours réussite des élèves. Cette dotation de fonctionnement doit ainsi financer **prioritairement** les contrats obligatoires de sécurité et de maintenance générale et pédagogiques et les charges de viabilisation. Une demande de dotation complémentaire a été obtenue en 2025 afin de prendre en charge notamment la maintenance des équipements et installations de la halle scientifique pour un montant de 58500€.

En toute logique, la Région attire notre attention sur la nécessité de sécuriser au maximum le poste des dépenses d'énergie. La DGF 2025 tient compte de la baisse du prix de l'énergie utilisée à titre principal, à savoir le gaz naturel.

En effet, le groupement de commande de gaz auquel nous adhérons a obtenu de meilleurs tarifs en 2026 : 105 €/ MWh (131 €/MWh en 2025, 162.1€ /MWh en 2024 contre 242.80€ MWh en 2023). Il est demandé de continuer à engager une démarche de maîtrise énergétique.

Toutefois, le prix du MWh électrique pour l'année 2026 reste incertain. La Région nous demande d'évaluer le prix à 204 € TTC du MWh contre 239€ en 2025.

Dans un tel contexte, la DGF permet de couvrir les dépenses du service ALO mais au prix d'une diminution de certains postes budgétaires. En 2026, la DGF est mobilisée à 66 % pour la viabilisation (contre 90% en 2025) (après déduction des participations GRETA, Ufas et SRH) et en pariant sur des comportements plus économies susceptibles de réduire la facture de gaz de 6%.

Ainsi, après déduction de la part consacrée à la viabilisation, il reste 135 765 € (contre 35 120 € en 2025) pour couvrir l'ensemble des autres dépenses des services ALO, AP et VE. Cette évolution est nettement plus favorable qu'en 2025, mais elle impose néanmoins de maîtriser certaines dépenses.

Il reste néanmoins indispensable d'engager une réflexion sur certaines dépenses telles que la reprographie en complément des efforts déjà entrepris pour encourager des comportements économies en matière de viabilisation.

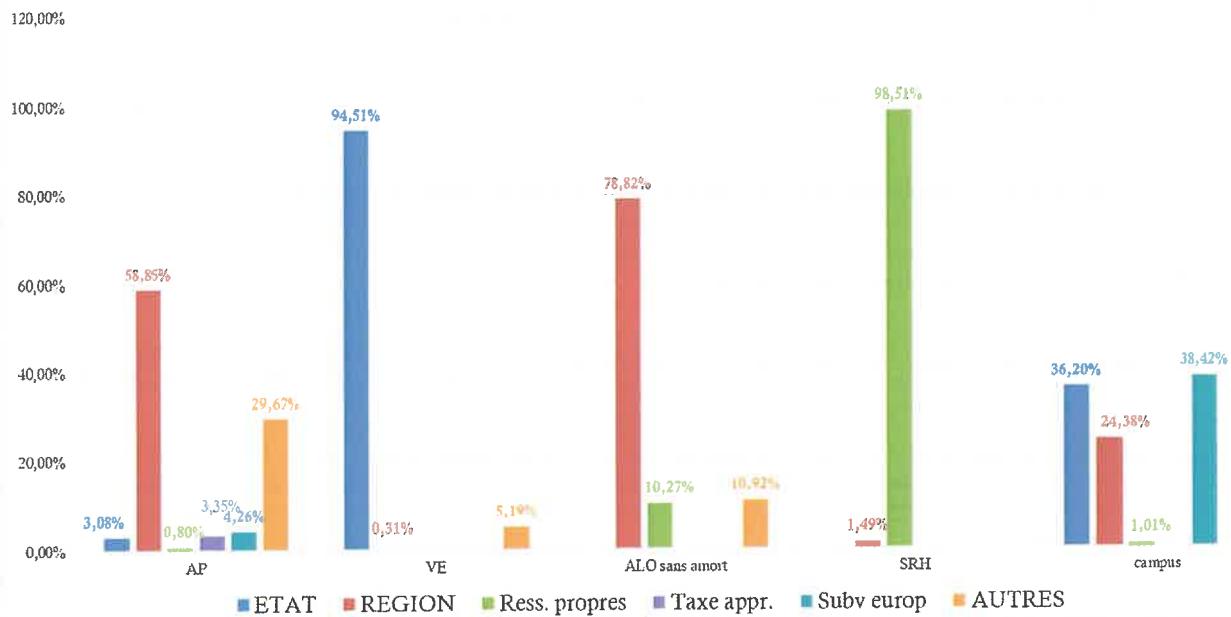
En 2026, aucun prélèvement sur son fonds de roulement total pour le budget 2026 n'est possible compte tenu du niveau de ce dernier.

A ce jour le fonds de roulement disponible s'élève à 16 953.29 euros soit 3 jours de fonctionnement. La Région préconise un minimum de 30 jours de fonctionnement à compter de l'exercice 2023 contre 60 jours auparavant pour un EPLE comme le nôtre.

Les crédits inscrits au service AP pour l'enseignement général et les 3 pôles sont en diminution. Seuls les crédits émanant de l'apprentissage permettent au pôle santé et au pôle social de pouvoir dégager des moyens supplémentaires et en hausse.

Les ajustements éventuels de la dotation initiale se feront en 2026 sur la base des éléments des comptes financiers 2025 et du dialogue de gestion qui pourrait être demandé, par le biais d'une éventuelle dotation complémentaire. Cette dernière a 2 composantes : rehausse de la dotation initiale en fonction des dépenses et recettes constatées et abondement du fonds de roulement.

Recettes par origine de financement



Le graphique ci-dessus montre la part des différents financements pour l'élaboration du budget 2026, hors masse salariale, sauf pour les emplois d'AED, PEC et paie à façon AFI 24 qui sont regroupés depuis 2022 au sein des services AP, VE, ALO et SRH. Les proportions sont différentes par rapport au précédent exercice.

En 2026, le **CAMPUS** est couvert par des crédits spécifiques pour le projet PIA porté par l'Université de Lille qui procède à des versements annuels à hauteur de 36 % (30% en 2025), par des crédits de fonctionnement et des crédits pour projets alloués par la Région pour 24 % (25% en 2025) et par des crédits Européens pour 38% (43 % en 2025) afin de couvrir le projet ERASMUS spécifique au Campus. Des ressources propres avec versement des adhérents sont prévus en 2026 comme en 2025 à hauteur de 1 200 €.

Le **SRH** est financé avec ses ressources propres sauf pour une petite partie estimée et relative au fonds d'urgence Région pour la réparation d'équipement de restauration et au projet Bio local. Ces recettes Région représentent 1.50% des recettes prévisibles (4.14% en 2025).

Pour le service **Vie de l'Élève**, le financement de l'Etat intervient à hauteur de près 94.50 % (98% en 2025). On retrouve sur ce service, la paie à façon pour les AED. L'EPLE employeur doit inscrire dans son budget les crédits relatifs à la rémunération des contrats aidés et AED mais avec des opérations de dépenses et de recettes pour ordre. Cette inscription budgétaire permet un affichage sincère du montant financier que représente cette masse salariale pour chaque EPLE.

En 2026, les aides aux repas pour les apprentis sont enregistrés sur ce service à la place du service AP et représentent 5% des recettes.

La représentativité de la Région sur ce service est en baisse pour atteindre une part de 0.31 % (contre 2.41% en 2025) avec la suppression de l'aide à la restauration pour les étudiants IFSI IFAS boursiers échelon 3 à 7 qui pouvaient bénéficier d'une aide par repas de 3.30 € dans la limite de 100 repas sur l'année scolaire.

Sur les services **AP** et **ALO**, logiquement, le financement majoritaire provient de la Région Hauts de France et plus précisément à hauteur de 58.85 % pour AP (contre 59 % en 2025) et 78.82 % pour ALO (contre 78.74 % en 2024). Cette répartition reste identique à celle de 2025.

Sur le service AP, la représentativité des recettes Région provient également des recettes pour les frais de stage et déplacement IFSI et des recettes spécifiques pour les projets éducatifs. La **dotation globale de fonctionnement est inscrite au service AP** pour 38 180 €.

Les recettes liées à la taxe d'apprentissage sont prévues raisonnablement à hauteur de 25 000 € au total compte tenu de l'encaissement de 2025 à ce jour pour un montant de plus de 28 000 €. Ces recettes sont donc prévues également en diminution.

Sur le service AP, les recettes provenant de subventions européennes représentent 4.06% des recettes de ce service en 2026. Deux projets ERASMUS sont finançables : un projet pour l'IFSI et un autre pour l'enseignement général.

Les recettes de l'Etat représentent toujours près de 3% des recettes de AP. En 2026, la recette de l'ETAT pour couvrir les remboursements des frais de stage est estimée à la hauteur de celle obtenue en 2025. Toutefois, une participation de la dotation globale de fonctionnement est indispensable pour couvrir l'ensemble des frais d'assurance et de déplacement.

Les ressources propres et autres en AP, représentant 30.47 % contre 34.74 % en 2025, sont constituées des dons pour les projets et sorties, des recettes sur conventions pour l'apprentissage, le Greta ou encore par le conventionnement avec le lycée professionnel Cousteau de Wasquehal (BTS BIO QUALITE).

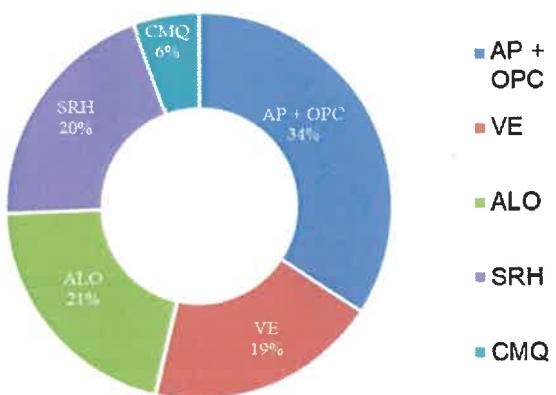
Les recettes de l'apprentissage sur AP sont en diminution en 2026 de 10 137€. En effet, à la rentrée de septembre 2025, il n'y a pas d'apprentis pour le BTS BIOAC. Ces mêmes recettes s'élevaient au service AP en 2025 à 60 057 e (dont 53 000 € pour la paie à façon AFI 24). De ce fait, les recettes de l'apprentissage par le GIP sont en augmentation. Par contre, les recettes liées au versement pour le BTS BIO QUALITE sont prévues en diminution (-4 000 €) compte tenu du dialogue en cours avec le lycée professionnel Cousteau de Wasquehal et du nombre en réduction des apprenants.

Les ressources propres et autres au service ALO représentent une part de 10.27 % contre 17.80 % en 2025, et sont prévues dans le cadre des recettes liées aux prestations de services, aux contributions des Ufas ou encore des recettes provenant des loyers et reversements de charges pour les logements en location ou par les redevances d'utilisation des locaux par les associations liées aux remboursements de divers frais de fonctionnement. Leur part augmente compte tenu de la réduction de la DGF. La baisse est logique puisqu'il n'y a plus de participation aux charges par AFI24.

3. Explications des différences de masse entre le budget 2025 et le budget 2026

	Ouv Crédits 2025	Ouv Crédits 2026	Prévisions de Recettes 2025	Prévisions de Recettes 2026	Différence Recettes – Dépenses 2026
AP	778 040. 62	746 717. 00	735 880. 62	746 717. 00	0 € sur FDR
VE	385 100. 00	423 257. 00	385 100. 00	423 257. 00	0
ALO	564 739. 54	454 063. 14	490 724. 70	454 063. 14	- € dont € correspondant aux amortissements et 0 € sur FDR
<u>TOTAL Services généraux</u>	<u>1 727 880. 16</u>	<u>1 624 037. 14</u>	<u>1 611 705.32</u>	<u>1 624 037. 14</u>	<u>0</u>
SRH	482 584. 12	436 401. 16	482 584. 12	436 401. 16	0
CAMPUS	140 046. 04	118 952. 93	140 046. 04	118 952. 93	0
<u>TOTAL Services spéciaux</u>	<u>622 630. 16</u>	<u>555 354. 09</u>	<u>622 630. 16</u>	<u>555 354. 09</u>	<u>0</u>
OPC	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	2 350 510. 32	2 179 391. 23	2 234 335. 48	2 179 391. 23	€

Répartition des dépenses par service 2026



La représentativité du service ALO est en diminution de 3 points en 2026 alors que le service AP gagne 1 point (alors même que des crédits d'aides ont basculé sur le service VE) et le service VE 3 points. Le SRH perd 1 point et le service CMQ reste stable.

3.1 Service Activité Pédagogique :

Entre les budgets 2025 et 2026 apparaît une diminution de **30 323 euros** (contre – 94 474.38 € en 2025, contre + 113 728.75 € en 2024, + 108 368 € entre 2022 et 2023, + 101 842 € entre 2021 et 2022) sans aucune mobilisation du **FDR**. La dotation globale de fonctionnement participe seulement à hauteur de 38 180 € des dépenses de ce service soit pour 5 % des dépenses.

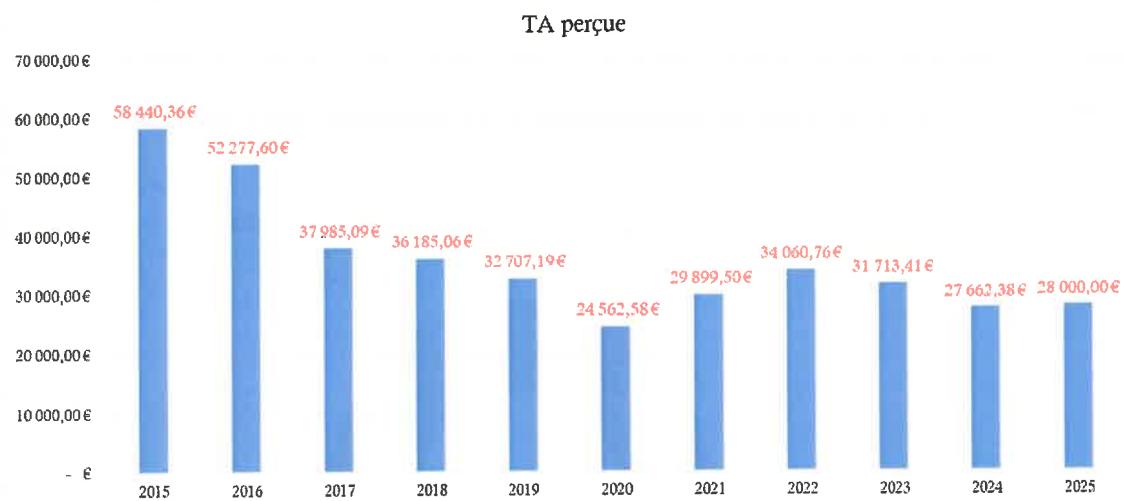
On peut détailler de la façon suivante :

- **Une stabilité de la majorité des crédits** pour l'enseignement général, le CDI, l'EPS (sauf les entrées de piscine) avec une réduction des crédits du pôle social et santé au profit du pôle sciences qui ne peut bénéficier des crédits conséquents de l'apprentissage et pour faire face à la prévision d'une recette liée au versement du lycée Cousteau en diminution de 4 000 €.

En conséquence, les crédits diminuent de :

- 3 000 € pour le pôle santé mais crédits GRETA et GIP viennent largement compenser.
- + 3 449 € pour le pôle sciences. Mais ce pôle ne dispose pas pour cette année des 7 000 € de l'apprentissage AFI24. Il s'agira d'envisager une ouverture en apprentissage avec le GIP à la rentrée de septembre 2026 pour envisager de pouvoir augmenter les crédits de ce pôle.
- 2 350 € pour le pôle social mais crédits GIP viennent largement compenser.

- **Une prévision de stabilité de la taxe d'apprentissage.** Il est prévu une estimation de recettes de cette taxe d'apprentissage prudente à hauteur de 25 000 €. La tendance à la baisse observée depuis 2017 s'est poursuivie jusqu'en 2020. Depuis, 2021, les recettes de taxe d'apprentissage sont en augmentation sauf en 2023 où elles diminuaient de 5 630 € et de 2 785 € en 2024. En 2025, nous constatons pour l'heure une stabilité. Cette taxe d'apprentissage permet de financer les achats de matières d'œuvre et matériels d'enseignement couteux dans certaines filières, comme c'est le cas pour le pôle sciences.



- En apprentissage : + 8 449€ à relativiser contre – 47 558 € en 2025, + 91 078 € en 2024. En effet, à ce chiffre il faut ajouter la participation de l'UFA pour ALO d'un montant de 32 000 € qui est directement inscrit en dépenses sur le service ALO.

En conséquence, les crédits en provenance du CFA académique représentent 186 971 € sur AP (+ 68 506 €) et s'inscrivent pour 32 000 € sur ALO (soit + 8 365 €). Une nouvelle ligne de crédits est ouverte en 2026 pour 1 600 € afin de répondre à un projet éducatif GAP. Pour leur part, les crédits liés au

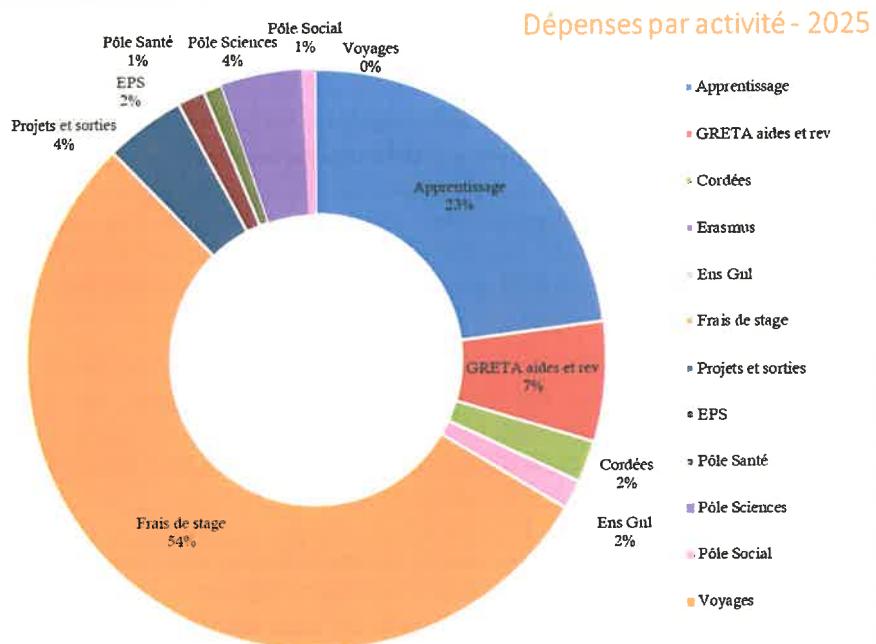
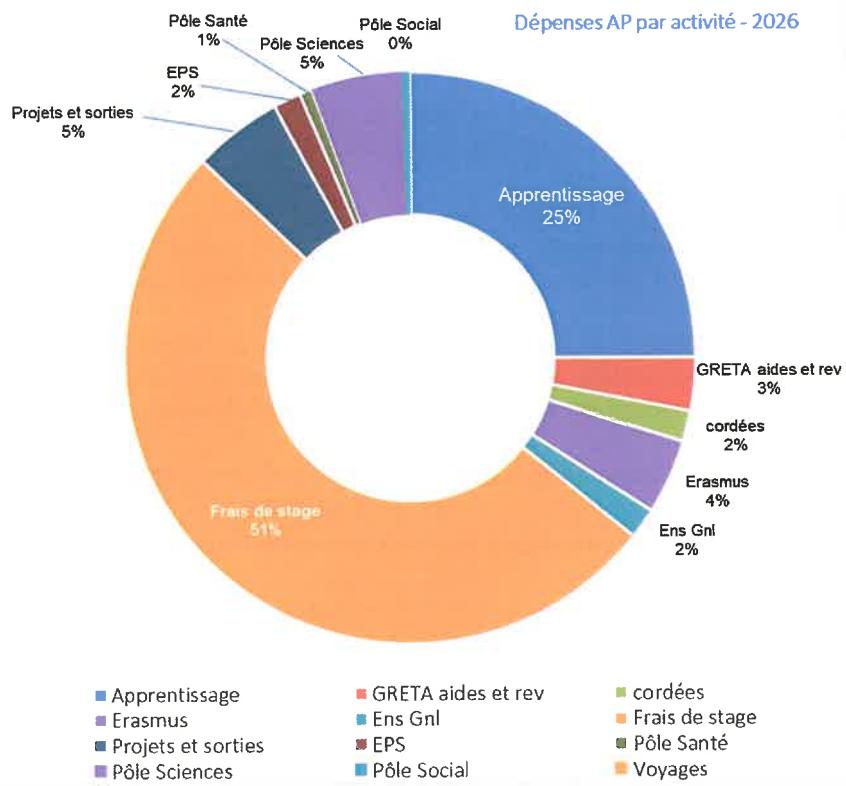
premier équipement seront ajustés selon les apprentis réellement inscrits. Les crédits inscrits sur ALO augmentent au regard des ratios en annexe.

Les crédits en provenance d'AFI 24 ne sont pas inscrits au budget. Ces crédits permettaient au pôle sciences de financer également des achats de matières d'œuvre qui servaient à la formation initiale.

- En apprentissage GRETA : - **1 8586 €**. A ce chiffre il faut ajouter la participation pour ALO d'un montant de 16 000 € qui est directement inscrit en dépenses sur le service ALO. Dans les grandes masses, les subventions du GRETA diminuent de 23 919 € suite à une réduction sur les reversements 2024.

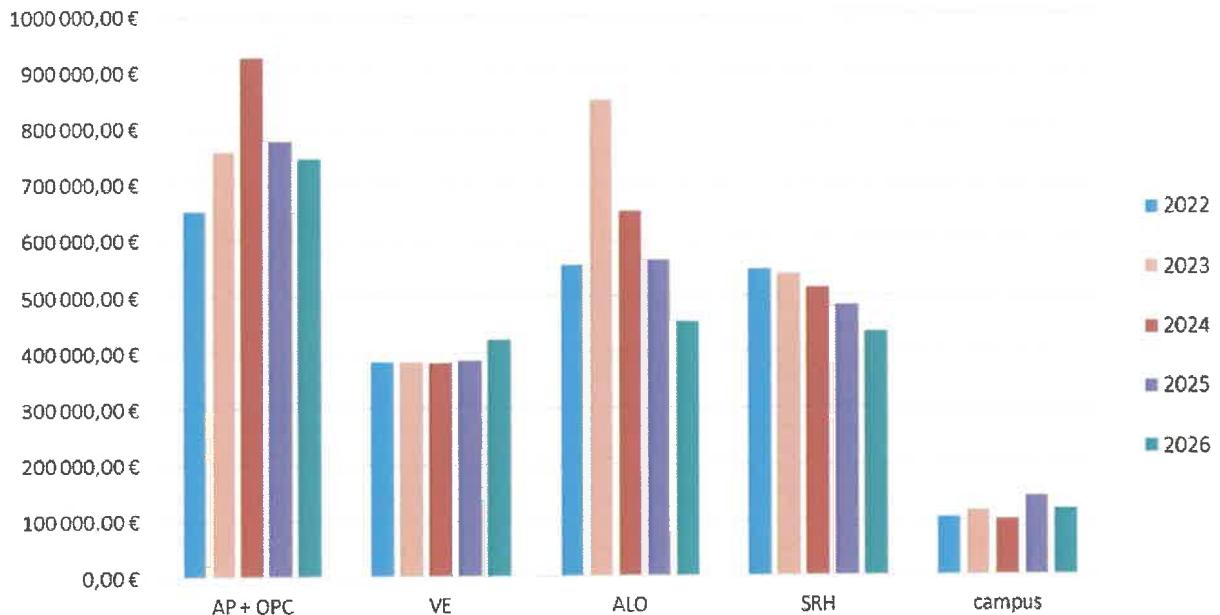
Nous constatons donc à ce stade, que les crédits de la formation continue ou de l'apprentissage constituent une source réelle de moyens financiers pour notre établissement et qu'ils permettent de contrebalancer des réductions de crédits sur les pôles santé et social.

- L'inscription directement au budget initial des crédits pour les cordées de la réussite (Crédits d'Etat et Politique de la Ville) pour un montant estimé de **13 000 €** soit une augmentation de - **5 176 €**. Ces prévisions budgétaires seront réajustées selon les notifications de subventions qui arrivent au fil de l'année civile.
- ERASMUS : en 2026, deux projets ont obtenu un financement : un projet pour l'IFSI à hauteur de **8 700€** et un projet pour l'enseignement général pour **22 391 €**. Un reliquat pour un projet ERASMUS IFSI 2024-2026 pour 701 € afin de solder un projet encore en cours de finalisation.
- Prévision de la subvention régionale pour le paiement des frais de stage et déplacement ainsi que des heures facturées par l'Université pour l'enseignement des intervenants à hauteur de **373 460 €** (ajustable selon la notification également).
- Une augmentation des prévisions de dépenses pour les projets et sorties culturels (**+ 1 730 €**) avec maintien de la subvention régionale « actions éducatives » pour 15 000€ mais avec inscription du reliquat 2025-2026 estimatif et qui dépendra des dépenses réellement effectuées jusque décembre 2025. De plus les projets évoluent d'année en année et sont différents tant dans leur objet que dans leur financement ou montant. Les sorties qui sont enregistrées en 2026 trouvent donc soit un financement par la subvention AEDU ou un don de l'association des étudiants.
- **Pas d'activité VOYAGE** prévu au budget. Compte tenu de la réduction de la dotation globale de fonctionnement, des choix ont dû être réalisés afin d'assurer les conditions de travail et d'enseignement. Ainsi, les dépenses occasionnées par les frais d'accompagnateurs ne peuvent pas être supportés en 2026 et ainsi, toute sortie ou voyage facultatif ne peut être programmé sauf à obtenir un financement autre.
- Ainsi, la répartition des Domaines au sein du service Activités Pédagogiques se traduit dans le graphique suivant : les frais liés aux remboursements des stages représentent 51 % des dépenses (-3 points) et nécessitent un travail administratif conséquent. Les dépenses du pôle Sciences représentent 5% (4% en 2024), celles du pôle santé 1% et le pôle social 0.45% (-0.5 point). Celles de l'apprentissage sont en augmentation pour représenter 25 % (+2 points) mais cette part est à relativiser avec les dépenses UFA directement imputées sur le service ALO et donc elle serait encore plus élevée. Les dépenses liées au versement du Greta représentent 3% des dépenses de AP contre 7% en 2025 mais les aides ont été inscrites au service VE. La répartition des dépenses évolue donc sensiblement entre les deux exercices.



L'évolution des ouvertures de crédits dans le graphique ci-dessous montre que les prévisions budgétaires 2026 sont en diminution par rapport à celles de 2025 pour le service AP selon les explications qui viennent d'être données. Le service ALO est en diminution également suite à la réduction prévisible du coût de l'énergie pour le gaz et l'électricité ainsi que par la suppression des opérations pour ordre pour la paie à façon à la suite de l'arrêt des contrats parcours emploi compétence dans les lycées. Ce service attend également encore des économies à réaliser sur certains postes de dépenses.

Evolution des prévisions de dépenses par exercice budgétaire



3.2 Service Vie de l'Elève :

Depuis le budget 2022, sont enregistrées les dépenses liées au personnel sur le service VE (pour les AED. Entre 2025 et 2026 apparaît une différence de + 38 157 € qui s'explique par :

- Une prévision de dépenses de 10 000€ pour les crédits fonds sociaux Etat (au lieu de 30 000 €). Lors de l'élaboration de ce budget, nous ne connaissons pas les montants de cette dotation. Nous étions dotés pour 2024-2025 d'un montant de 10 500 €. Nous avons obtenu une dotation complémentaire de 8603 € en novembre 2025.
- Le nombre de dossiers validés en commission fonds social est en diminution : 135 (contre 148 en 2024-2025, 163 en 2023-2024, 216 en 2022-2023, 287 en 2021-2022 et 340 en 2020-2021) lycéens bénéficient d'aides à la restauration soit 11% contre 13 % en 2024-2025. Les familles ne viennent pas systématiquement retirer un dossier malgré les diverses communications sur les aides possibles du FSL. Certains élèves ont aussi peut-être choisi de ne pas déjeuner au restaurant scolaire.
- Inscription des aides aux repas pour le GRETA 3 000 € et pour le GIP 18 957 € pour les apprentis CAP AEPE, BTS SP3S, IMRT, AS, DEAP, IFSI par apprentissage.
- Suppression de l'ouverture de crédits pour les aides régionales à la restauration pour les étudiants infirmiers et aides-soignants boursiers échelon 3, 4, 5, 6 et 7 d'un montant de 3.30 € par repas dans la limite de 100 repas maximum. Soit une diminution de 8 000 €. Cela est très dommageable pour les étudiants concernés qui pouvaient déjeuner à moindre coût d'autant que sur 2025, ces aides s'élevaient à 10 530 € de janvier à juin 2025.
- Pas d'ouverture de crédits du FVL 2025-2026 soit - 800 €. Il conviendra d'attendre l'appel à projet pour 2026-2027.

- L'ouverture de crédits pour la paie à façon des AED pour 390 000 € (+ 45 000 €). En effet, depuis le 1^{er} janvier 2022, le dispositif de mutualisation de la paye des personnels recrutés par les EPLE évolue et la paye à façon doit être mise en œuvre. Pour ce faire, l'établissement employeur doit inscrire dans son budget les crédits relatifs à la rémunération des contrats aidés et AED mais avec des opérations de dépenses et recettes pour ordre. Cela pour but de permettre un affichage sincère du montant financier que représente cette masse salariale pour chaque EPLE.
- Une stabilité des crédits ouverts pour l'infirmerie.

Ces ouvertures de crédits sont prévisionnelles et seront ajustées au regard des notifications de subventions.

Le graphique ci-dessous démontre l'évolution des dépenses d'aides sociales depuis 2021 :

Les aides sont octroyées sur une enveloppe fermée.



3.3 Service Administration et logistique :

Depuis 2023, prise en compte de la participation de l'Ufa et du GRETA aux frais généraux du service ALO avec l'inscription en diverses activités. Les documents en annexe du présent rapport détaillent le ratio de réversement. Pour le CFA un ratio à 0.056 pour les activités déterminées et pour le GRETA un ratio à 0.026.

Un premier constat est la mobilisation de 65 % de la DGF pour le service ALO alors que lors des 3 derniers exercices nous étions à plus de 99 %. Cela va trouver l'explication dans un niveau devenu plus raisonnable des dépenses d'énergie même si cela reste encore important.

➤ Si nous entrons davantage dans le détail des recettes, nous pouvons ajouter que l'on constate :

- Une diminution du Domaine recettes de fonctionnement de 21 632 € qui s'explique par une diminution de la DGF 2026 pour 19 800 €, une diminution de 1 832 € des participations des Ufas et du Greta. En effet, nous ne retrouvons plus de participation pour AFI 24 comme annoncé déjà précédemment (- 4 864 €) tout en ayant une augmentation pour le réversement UFA (+ 8 365 €) et une diminution pour le réversement GRETA (-5 333 €)

- Une augmentation des recettes liées aux loyers et charges des logements d'un montant de 9 791 € avec la location de 5 chambres pour les assistants étrangers depuis octobre 2024, d'un logement F3 en convention d'occupation précaire et à compter de janvier 2026 d'un logement F3.
- Une réduction de recettes pour les ventes de badges et produits divers pour -150 €.
- Une réduction de recettes pour les reversements dans le cadre de l'accueil de formations pour – 200 €.
- Une réduction de la recette prévue dans le cadre de l'utilisation des locaux par les associations à hauteur de 2 100 €.
- La suppression des financements pour l'inscription des écritures de paie à façon des PEC pour – 36000€.

La réduction des recettes de ce service ALO s'élève à 36 661 €.

➤ Si nous entrons davantage dans le détail des dépenses sans considération des amortissements et paie à façon, entre 2025 et 2026, apparaît une réduction des prévisions de dépenses du service ALO de 87 531 € équivalent à la baisse de l'année précédente soit une réduction de 15 % des ouvertures de crédits.

En effet, la réduction prévisible mais incertaine des coûts unitaires d'électricité (-13%), la prévision de la baisse relative du prix du gaz naturel (-22%) couplé à la sobriété énergétique (-6%) correspond à une réduction de 37539 € de crédits pour la viabilisation sur ALO par rapport au budget 2025. Nous devons en conséquence, pour atteindre ces estimations de dépenses, réaliser les économies attendues et réduire nos consommations en m3.

Prenons à présent, domaine par domaine :

- *Domaine ADMINISTRATION* : Relative stabilité de ce domaine avec une légère **diminution de 90 €** (-8996€ en 2025, -13 840 € en 2024 et -13 900 € en 2023). A présent, après plusieurs années de réductions des dépenses, il devient impossible de baisser davantage les coûts de ce domaine. Certaines lignes viennent en réduction tandis que d'autres augmentent. Pour exemple, on peut citer les augmentations sur les dépenses d'assurance (+300€), impôt logement en COP (+300€), réception (+200€), badges (+ 2 500€) et a contrario les réductions : affranchissement (-370€) frais de personnel (-720€) SMS (-1500€). Depuis janvier 2024, les bulletins ne sont plus transmis par voie postale aux familles qui peuvent télécharger directement les documents sur PRONOTE. De la même façon les communications mail doivent être privilégiées aux envois postaux. Pour 2026, l'objectif est de réduire puis supprimer l'envoi de SMS qui deviennent trop couteux. Il conviendra de mettre en place une solution alternative. D'autres lignes telles que les frais fixes doivent rester équivalents à 2025 mais avec prise en charge plus importante sur les versements GRETA et UFA.
Dans les frais administratifs, on retrouve dans cette catégorie de dépenses les frais liés au logiciel PRONOTE et EDT, les frais de téléphones portables et les frais liés aux adhésions aux groupements de commandes.
- *Domaine ENERGIE* : Un total de 288 415 € (372 039 € en 2025), y compris la participation de Ufa et Greta, auxquels il convient d'ajouter les 46 084 € financés directement sur le service SRH soit un total ENERGIE de 334 500 € contre 421 013 € en 2025, 494 000 € en 2024 (y compris la participation des Ufas et Greta). Notre inquiétude quant à ce poste de dépense demeure même si les prévisions 2026 montrent une nette amélioration. En effet, les prévisions de consommations d'énergie attendent une réduction de 6 % en lien avec nos comportements. La Région nous demande de sécuriser au maximum le poste de dépenses d'énergie et de poursuivre les efforts réalisés dans le plan de maîtrise énergétique au quotidien compte tenu de ce contexte et afin de lutter contre le changement climatique. D'ores et déjà et encore à ce jour, la période de chauffe est réduite et le marché Région gère complètement nos installations..

Gaz : Les marchés auxquels nous adhérons nous avaient fait bénéficier de tarifs particulièrement attractifs durant les années 2021 et 2022 grâce à un achat réalisé en pleine période de confinement, avec un prix de la molécule de gaz de 15 € du MWh. En 2023 la situation avait radicalement changé. A l'instar de la hausse des prix de l'électricité que nous avions subie depuis le début de l'année 2022, les cours du gaz avaient littéralement flambé, atteignant même, mi-août le prix record de la molécule de gaz de 297 € du MWh. Depuis le 01/01/2023, le fournisseur EDF, est notre fournisseur de gaz pour une

période de 4 ans (01-01-2023 au 31-12-2026). Pour 2026, le prix du MwH serait de l'ordre de 105 € (131 € prévu en 2025) ce qui correspond à une baisse de 22% de la facture 2026 par rapport à 2025.

Les prévisions budgétaires sont compliquées car la facture sera impactée par les conditions climatiques et les consommations pourront varier. Elle dépendra également de nos baisses de consommations qui résulteront d'efforts des occupants.

En ce qui nous concerne, selon ces estimations et partant des dépenses 2024-2025, les dépenses de gaz s'élèveraient à 182 000 € avec une reduction de 6 % relative à l'objectif de mise en place de la sobriété énergétique soit 171 500 € inscrits au budget.

Notre effort en terme de consommation de gaz devra se traduire par une température maximale à 19 degrés dans les salles et par une période de chauffe idéalement réduite de novembre à mars en espérant que la saison hivernale le permette. Il conviendra également de ne chauffer la journée complète qu'en cas de température très basse.

Électricité : Actuellement, le coût moyen du MWh électrique pour l'année 2026 reste incertain du fait de paramètres connus uniquement en fin d'année. La Région précise que le prix de 204 € du MWh peut être une hypothèse de départ qui sera à réévaluer.

Actuellement, le prix du MWh est de 212€ TTC. Notre consommation oscille entre 690-700MWh. Il est à espérer une reduction de notre consommation en 2026 mais cela reste difficile pour ce poste de dépense. En conséquence, nous pouvons partir sur une estimation 2026 à 698 MWh soit une ouverture de crédits à 142 000 € participation du SRH comprise.

Notre effort en terme de consommation d'électricité s'est traduit déjà depuis fin 2023 par la fermeture programmée de tous les ordinateurs pédagogiques le soir. Nous allons étendre au non démarrage automatique le matin. Avec le nombre de préfabriqués chauffés à l'électricité et les allumages forcés par les utilisateurs, nous avons installé des régulations aux vacances de la Toussaint 2024. Nous constaterons à la fin de l'exercice budgétaire 2025 si cela nous aura permis de dégager des économies. Pour l'heure, sur la période Janvier-octobre, notre consommation est strictement équivalente à celle de 2024. Adapter la chauffe de ces préfabriqués aux EDT des salles serait ideal mais cela implique que les EDT soient sûrs et fixes. Nous devons insister auprès de nos personnels pour apporter de la vigilance au départ de leur salle le soir en éteignant les lumières et en fermant les fenêtres, ce qui est loin d'être le cas actuellement. Chacun doit agir comme il le ferait chez lui.

- **Domaine LOCAUX :** Une diminution de 1 700 € contre une diminution de 13 175 € en 2025, une augmentation de 6 227 € en 2024. Le lycée doit contracter un certain nombre de contrats obligatoires et d'autres également par rapport à la halle scientifique. Ce montant ne sera pas suffisant pour signer des contrats d'entretien. La dotation complémentaire de 58 500 € de la Région reçue en novembre 2025 permettra une maintenance ponctuelle des équipements scientifiques. Tout ne pourra pas être réalisé en 2025 compte tenu des délais et un prélèvement sur le FDR sera donc opéré au moment du compte financier pour continuer d'entretenir les équipements qui devront l'être. Un ajustement des lignes au sein du domaine LOCAUX est opéré en 2026 : + + 4840 € entretien, - 1710 € produits d'entretien (avec une prise en charge plus importante par les versements GRETA et Ufa), -5 830 € SECU (la commission de sécurité s'est tenue en 2025 avec des frais), + 1000 € contrats divers. Aucun projet de rénovation d'envergure ne peut être prévu en ouverture de crédits faute de moyens suffisants pour prévoir cette dépense au risque de diminuer encore davantage le service AP.
- **Domaine REPRO + versements Ufa et GRETA:** Diminution de 4 868 €. Le prestataire du marché photocopieur est présent sur le site depuis septembre 2021. Un nouveau marché a débuté en septembre 2025 avec maintien du prestataire. Il est donc prévu une diminution des frais de location des machines car certaines d'entre elles ont été maintenues sur le site compte tenu de leur faible niveau au compteur copie. C'est également un geste éco responsable. Toutefois, nous comptons sur un effort sur le nombre de copies réalisées en demandant à chacun d'utiliser le R/V et rentabiliser au maximum le format de la feuille. Les frais liés à la location sont fixes durant la durée du contrat.

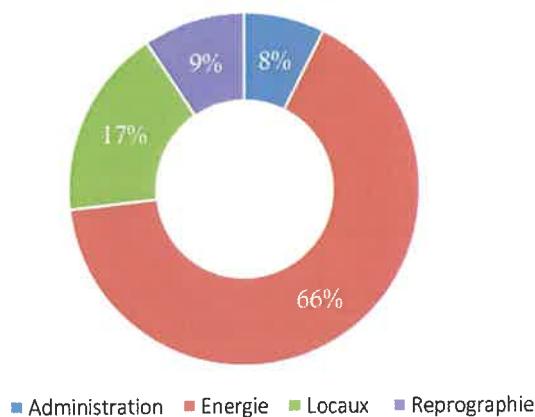
Le coût du papier n'a cessé de subir des augmentations de prix pour diminuer à partir de septembre 2024, avec un retour à la normale en 2025 :

	A4	A3
Début 2022	3.58 €	
Mars 2023	4.74 €	9.96 €
Juin 2023	4.88 €	
Octobre 2023- juin 2024	4.74 €	10.26 €
2024 :	4.34 €	
2025 :	3.48 €	

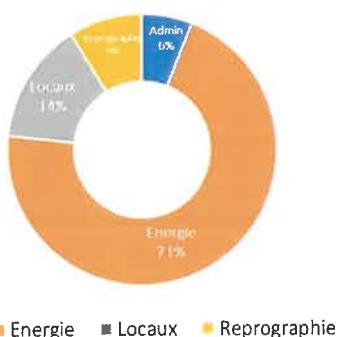
Il est nécessaire de commencer à réaliser des économies sur cette activité ainsi qu'une réflexion sur l'utilisation des photocopies car les pratiques sont différentes selon des enseignants d'une même discipline. La rigueur budgétaire ne nous permet plus de continuer à fonctionner comme avant. L'effort demandé en 2025 à hauteur de 15% de réduction sur le nombre de copies globales a pu être pratiquement atteint sur la période janvier-juillet. Toutefois, cela sera compromis avec la cyber attaque qui a induit une explosion des photocopies compte tenu du fait que l'accès à internet et au vidéoprojecteur a été impossible. Nous étudierons les chiffres précis au moment du compte financier.

- Comme le montre le graphique ci-dessous, le poste énergétique sur le service ALO (sans prise en compte de la part financée par le SRH) représente 66 % des dépenses prévisibles du service ALO (contre 71 % en 2025). Cette diminution profite aux domaines locaux et administration. Ainsi, les dépenses liées aux contrats, produits d'entretien, à l'outillage et matériaux à la réparation sont en augmentation et représentent 17 % des dépenses du service ALO. Les ouvertures de crédits de l'activité administration représentent 8 % des dépenses de ALO (+ 2 points). La reprographie correspond toujours à 9 % des dépenses de ALO.

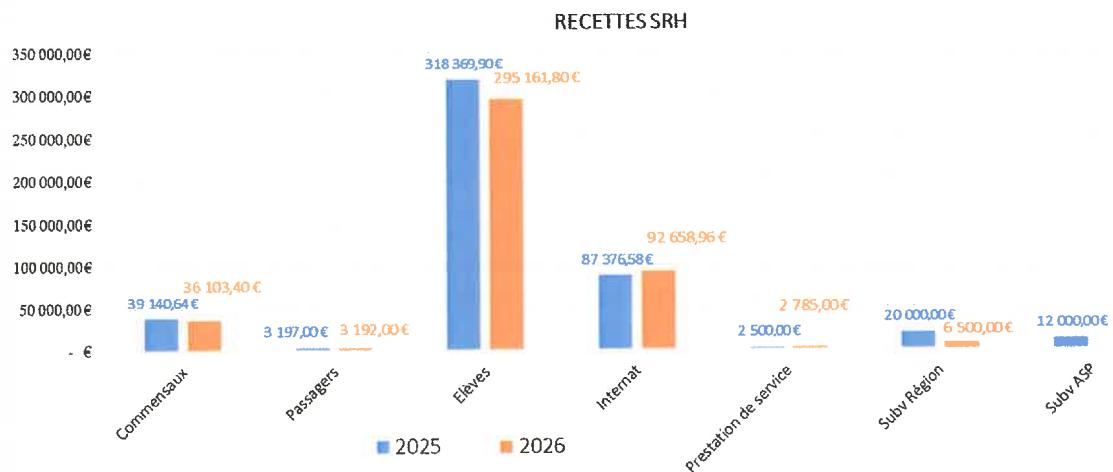
2026 Répartition des Domaines au sein du service ALO - Dépenses sans amort. et rémunération



2025 Répartition des Domaines au sein du service ALO - Dépenses sans amort. et rémunération

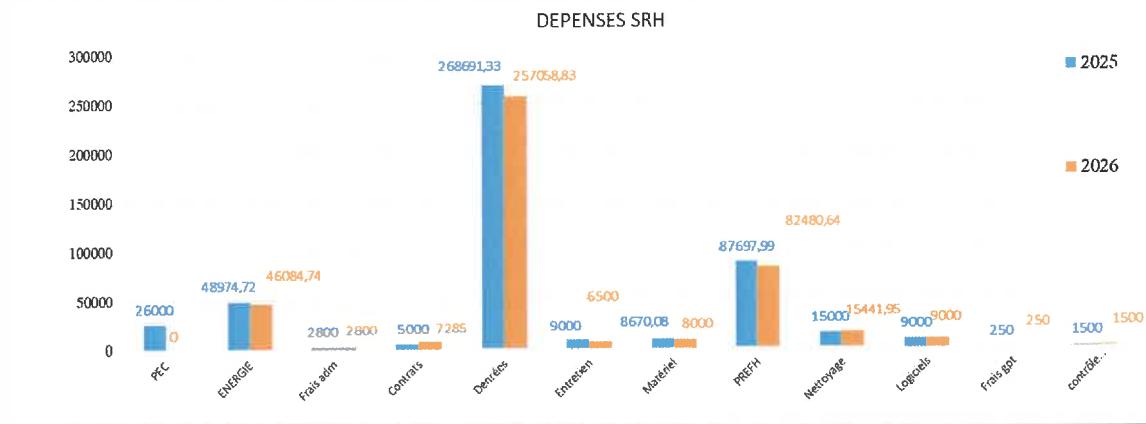


3.4 Service Restauration et Hébergement :



- Diminution prévue sur le SRH d'un montant de 46 182.96 € contre – 31 050.24 € en 2025. On va trouver l'explication facilement par le graphique en voyant la disparition des subvention ASP et Région pour les contrats Parcours emploi compétence pour 25 500 € et encore cette année par la diminution certaine des recettes liées aux repas à la prestation.
Il est difficile d'anticiper l'avenir sur le nombre de repas servis ou de lits occupés à l'internat. De ce fait, il convient malgré tout d'être prévoyant et de ne pas surestimer les ouvertures de crédits. Toutefois, l'estimation du nombre de repas servis est prévu en rapport des repas déjà servis en 2025.
- Les tarifs de la prestation élève sont basés sur les tarifs arrêtés par la Région et prévus à 4.05 € pour l'année scolaire 2025 – 2026. Cela faisait plus de 10 ans que les tarifs n'avaient pas augmenté et cela était problématique au regard de l'inflation des prix des denrées. Le forfait internat a augmenté de 0.10 €/ jour soit un tarif à 11 €. La maîtrise du crédit nourriture est plus sereine depuis septembre et nous avons pu ajouter le fruit en plus pour ceux qui le souhaitent, la réintroduction du fromage et la mise en place de repas à thème. Le crédit nourriture reste néanmoins surveillé de près mensuellement afin de réadapter au besoin la situation.
- Depuis septembre 2019, l'ensemble des recettes liées à la distribution des repas sont impactées par les charges de fonctionnement reversées à la Région pour la participation à la rémunération des personnels Région soit pour 20 % contre 22.50 % jusque juillet 2024.
- Sur préconisation de la collectivité, la totalité des dépenses et des recettes du service de restauration et d'hébergement du lycée sont retracées de manière autonome dans le service spécial. Les dépenses de viabilisation sont estimées par le nombre prévisible de repas servis sur l'année multiplié par 0,35 € (possibilité entre 0.35 € et 0.48 €), 0.18 € pour les petits déjeuners (possibilité entre 0.18 € et 0.24 €) et le nombre prévisible de nuitées multiplié par 1,35 € (possibilité entre 1.35 € et 1.82 €) soit pour 2026 une contribution s'élevant à 46 084.74 €. Cela correspond à une base estimative de 89 900 repas servis (contre 97 976 prévus en 2025) car tous les internes ne prennent pas systématiquement un petit déjeuner, un déjeuner ou un dîner et 8 208 nuitées prévisibles après déduction des absences éventuelles contre 8 164 en 2025. L'internat impacte beaucoup sur le crédit nourriture. Le forfait journalier s'élève à 11 € mais 2.20 € sont reversés pour la rémunération du personnel, 2.23 € pour l'énergie, 0.69 € pour les autres dépenses du SRH. Par conséquent, il ne reste que 5.88 € (5.75 € en 2025) pour couvrir les 3 repas journaliers ce qui est peu. De la même façon, les 0.69 € par repas pour couvrir les autres charges (produits entretien, contrats, frais administratifs, réparation, matériels et équipements) restent limités si l'on veut renouveler des équipements ou vaisselle.

- La maîtrise des dépenses du SRH sera encore constraint même si une amélioration est apparue à partir de septembre 2025. En effet, le renouvellement de matériels, les contrats divers, les réparations et les produits de nettoyage restent un poste lourd. En effet, bon nombre d'équipement ont plus de 20 ans et un renouvellement est demandé auprès des services de la Région car les frais de maintenance sont parfois conséquents et certaines pièces détachées impossibles à trouver.

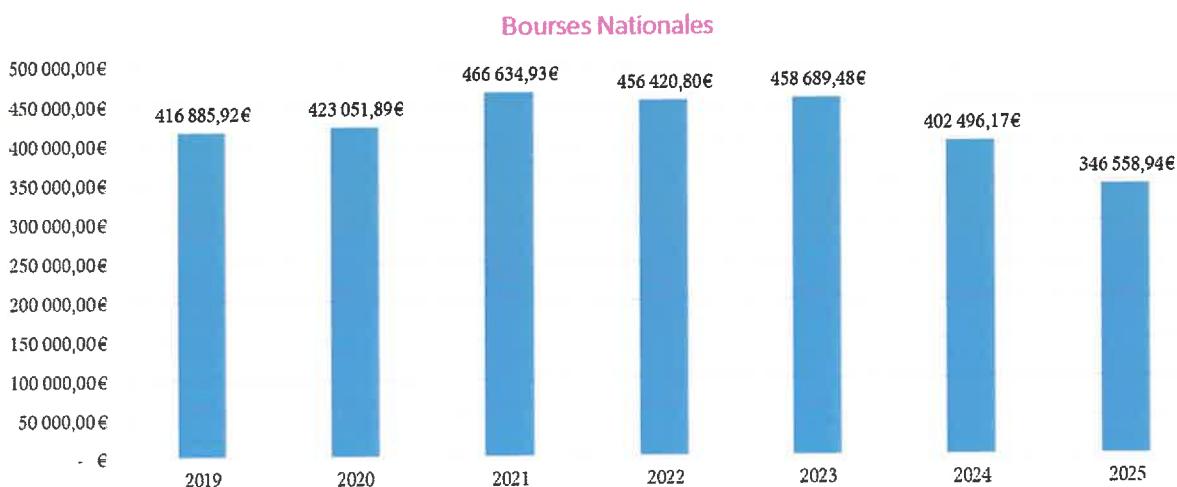


3.5 Service Bourses Nationales :

Compte tenu du passage au progiciel Op@le en tant que testeur phase 4 depuis 2023, il est demandé aux EPLE concernés de ne plus inscrire au budget le service des bourses. En effet, cela découle du Décret n°2020-939 du 29/07/2020 modifiant l'organisation financière des EPLE et qui prévoit entre autres la suppression de l'inscription des dépenses de bourses nationales, effectuées pour le compte de l'Etat, au budget des établissements publics locaux d'enseignement. L'application de ces dispositions se fera de façon échelonnée au fur et à mesure du déploiement sur les EPLE du nouveau système d'information budgétaire et comptable entre 2021 et 2025.

Cela veut concrètement dire que les flux financiers n'ont plus à apparaître dans le budget même si les EPLE continuent de verser les bourses aux familles bénéficiaires.

Cela ne nous empêchera pas de suivre l'évolution des bourses du secondaire allouées. D'ailleurs, nous pouvons constater par la diapo ci-dessous, que le montant des bourses octroyées qui ne cessait d'augmenter depuis 2015 est en relative stabilité entre 2022 et 2023 avec une moyenne de 470 boursiers du secondaire représentant 41% de la population lycéenne. En 2025, nous retrouvons uniquement le montant versé pour le TR2 et TR3 de l'année scolaire 2024-2025.



3.6 Service CAMPUS :

- Pour rappel, les activités liées au CAMPUS ALS sont regroupées au sein d'un service spécial pour un total estimé de 118 952.93 € contre 140 045.04 € en 2025.
 - Nous retrouvons pour la 6^{ème} année le domaine PIA programme innovation avenir sur 10 ans (jusque 2029) pour 43 057.05 € par an versé par l'Université de Lille afin de mettre en réalisation le projet « A vous le Sup ! » action 1 : création de la maison Aiguill'AGE permettant un accueil et un programme annuel de manifestations (expositions, conférences, visites de laboratoires de recherche, des entreprises, ateliers de simulation sur les métiers notamment grâce à la réalité virtuelle) sur les thématiques de la santé, de la longévité et ses métiers attenants. Les reliquats de chaque exercice du projet PIA seront intégrés ultérieurement par DBM en cours d'exercice 2026. Ces crédits permettent essentiellement la rémunération du poste de responsable du dispositif Aiguill'AGE. Toutefois, il faut préciser que le lycée n'a reçu aucune facture à payer depuis 2023 de la part du Rectorat.
 - Les autres actions du CAMPUS sont financées par la Région qui alloue des crédits de fonctionnement pour 5 000 € afin de prendre en charges les dépenses courantes du CAMPUS ALS. A cette dotation de fonctionnement vient s'ajouter depuis l'exercice 2024 une subvention pour financer d'actions des membres du CMQ après dépôt de fiches actions bien en amont. Cette subvention est estimée à 24 000€ pour 2025 soit une diminution de 6 000 € au regard de la subvention qui a réellement été attribuée en 2025. On note également une recette liée aux reversements des membres du CMQ à hauteur de 1 200 €.
 - Depuis l'exercice 2022, des ouvertures de crédits ERASMUS sont prévues. Pour 2026, nous prévoyons des ouvertures de crédits pour 45 695.88 € (41 700 € pour le projet ERASMUS 2025-2026 et 3 571.20 € par rapport aux reliquats 2024-2025 avec un solde des mobilités à verser aux deux partenaires lorsque nous obtiendrons le résultat du rapport final.
- Le lycée Valentine Labbé est tête de ce consortium – voie professionnelles (ASSP, AEPA) et CAP Petite enfance. Le projet inclut le lycée LP de Yser de Wormhout et le lycée Pierre Mendès France de Bruay la Bussière. Le projet a pour objectif le développement de la stratégie d'internationalisation du CAMPUS ALS, l'amélioration de l'insertion professionnelle des élèves, et l'amélioration des pratiques d'enseignement.
- Enfin, on enregistre des reliquats des mobilités des années antérieures qui peuvent être mobilisées pour les futures mobilités ou pour des actions dans le cadre d'ERASMUS DAY.

Réalisation de l'équilibre budgétaire

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de fonctionnement	2 179 391.23 €	2 179 391.23 €
	Résultat prévisionnel	0 €

0 € correspondent à l'amortissement réel

Tableau prévisionnel de financement

	<u>Emplois</u>	<u>Ressources</u>
<u>Opérations d'investissement</u>	<u>0.00 €</u>	<u>0.00 €</u>
<u>Insuffisance d'autofinancement</u>	<u>0.00 €</u>	<u>0.00 €</u>
<u>Prélèvements sur fonds de roulement</u>	<u>0.00 €</u>	<u>0.00 €</u>

Annexe 4

Analyse financière du Fonds de roulement (1)
LYCEE VALENTINE LABBE 0590122M
BFdR négatif ou positif: -120559,84 € au 31/12/2024

Eléments à retraiter		Données COFI au 31/12
A Fonds de roulement net comptable au 31/12		139 607,61
Fonds de roulement lié à des dépenses futures, probables ou certaines		
1 Provisions et dépréciations (15,29,39,49,59)		0,00
2 Dépôts et cautions reçus compte 165		1 597,00
Fonds de roulement affecté à des activités particulières		
3 Stocks		4 611,61
Eléments de fragilité potentielle du fonds de roulement		
4 Crédences douteuses: compte 416 (non dépréciées)		445,71
5 Crédences supérieures à un an (non dépréciées)		0,00
6 Réserve de fonctionnement nécessaire à l'activité (si BFdR positif)		0,00
Part du fonds de roulement déjà mobilisée		
7 Prélèvements sur FDR votés au BP ou DSM 116000 € pour budget 2025		116 000,00
Fonds de roulement disponible		
B Fonds de roulement disponible au 31/12/XXX (=A-1-2-3-4-5-6-7)		16 953,29
C Montant d'une journée de fonctionnement (classe 6 décaissable / 360)		5 526,68
D Évaluation du FDR disponible en nombre de jours de fonctionnement (=B/C)		3,07

Le fonds de roulement disponible au 30/11/2025 s'élève à 16 953,29 € et correspond à 3 jours de fonctionnement. Nous sommes alors en dessous du minimum de 30 jours préconisé par la Région pour un lycée d'enseignement général et technologique.

4. Objectifs à rechercher dans chaque service

Activités Pédagogiques :

Les crédits pédagogiques de l'enseignement général, du CDI, de l'EPS sont stables en 2026. Ceux des 3 pôles sont à considérer dans leur globalité avec les reversements GRETA ET GIP. En ce sens, ils augmentent pour le pôle social et santé grâce aux crédits GIP et GRETA tandis que ceux du pôle sciences diminuent partiellement du fait qu'il n'a pas de groupe d'apprentis pour cette année scolaire. Des crédits supplémentaires pour le pôle sciences seront déployés au moment du compte financier par rapport à la dotation complémentaire 2025 d'un montant de 58 500 € puisque toutes les interventions de maintenance des équipements ne pourront avoir lieu sur la période de novembre-décembre 2025. Le compte financier 2025 nous permettra également de faire le point sur la situation du FDR au 01/01/2026 et de mobiliser éventuellement la Région pour réabonder le fonds de roulement.

Service Administration et logistique :

Depuis les 8 dernières années, la maîtrise des coûts de ce service est active. Elle a porté sur l'adhésion aux groupements d'achat pour l'énergie, à la maîtrise des dépenses d'entretien et de fournitures administratives, à la mise en place de la numérisation à l'intendance et à la baisse significative des frais d'affranchissement compte tenu de la dématérialisation, à la suppression des carnets de correspondance.

Il est encore demandé de dégager des réductions de dépenses supplémentaires dans ce service en 2026 et plus précisément sur le poste de l'affranchissement et SMS, de la viabilisation et de la reprographie.

Par ailleurs, il faut maintenir la vigilance sur la fermeture des fenêtres et l'extinction des éclairages et des ordinateurs en quittant les lieux. La poursuite des rénovations des éclairages par l'installation de LED est une solution supplémentaire d'économies mais la dotation de fonctionnement ne permet PLUS la mise en place de projets de rénovation conséquents par les agents ATTEE. Les projets ne pourront être envisagés que par des demandes d'acquisition de matières d'œuvre auprès des services de la Région mais la temporalité est plus incertaine.

Service Restauration et Hébergement :

Les dépenses d'entretien et de maintenance du matériel sont une charge très lourde dont la limitation constitue un objectif difficile car une partie du matériel est ancien et nécessite de plus en plus de réparations. Toutefois, la Région renouvelle régulièrement son parc de matériels. De plus, le respect des règles d'hygiène et de sécurité impose des matériels et produits adaptés. La loi Egalim est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Elle prévoit plusieurs mesures ambitieuses pour améliorer la durabilité environnementale des repas. Elle impose que soient servis au moins 50% de produits de qualité et/ou durable dont 20% issus de l'agriculture biologique et des repas végétariens.

Compte tenu de la gestion complexe du crédit-nourriture et malgré l'augmentation récente des tarifs, il apparaît très difficile, en l'état, d'intégrer 20 % de produits biologiques dans nos approvisionnements, bien que cela reste un objectif souhaité par l'établissement. Nous avons toutefois pu améliorer l'offre en proposant récemment un fruit en supplément ainsi que du fromage, et nous maintenons chaque mois l'organisation de repas à thème.

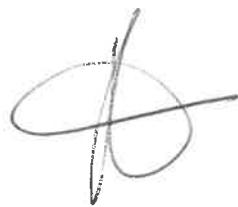
Par ailleurs, le départ à la retraite du chef de cuisine au cours de l'année 2026 rendra nécessaire son remplacement par un personnel motivé et qualifié, afin d'assurer la continuité et la qualité du service de restauration.

La Proviseure




LYCÉE VALENTIN
LA PROVISEURE
ABBÉ
LA MADELEINE

La Secrétaire Générale



Annexes :

ANNEXE 1 : liste des contrats, marchés et conventions

ANNEXE 2 : calcul du SRH – repas servis en 2023- et du 01/01/2024 au 30/10/2024

ANNEXES 3 : Ratios participation – CFA – AFI 24 - GRETA

ANNEXE 4 : analyse financière

ANNEXE 5 : EPA

Contrats							
Objet	Family du contrat obligatoire	Service contracté (1 ligne par service)	Caractéristique du contrat (1 ligne par service)	Tiers	Date d'effet	Durée	Montant initial 2024
Etablissement /lycée : LYCÉE VALENTINE LABBÉ LA MADELEINE UAI : 063013H *Par référence au Guide de maintenance ou autre à une demande de la Région							
1 gaz condensé	INSTALLATION DE GAZ	AP		AIR PRODUCT	07/02/23	3 ans	1 234 €
2 publication marché	INFORMATIQUE ET MAINTENANCE LOGICIELS	ALO		ALI	01/01/24	Annuel	129 €
3 entretien parc arboré	ESPACES VERTS	ALO		ARBOR PAYSAGE	01/01/25	Annuel	6 000 €
4 extincteur	MOYENS DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE	ALO		Le boulanger sécurité	01/01/24	Annuel	3 784 €
5 nettoyage des toilettes / marché	GRANDES CUISINES ET APPAREILS DE CUISSON	SRH		SAPIAN	06/01/25	2 ans	708 €
6 Droit de copie	REDEVANCE	AP		GFC	08/07/24	renouvelable	7 107 €
7 entretien incendie	Moyens de secours contre l'incendie	ALO		chubib	01/12/23	3 ans	9 000 €
8 dépense informatique	INFORMATIQUE ET MAINTENANCE LOGICIELS	ALO		DAIP	01/01/17	renouvelable	583 €
9 nettoyage réseau eaux usées	GESTION DECHETS	ALO		MILE	01/01/24	Annuel	1 389 €
10 nettoyage bac à graisse	CUISINE	SRH		MILE	01/01/24	Annuel	2 600 €
11 maintenance photocopies	TELECOMMUNICATIONS	ALO		buromatic59	01/09/21	4 ans	10 220 €
12 location photocopies	TELECOMMUNICATIONS	ALO		buromatic58	01/09/21	4 ans	21 933 €
13 installation hordeur mère	INFORMATIQUE ET MAINTENANCE LOGICIELS	ALO		buromatic	01/01/24	Annuel	615 €
14 logiciel GENIVALLY	INFORMATIQUE ET MAINTENANCE LOGICIELS	AP		GENIVALLY	01/01/24	Annuel	60 €
15 logiciel de gestion des repas	CUISINE	SRH		INCB	06/01/25	3 ans	7 655 €
16 logiciel PRONOTE SMS EDT	INFORMATIQUE ET MAINTENANCE LOGICIELS	ALO		INDEX EDUCATION	01/01/24	Annuel	8 400 €
17 ramoneur	RAMONAGE	ALO		au p'tit ramoneur	01/01/24	Annuel	320 €
18 maintenance standard téléphonique	TELECOMMUNICATIONS	ALO		IFT TEC	01/11/23	3 ans	2 034 €
19 auxiliaire d'ordinateur / formation IUT RT	UNIFICATION RADIODÉTÉLÉ	AP		IRSN	01/01/22	3 ans	3 700 €
20 analyse bactériologique eau et légumes	LEGONELLES	SRH		LDAR	01/01/25	2 ans	850 €
21 contrat monétique paiement internet	INFORMATIQUE ET MAINTENANCE LOGICIELS	SRH		LM CONTROL	01/01/24	Annuel	108 €
22 assurance	REDEVANCE	AP/ALO	80% AP 20% ALO	MAIF	01/01/24	Annuel	12 850 €
23 hébergement site internet	INFORMATIQUE ET MAINTENANCE LOGICIELS	AP/ALO	50% AP 50% ALO	OVH	01/01/24	Annuel	880 €
24 location machine à affranchir	COURRIER	ALO		pinney boxes	30/12/20	5 ans	829 €
25 logiciel sage	INFORMATIQUE ET MAINTENANCE LOGICIELS	AP		QI INFOTIMATIQUE	01/01/20	renouvelable	383 €
26 Téléphone fixe: marché	SYSTÈMES DE GÉNÉRATION D'ÉNERGIE ÉDÉNENNES	ALO		SFR	2021	2 ans	2 300 €
27 portables	TELECOMMUNICATIONS	AP/Alorsqu'istik	30% AP 50% CAMPUS 40% SRH	SFR	01/09/14		2 025 €
28 sécurité incendie: Intense	GRANDES CUISINES ET APPAREILS DE CUISSON	SRH		SAFEIOS	14/02/24	3 ans	1 370 €
Contrats							
*Par référence au Guide de maintenance ou autre à une demande de la Région							
29 déchets déchets dangereux pour l'eau, déchets de laboratoire, déchets des produits de soins	GESTION DECHETS	AP		sanitec	06/01/23	3 ans	5 000 €
30 nettoyage des mèches	TORTURES	ALO		SE	01/01/22	3 ans	9 728 €
31 logiciel maintenance accès du tyrois	INFORMATIQUE ET MAINTENANCE LOGICIELS	ALO		SELFPAIR	01/01/19	Annuel	508 €
32 maintenance des portails	PORTES/PORTAILS AUTOMATISÉS	ALO		SMF	01/01/22	3 ans	2 215 €
33 désembuage / marché	DESEMPUAGÉ	ALO		STOREHAL	2021	3 ans	952 €
34 maintenance centrifugeuse	EQUIPEMENT SOUS PRESSION	AP		THERMO ELECTRON	01/01/24	Annuel	1 100 €
35 contact contre les spéléoles	GESTION DECHETS	ALO		BATISANTE	01/02/22	3 ans	1 000 €
36 entretien portes TGBT	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET DÉCLARAGE DE SÉCURITÉ	ALO		SATELEC			2 400 €
37 maintenance appareils en climatisation et réfrigérateurs	SYSTÈMES DE CUIMATISATION ET POMPE A CHALEUR REVERSIBLES	AP		CULLIGAN	01/09/24	3 ANS	2 780 €
38 location siège de sport	REDEVANCE	AP		maïne	01/01/24	Annuel	9 920 €
41 nettoyage vêtements école EURL BUR			Administration et logistique	CLEAN & ME	2028	Annuel	10 000 €
42 vérification de 21 sorties	INSTALLATIONS DE VENTILATION		Activité pédagogique	GROSSERON	2025	Annuel	2 300 €
43 Contrôle et pose de meubles	INSTALLATIONS DE VENTILATION		Activité pédagogique	DISLAB	2025	Annuel	8 200 €
44 Entretien: 7 digesteurs gis spéciifiques	INSTALLATION DE GAZ		Activité pédagogique	DRAGER	2025	BI ANNUEL	3 400 €
45 Véto: périodique 3 sorties/ves	INSTALLATION DE GAZ		Activité pédagogique	APAVE	2025	tous les 2 ans	1 260 €
46 Entretien: 12 centrifugeuses	EQUIPEMENT SOUS PRESSION		Activité pédagogique	THERMO ELECTRON	2025	Annuel	1 650 €
47 Entretien: halle à pétanques frites	INSTALLATIONS DE VENTILATION		Activité pédagogique	DISLAB	2025	Annuel	3 100 €
48 entretien 8 armoires ventilées	INSTALLATIONS DE VENTILATION		Activité pédagogique		2025	Annuel	
49 entretien réparation 114 pétanques automatiques			Activité pédagogique	METTLER TOLEDO	2025	Annuel	6 500 €
50							
51							
52							
53							
54							
55							
56							
57							
58							
59							
60							
61							
62							
63							
64							
65							
66							
67							
68							
69							
70							
71							
72							
73							
74							
75							
76							
77							
78							
79							
80							
81							
82							
83							
84							
85							
86							
87							
88							
89							
90							
91							
92							
93							
94							
95							
96							
97							
98							
99							
100							
101							
102							
103							
104							
105							
106							
107							
108							
109							
110							
111							
112							
113							
114							
115							
116							
117							
118							
119							
120							
121							
122							
123							
124							
125							
126							
127							
128							
129							
130							
131							
132							
133							
134							
135							
136							
137							
138							
139							
140							
141							
142							
143							
144							
145							
146							
147							
148							
149							
150							
151							
152							
153							
154							
155							
156							
157							
158							
159							
160							
161							
162							
163							
164							
165							
166							
167							
168							
169							
170							
171							
172							
173							
174							
175							
176							
177							
178							
179							
180							
181							
182							
183							
184							
185							
186							
187							
188							
189							
190							
191							
192							
193							
194							
195							
196							
197							
198							
199							
200							
201							
202							
203							
204							
205							
206							
207							

Colonne1	Colonne2
	Dates
lycée Maurice Duhamel LOOS Dentelles perlées	01/01/2025 AU 31/12/2027
LYCEE EIFFEL Entretien	01/01/2026 AU 31/12/2028
LYCEE EIFFEL papeterie	01/01/2026 AU 31/12/2028
LYCEE EIFFEL papeterie	01/01/2025 AU 31/12/2027
LYCEE PAUL DUEZ CAMBRAI épicerie	01/01/2025- 31/12/2027
LYCEE HAUBOURDIN CONTROLE BACTERIOLOGIQUE	01/01/2025- 31/12/2027
LYCEE HAUBOURDIN DESENFUMAGE	15/01/2024- 31/12/2026
LYCEE PASTEUR Vlandes	01/09/2024- 31/08/2027
LYCEE PASTEUR végétés	2026-2029
LYCEE VOLTAIRE fruits légumes poisson	01/09/2025 - 31/08/2028
LYCEE WOLLEZ MONTREUIL HOTTE	01/01/2025- 31/12/2027
REGION - ELECTRICITE	2022-2025
REGION - GAZ	2023-2026

LYCEE VALENTINE LABBE LA MADELEINE

Conventions

Version CA 11/25

- Convention et ses avenants avec la Région Hauts de France relative au financement des indemnités de stages et frais de déplacements IFSI et à l'organisation de ces formations
- Convention pour l'organisation des épreuves écrites du concours agro veto TECH PARIS avec le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.
- Convention de gestion administrative et financière des emplois avenir professeur avec le Lycée Gustave EIFFEL d'Armentières, qui assurera la rémunération et les déclarations sociales de ces personnels
- Convention de partenariat entre notre lycée, Tête de Cordée et les EPLE encordés pour la détermination des modalités de mise en œuvre du projet Cordées de la réussite
- Convention de partenariat avec le Planning familial 59 de Lille pour la mise en œuvre de séances d'animation sur le thème de la vie affective et sexuelle.
- Convention contrat de partenariat avec l'association « en mauvaise compagnie » dans le cadre du projet « préparation au grand oral »
- Convention avec la délégation Léo Lagrange dans le cadre d'actions éducatives en lien avec le projet de lutte contre le harcèlement « pHARé by Léo »
- Conventions liées aux projets pédagogiques votés en CA: imaginaire compagnie, association 25^e image, association anna Ten, détournement, association REVES, SOS homophobie
- Convention de partenariat dans le cadre du projet EDUC ILLIS
- Convention de partenariat relative à l'organisation du festival du film social avec l'association la 25^e image.
- Convention de partenariat avec ENACTUS pour un projet pour les 1^{ASSP}, TASSP dans l'accompagnement de la réalisation et concrétisation de projets
- Convention de partenariat 2025-2026 avec l'association Natalie DOIGNIES dans le cadre de la formation des apprenants au baccalauréat AEPA
- Convention lycée – école centrale de Lille- école nationale supérieure de chimie de Lille – IEMN – lycée Sainte Marie pour le programme PEI Scientifique : pour préparer les élèves à la réussite dans l'enseignement supérieur et stimuler l'ambition des élèves vers les études de haut niveau.
- Conventions d'utilisation des locaux scolaires et de formation en partenariat entre le lycée et l'ESPE : dans le cadre de l'enseignement du Master Métier de l'enseignement et de la formation en sciences et techniques médico-sociales mise à disposition de locaux du lycée.
- Convention de prestation de formation avec Accessi com pour une action de formation à destination des étudiants « facile à lire et à comprendre »
- Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques TIPI pour internat via GFE dans l'optique de Op@le

- Conventions d'utilisation des locaux scolaires et de formation en partenariat entre le lycée et le centre de formation Pasteur de LILLE : dans le cadre de l'enseignement « épreuve pratique du BTS ABM : activités technologiques de biochimie, microbiologie et d'hématologie
- Convention de formation bilatérale entre le CEFIEC et le lycée dans le cadre de la formation des directeurs d'IFSI
- Convention de subvention ERASMUS + CMQ ALS 2022-1-FR01-KA121-VET-000068507 pour la période du 01/06/2022 au 31/08/2023 avec une subvention maximale de 50 059 € pour 3 lycée : V LABBE, P. Mendes France et LP YSER + convention avec le lycée Gustave Eiffel d'Armentières pour la rémunération du personnel enseignant et administratif impliqués dans l'organisation et la préparation des mobilités dans le cadre du projet Erasmus +, convention d'exécution avec les lycées co bénéficiaires, le lycée Valentine Labbé étant le coordonnateur
- Convention de subvention ERASMUS+ 2022-1-FR01-KA131-HED-000051675 pour un projet de mobilité de l'enseignement supérieur IFSI pour la période du 01/06/2022 au 31/07/2024 avec une subvention maximale de 16650 € + convention avec le lycée Gustave Eiffel d'Armentières pour la rémunération du personnel enseignant et administratif impliqués dans l'organisation et la préparation des mobilités dans le cadre du projet Erasmus +
- Convention de subvention ERASMUS+ 2025-1-FR01-KA131-HED-000306920 pour un projet de mobilité de l'enseignement supérieur IFSI pour la période du 01/06/2025 au 31/07/2026 avec une subvention maximale de 8700 €
- Convention de subvention ERASMUS + 2023-1-FR01-KA121-SCH-000115850 pour la période du 01/06/2023 au 31/08/2024 avec une subvention maximale de 16 456 € et ses avenants de prolongation pour la période d'éligibilité
- Convention de subvention 2025-1-FR01-KA121-SCH-000312004 pour la période du 01/06/2025 au 31/08/2026 avec une subvention maximale de 22 391 €
- Convention de subvention ERASMUS + CMQ ALS 2023-1-FR01-KA121-VET-000116553 pour la période du 01/06/2023 au 31/08/2024 avec une subvention maximale de 42 108 € pour 3 lycée : V LABBE, P. Mendes France et LP YSER + convention d'exécution avec les lycées co bénéficiaires, le lycée Valentine Labbé étant le coordonnateur et ses avenants de prolongation pour la période d'éligibilité
- Convention de subvention ERASMUS + CMQ ALS 2024-1-FR01-KA121-VET-000213193 pour la période du 01/06/2024 au 31/08/2025 avec une subvention maximale de 36 668€ pour 3 lycée : V LABBE, P. Mendes France et LP YSER + convention d'exécution avec les lycées co bénéficiaires, le lycée Valentine Labbé étant le coordonnateur et ses avenants de prolongation pour la période d'éligibilité
- Convention de subvention ERASMUS + CMQ ALS 2025-1-FR01-KA121-VET-000310896 pour la période du 01/06/2025 au 31/08/2026 avec une subvention maximale de 41 700 € pour 3 lycée : V LABBE, P. Mendes France et LP YSER + convention d'exécution avec les lycées co bénéficiaires, le lycée Valentine Labbé étant le coordonnateur
- Conventions de partenariat avec le service social du travail Nord de France dans le cadre d'interventions pédagogiques à destination des étudiants d'IFSI dans le cadre de leur UE « rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité »
- Conventions – contrat de cession avec la Belle Histoire dans le cadre de représentations de spectacle pour les AS et IFSI
- Conventions de partage du Projet ASSURE avec le groupe hospitalier LOOS HAUBOURDIN
- Conventions diverses dans le cadre des actions menées par le bâis du Campus ALS avec divers partenaires et valorisation des partenaires / Conventions diverses dans le cadre du projet PIA/ Convention de membres CMQALS relative à la mise en œuvre du dispositif Campus des Métiers et des Qualifications / convention opérationnelle CMQ relative au financement du fonctionnement du CAMPUS et à la mise en place du programme d'activités
- Convention avec la Région HDF relative au versement forfaitaire pour la mise en œuvre des actions, dépenses d'animation et d'ingénierie du CAMPUS ALS
- Convention avec le CH Oscar LAMBRET pour la prise en charge financière des frais inhérents à la formation IMRT pour le personnel du CH / 15 € par heure de formation et 10 € par heure de suivi.
- Convention Cadre de coopération entre le Centre Oscar Lambret de Lille et le lycée Valentine Labbé précisant les modalités de coopération concernant la formation IMRT : durée de 5 ans renouvelable par avenant jusqu'au 2024.
- Conventions de formation professionnelle avec le CH TOURCOING – CIFASSIH sur le thème de Ethique et VIH , le thème de prise en charge soignante des personnes vivant avec le VIH, et aspects sociaux et ETP
- Convention et avenants avec le CHRU de Lille, pour le CESU 59, relative à la formation aux gestes et soins d'urgence à destination des étudiants et ses avenants.
- Convention avec l'Université de Droit et de la santé de Lille pour des bilans de santé des étudiants 1ère année BTS BIOAC, BIO TABM, IMRT
- Conventions Cadre avec Université et Rectorat et conventions d'applications >>> convention Lycée / Université > CPGE/Licence, convention Lycée / Université > LEGT préparant aux baccalauréats technologiques et IUT, convention Lycée / Université > STS/Université, convention Lycée / EPCSCP, convention Lycée / Universités > LEGT préparant aux BTS et avenants aux conventions d'application définissant les modalités d'inscription à l'Université et les modalités de rétrocession
- Convention de partenariat pédagogique avec l'Université de Lille 2, relative à l'organisation des formations conduisant à la délivrance du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique.
- Convention de partenariat avec l'Université de Lille et le CNRS dans le cadre d'un projet recherches actions sur les jeunes aidants en lien avec le BTS ESF.
- Convention d'attribution d'un droit de publication sur le portail du CDI géré avec E sidoc.

- Conventions de partenariat avec l'association le Bec et la Plume en lien avec le concours Eloquence organisé à Sciences Po Lille : 5 ateliers pédagogiques + convention de partenariat avec les EPLE partenaires pour organisation de la finale
- Convention lycée – école centrale de Lille pour le programme d'études intégrées
- Conventions de partenariat avec la SOLFA dans le cadre de TP obligatoires pour étudiants IFSI sur le thème des violences faites aux femmes OU réalisation de PODCATS
- Convention de partenariat avec Aroéven dans le cadre d'une formation des élèves dans le but de promouvoir le vivre ensemble
- Conventions de partenariat avec l'Accorderie de Lille Fives dans le cadre d'actions professionnelles pour les BTS ESF afin de réaliser une étude approfondie au niveau du territoire et de la population
- Convention de formation avec IRAP SANTE pour formation 1 personnel IFSI : techniques participatives et cohésion de groupe
- Convention d'utilisation des locaux scolaires et leurs avenants par les associations ayant leur siège au lycée Valentine Labbe : COOP, AEVAL, AESCFIVL, AERVL, Amicale, Les profs font le mur
- Convention d'utilisation et de mise à disposition d'espaces d'innovation partagée EIP avec la Région HDF
- Convention de traitement de données dans le cadre de l'utilisation du logiciel My Antiriade pour la gestion des emplois du temps des personnels d'Etat et des agents PEC
- Convention de mise à disposition du matériel utilisé par l'EMOP utilisant les locaux situés au lycée Valentine Labbé à la Madeleine à la Région Hauts de France
- Convention d'utilisation des locaux du lycée Valentine Labbé par l'EMOP pour la période de sept 2019 à sept 2024 renouvelable pour une durée égale
- Convention d'utilisation des locaux du lycée Valentine Labbé par 1 technicien informatique localisé Région pour la période de sept 2023 à sept 2028 renouvelable pour une durée égale
- Convention de groupement comptable et éventuels avenants régissant les modalités de fonctionnement entre le lycée Valentine Labbé et l'agence comptable Pasteur de Lille
- Conventions pour le CDI : avec La Compagnie La belle histoire, avec BCI Communication SARL, avec Association Rêves, avec les Clowns de l'Espoir, avec GAIA, avec le secours populaire, les Incorruptibles, l'auteur Amandine Dhée, GRDR migration, citoyenneté, développement, avec l'association Théâtre autrement, La Mijade, tout autre association dans le cadre de projet CDI
- Convention de mise en application du partenariat pour l'organisation des formations en soins infirmiers conduisant à la collation du grade de licence pour les IFSI relevant du territoire du Grand Lille et qui prévoit notamment le remboursement des frais engagés par l'université relatifs à la pédagogie et à la gestion administrative pour la période du 21/11/2019 au 31/12/2024
- Convention avec la société d'exploitation du centre national de la Mer à Boulogne sur Mer : objet : encourager de meilleures pratiques sur l'ensemble de la chaîne pêcheurs, distributeurs, poissonneries, restaurateurs, consommateurs, préservation de la ressource marine. Projet MR GOODFISH
- Convention transitoire de partenariat REGION- Lycée du 05/09/2006 et son avenant
- Convention cadre de partenariat et avenants avec l'Université de Lille dans le cadre du projet « A VOUS LE SUP » afin d'approfondir le dispositif d'orientation active : période 2023-2026
- Convention de partenariat avec le Lycée Cousteau de Wasquehal portant organisation pédagogique, administrative et financière de la section de technicien supérieur BIOQUALITE»
- Convention-type avec le GIP FCIP et CFA portant création d'unités de formation par apprentissage à compter du 01/01/24, convention de participation à l'investissement des UFAs pour 2025 et convention mentorat
- Convention de mise à disposition de matériels au profit du lycée Valentine Labbé par le GIP-FCIP au titre du CFA académique
- Conventions annuelles de partenariat avec BGE Hauts de France pour éveil à l'esprit entrepreneurial dans le cadre de la conduite d'un projet création d'entreprise et ses avenants pour l'organisation de la journée du jury.
- Convention de partenariat avec le lycée Cousteau de Wasquehal dans le cadre du label des métiers
- Convention avec l'établissement français du sang pour la cession de produits issus du sang ou de ses composants à but non thérapeutique et convention cession tubes/tubulures d'échantillons de sang ou produits dérivés à usage non thérapeutique et ses avenants
- Convention du groupement d'établissements GRETA LILLE METROPOLE dont le lycée Gaston Berger de Lille est l'établissement support + Convention de financement et de mise à disposition d'équipement 2025
- Convention avec le GRETA Lille Métropole relative au versement d'aide à la restauration et de premier équipement pour les apprentis du Greta dont la formation se déroule au lycée
- Conventions de prestations de service dans le cadre des formations par apprentissage de stagiaires GRETA
- Conventions de stage pour lycéens et étudiants

- Convention avec la mairie de La Madeleine pour l'utilisation des installations sportives et conventions de mise à disposition exceptionnelle de salles, convention d'apprentissage de la natation scolaire
- Convention de groupement de services avec le lycée Pays de Condé sur l'Escaut pour les services du DAIP
- Convention d'hébergement à l'internat avec des EPLE et avenants, plus particulièrement avec le lycée Pasteur de Lille, Lp Mongy de Marcq en Baroeul, Lycée Faidherbe de Lille
- Convention de groupement de services et commandes avec le lycée d'Haubourdin pour le marché Contrôle bactériologique et suivi de l'hygiène 2025-2027, le marché pour vérification et entretien du désenfumage 2024-2026
- Convention de groupement de services et commandes avec le lycée Paul DUEZ de Cambrai pour l'épicerie
- Convention de groupement de services et commandes avec le lycée Maurice Duhamel de Loos pour les produits laitiers, ovo produits et traiteurs à partir de sept 2022
- Convention de groupement de services et commandes avec le lycée Voltaire de WINGLES pour les fruits, légumes et poissons pour sept 2022 à aout 2025 et de 2025 à 2029
- Convention de groupement de commandes pour la fourniture de la téléphonie fixe pour les lycée publics adhérents de la région Hauts de France
- Conventions de groupement de services et commandes avec le lycée Gustave Eiffel d'Armentières pour les produits d'hygiène pour 2023-2025/2026-2028 et la papeterie pour 2023-2025/ 2025-2027
- Convention de groupement de services et commandes avec le lycée Eugène Woillez à Montreuil pour le nettoyage des hottes du restaurant scolaire pour la période 2025-2026
- Convention de groupement de commandes avec le lycée Louis PASTEUR de Lille pour La fourniture de viande fraîche, cuites et charcuterie à partir du 01/09/2024 au 31/08/2027.
- Convention de groupement de commandes avec le lycée Louis PASTEUR de Lille pour les produits alimentaires surgelés à partir du 01/09/2022
- Convention de prestation de services avec le Groupement d'intérêt public Formation tout au long de la vie de Nancy pour la mise à disposition gracieuse de l'application informatique TRIADE relative au calcul des frais de déplacement.
- Convention d'adhésion au groupement de commandes en vue de l'achat d'électricité avec la Région Nord Pas-de-Calais, le Département du Nord, le Département du Pas-de-Calais, le SDIS 59, le SDIS 62, en application de l'article 8 du code des marchés publics, le coordonnateur étant le Département du Nord. > renouvellement pour la période 2022 à 2026
- Convention d'adhésion au groupement de commandes en vue de l'achat de gaz naturel à compter du 01/01/2019 dont le coordonnateur est le Conseil Départemental du Pas Calais, associant les deux conseils Départementaux du Nord et du Pas de Calais, la Région hauts de France, les deux SDIS du Nord et du Pas de Calais, les EPLE du Nord et du Pas de Calais. > renouvellement pour la période 2022 à 2026
- Protocole d'accord pour un partenariat entre Passeport Avenir et le lycée pour la CPGE TB
- Convention d'adhésion au groupement de service avec le lycée Gustave Eiffel d'Armentières afin de réaliser selon la paie à façon, les opérations de paye des personnels recrutés par les EPLE dans le cadre de l'assistance éducative et des contrats aidés et à partir de mai 2016 convention adhésion de groupement de service concernant la gestion des contrats
- Convention d'adhésion au groupement de service avec le lycée de Fourmies afin de réaliser selon la paie à façon, les opérations de paye des personnels recrutés par les EPLE dans le cadre de l'assistance éducative et des contrats aidés à partir de septembre 2025. + convention relative à la rémunération des vacations dans le cadre des cordées de la réussite
- Convention d'adhésion au régime d'assurance chômage pour les agents non titulaires.
- Convention d'adhésion au centre de prévention et d'éducation pour la santé de l'institut Pasteur de Lille pour examen périodique de santé aux lycéens concernés et ses avenants
- Autorisation donnée au chef d'établissement de signer toute convention ou avenant dans l'intérêt de l'établissement et d'en rendre compte au plus proche Conseil d'Administration

USAGERS	NOMBRE DE JOURS DE FONCTIONNEMENT 2026	NOMBRE DE REPAS JOUR OU NOMBRE D'INTERNE OU NOMBRE DE NUITEES	NOMBRE PREVISIONNEL c = a x b	TARIF	TOTAL RECETTES e = c x d	PRSRH
PRESTATION ELEVE REPAS	372	423	72756	4,05 €	294 661,80 €	20,00%
FORFAIT ELEVE DEMI-PENSION 4 HOURS			0	- €	- €	e x 20%
FORFAIT ELEVE DEMI-PENSION 5 HOURS			0	- €	- €	58 932,36 €
FORFAIT JOURNALIER INTERNAT 4 NUITS	145	14	2030	11,00 €	22 390,00 €	- €
FORFAIT JOURNALIER INTERNAT 5 NUITS	158	32	5056	11,00 €	55 616,00 €	- €
PETIT DEJEUNER ELEVES OCCASIONNELS	5	24	120	3,00 €	360,00 €	4 466,00 €
NUITEE ELEVES OCCASIONNELS			0	- €	- €	11 123,20 €
NUITEE + PETIT DEJEUNER ELEVES OCCASIONNELS			0	- €	- €	72,00 €
FORFAIT INTERNES CONVENTIONNELS	158	12	1896	7,76 €	14 712,56 €	- €
			0	- €	- €	2 942,56 € déclaré par EPLE de l'interne
			0	- €	- €	- €
			0	- €	- €	- €
			TOTAL		867 680,76 €	77 536,15 €

REPAS COMMENSAUX 1 REPAS	172	16	2752	3,55 €	9 769,60 €
REPAS COMMENSAUX 2 REPAS	172	27	4644	5,20 €	24 148,80 €
PETIT DEJEUNER COMMENSAUX	20	1	20	2,00 €	40,00 €
NUITEE COMMENSAUX			0	- €	- €
NUITEE + PETIT DEJEUNER COMMENSAUX			0	- €	- €
REPAS HOTES DE PASSAGES	133	3	399	8,00 €	3 192,00 €
PETIT DEJEUNER HOTES DE PASSAGE			0	- €	- €
NUITEE HOTES DE PASSAGES			0	- €	- €
NUITEE + PETIT DEJEUNER HOTES DE PASSAGES			0	- €	- €
REPAS ET HOTES DE REPARATION L'UNITE			0	- €	- €
REPAS INVITES 1	70	2	140	8,00 €	1 120,00 €
REPAS INVITES 2	5	13	65	15,00 €	975,00 €
REPAS INVITES 3	1	2	2	25,00 €	50,00 €
REPAS INVITES 4	1	1	20	7,00 €	140,00 €
Autre			0	- €	- €
			TOTAL		39 435,40 €
					7 887,08 €

CACUL POSTE VIABILISATION SRH

	NOMBRE PREVISIONNEL DE REPAS OU DE NUITEES POUR 2025	FORFAIT VIABILISATION DEJEUNER OU DINER	FORFAIT VIABILISATION DEJEUNER	FORFAIT VIABILISATION NUITEE	TOTAL VIABILISATION SRH HORS INTERNAT
HORS FORFAIT INTERNAT	c	de 0,35€ à 0,48 € par repas ou autre clé de répartition (à préciser)	de 0,18 € à 0,24 € par repas ou autre clé de répartition (à préciser)	de 1,35 € à 1,82 € par nuité ou autre clé de répartition (à préciser)	
DEJEUNER HORS FORFAIT INTERNAT	80278	0,35 €			28 097,30 €
DINER HORS FORFAIT INTERNAT	240	0,35 €			84,00 €
PETIT DEJEUNER HORS FORFAIT INTERNAT	140			0,38 €	52,20 €
NUITEE HORS FORFAIT INTERNAT	0				- €

CACUL DU POSTE DENREES SRH

FORFAIT DENREES DEJEUNER OU DINER	FORFAIT DENREES PETIT DEJEUNER	TOTAL POSTE DENREES SRH HORS INTERNAT
de 2,20 € à 2,50 € par repas ou autre clé de répartition	de 1,10 € à 1,25€ par repas ou autre clé de répartition	
2,45 €		195 681,10 €
2,20 €		528,00 €
	1,10 €	154,00 €

FORFAIT INTERNAT	NOMBRE D'INTERNES	NOMBRE DE REPAS PAR INTERNE OU DE NUITEES PAR INTERNE POUR 2025	NOMBRE DE REPAS OU DE NUITEES	FORFAIT VIABILISATION REPAS	TOTAL VIABILISATION INTERNAT
PETIT DEJEUNER	54	152	8208	de 0,18 € à 0,24 € par repas ou autre clé de répartition (à préciser) 0,18 €	1 477,44 €
DEJEUNER	46	152	6992	de 0,35 € à 0,48 € par repas ou autre clé de répartition 0,35 €	2 447,20 €
DINER	54	152	8208	de 0,35 € à 0,48 € par repas ou autre clé de répartition 0,35 €	2 872,80 €
NUITEE	54	152	8208	de 1,35 € à 1,82 € par nuité ou autre clé de répartition 1,35 €	11 080,80 €

FORFAIT DENREES REPAS	TOTAL POSTE DENREES INTERNAT
de 1,10€ à 1,25€ par repas ou autre clé de répartition	
1,10 €	9 028,80 €
de 2,20 € à 2,50 € par repas ou autre clé de répartition	
2,45 €	17 130,40 €
de 2,20 € à 2,50 € par repas ou autre clé de répartition	
2,20 €	18 057,60 €

CHARGES DE VIABILISATION RELEVANT DU SRH	46 747,74 €
CHARGES DE fonctionnement DU SRH	54 028,29 €

POSTE DENREES DU SRH	241 579,50 €
POSTE DENREES recettes pour	2 500,00 €
POSTE DENREES subv bio pour	2 000,00 €
PART PRSRH internes conventionnés déclarés par leur EPLE	2 942,58 €
TOTAL DENREES	249 022,08 €

Montant de ces frais : 46 084.74 € soit arrondi à **13,80 %** des dépenses totales de viabilisation
Evaluation des dépenses totales de viabilisation 2025 :

		part SRH
ELECTRICITE	142 000 €	18 850.00 €
EAU	21 000 €	3 184.74 €
GAZ	171 500 €	24 050,00 €
TOTAL	334 500 €	46 084.74 €

La Madeleine le 04/11/2025
L'Ordonnateur

C. BERTOLOTTI



DEGT Valentine LABBE

41 Rue Paul DOUMER
59110 LA MADELEINE
Tel : 03 20 63 02 63

17/11/2025 17:56

1 / 3

TS v4.0.5 (104)

NOMBRE TOTAL DÉ REPAS
(Cartes Jetables NON comprises)
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Petit Déjeuner, Déjeuner, Diner

Sans filtre hôte

Déjeuner

STAGIAIRE / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
1 - Élèves Self	3,95	176
10 - Invités 25 euros	25,00	27
11 - Invités 7,80 euros	7,80	116
11 - Invités 8,80 euros	8,80	38
8 - Passagers	8,00	79
9 - Invités 15 euros	15,00	70
Total Stagiaire		506

STAGIAIRE / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Extérieur Passager	63
Invité	328
Lycéen - Etudiant	115
Total Stagiaire	506

ÉLÈVE / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
1 - Élèves Self	3,95	77 254
Forfait		5 634
Total Élève		82 888

ÉLÈVE / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Internes Conventionnés	1
Internes Etudiants	4 147
Internes Lycéens	1 468
Internes Passager	5
Lycéen - Etudiant	77 209
stagiaire enseignant	58
Total Élève	82 888

COMMENSAL / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
2 - Ind > 432	5,10	4 842
7 - Ind<=432	3,38	2 640
Total Commensal		7 482

COMMENSAL / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Assistant Education	30
Commensaux	1 001
Commensaux Divers	113
Commensaux Enseignant	3 913
Commensaux LABO	870
Commensaux OP	201
Commensaux TOS	410
Emop	169
Equipe de Direction	613
Maitre Internat	162
Total Commensal	7 482

Budget 2026

LEGT Valentine LABBE

17/11/2025 17:56

41 Rue Paul DOUMER
59110 LA MADELEINE
Tel : 03 20 63 02 63

2 / 3
T5 v4.0.5 (104)

NOMBRE TOTAL DE REPAS
(Cartes Jetables NON comprises)
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Petit Déjeuner, Déjeuner, Diner

Total Déjeuner 90 876

Diner

ÉLÈVE / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
1 - Élèves Self	3,85	5
Forfait		6 027
Total Élève		6 032

ÉLÈVE / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Internes Conventionnés	1 048
Internes Etudiants	3 608
Internes Lycéens	1 366
Internes Passager	3
Lycéen - Etudiant	7
Total Élève	6 032

COMMERSAL / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
7 - Ind<=432	3,38	242
Total Commercial		242

COMMERSAL / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Assistant Education	1
Commensaux Enseignant	1
Maître Internat	240
Total Commensal	242

Total Diner 6 274

Budget 2026

LEGT Valentine LABBE

41 Rue Paul DOUMER
59110 LA MADELEINE
Tel : (03 20 63 02 63

17/11/2025 17:56
3 / 3
TS v4.0.5 (104)

NOMBRE TOTAL DE REPAS
(Cartes Jetables NON comprises)
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Petit Déjeuner, Déjeuner, Dîner

Petit Déjeuner

STAGIAIRE / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
0 - Montant libre	3,00	37
1 - Élèves Self	1,50	46
20 - café accueil	1,50	10
6 - Passagers	3,00	90
Total Stagiaire		183

STAGIAIRE / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Invité	77
Lycéen - Etudiant	106
Total Stagiaire	183

ÉLÈVE / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
Forfait		5 677
Total Élève		5 677

ÉLÈVE / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Internes Conventionnés	919
Internes Etudiants	3 420
Internes Lyonnais	1 334
Internes Passager	4
Total Élève	5 677

COMMENSAL / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
7 - Ind <=432	2,00	6
Total Commensal		6
Total Petit Déjeuner		5 866

COMMENSAL / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Métre Internat	6
Total Commensal	6

LBOGT Valentine LABBE

17/11/2025 17:55

41 Rue Paul DOUMER
95110 LA MADELEINE
Tel : 03 20 63 02 63

1 / 3
TS v4.0.5 (104)

NOMBRE TOTAL DE REPAS
(Cartes Jetables NON comprises)
Période du 01/01/2025 au 31/10/2025
Petit Déjeuner, Déjeuner, Dîner

Sans filtre hôte

Déjeuner

STAGIAIRE / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
1 - Élèves Self	4,05	152
11 - Invités 8,00 euros	8,00	131
8 - Passagers	8,00	14
9 - Invités 15 euros	15,00	65
Total Stagiaire		362

STAGIAIRE / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Extérieur Passager	13
Invité	257
Lycéen - Etudiant	92
Total Stagiaire	362

ÉLÈVE / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
1 - Élèves Self	4,05	56 738
Forfait		4 362
Total Élève		61 120

ÉLÈVE / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Internes Conventionnés	6
Internes Etudiants	3 415
Internes Lycéens	952
Lycéen - Etudiant	56 679
stagiaire enseignant	68
Total Élève	61 120

COMMENSAL / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
2 - Ind > 432	5,20	3 677
7 - Ind <= 432	3,55	2 079
Total Commercial		5 756

COMMENSAL / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Assistant Education	190
Commensaux	534
Commensaux Divers	50
Commensaux Enseignant	3 010
Commensaux LABO	669
Commensaux OP	211
Commensaux TOS	397
Emap	155
Equipe de Direction	476
Maitre Internet	64
Total Commercial	5 756

Total Déjeuner

67 238

LEGT Valentine LABBE

41 Rue Paul DOLMER
59110 LA MADELEINE
Tel : 03 20 63 02 63

17/11/2025 17:55

2 / 3

TS v4.0.5 (104)

NOMBRE TOTAL DE REPAS

(Cartes Jetables NON comprises)

Période du 01/01/2025 au 31/10/2025

Petit Déjeuner, Déjeuner, Dîner

Dîner
STAGIAIRE / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
1 - Élèves Self	3,95	32
8 - Passagers	2,00	3
Total Stagiaire		35

STAGIAIRE / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Invité	3
Lycéen - Etudiant	33
Total Stagiaire	36

ÉLÈVE / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
Forfait		4 633
Total Élève		4 633

ÉLÈVE / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Internes Conventionnés	929
Internes Etudiants	2 694
Internes Lycéens	795
Lycéen - Etudiant	6
Total Élève	4 633

COMMENSAL / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
7 - Ind<=432	3,55	242
Total Commensal		242

COMMENSAL / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Commensaux Enseignant	1
Maitre Internat	241
Total Commensal	242

Total Dîner

4 911

Budget 2026

LEGT Valentine LABBE

17/11/2025 17:55

41 Rue Paul DOUMER
59110 LA MADELEINE
Tel : 03 20 63 02 63

3 / 3
TS v40.5 (104)

NOMBRE TOTAL DE REPAS
(Cartes Jetables NDN comprises)
Période du 01/01/2025 au 31/10/2025
Petit Déjeuner, Déjeuner, Dîner

Petit Déjeuner

STAGIAIRE / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
8 - Passager	3,00	112
Total Stagiaire		112

STAGIAIRE / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Extérieur Passager	56
Lycéen - Etudiant	54
Total Stagiaire	112

ÉLÈVE / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
Forfait		3 927
Total Élève		3 927

ÉLÈVE / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Internes Conventionnés	569
Internes Etudiants	2 945
Internes Lycéens	403
Lycéen - Etudiant	9
Total Élève	3 927

COMMENSAL / TARIFS

Tarif	Prix	Nombre
7 - Ind<=432	2,00	16
Total Commensal		16
Total Petit Déjeuner	4 055	
TOTAL GENERAL	76 204	

COMMENSAL / QUALITÉS

Qualité	Nombre
Maire Internat	16
Total Commensal	16



PARTICIPATION DE L'UFA AUX CHARGES COMMUNES DU LYCÉE POLYVALENT

PARTICIPATION AU SERVICE GÉNÉRAL 2026 CAP PE & BTS SP3S

	REF.	CF 2024
<u>1/ fonctionnement général</u>		
assiette:		
SERVICE ALO hors énergie		181 658,03 €
SERVICE énergie hors sch.		468 927,07 €
total		650 615,10 €
- amortissements		9 181,01 €
- dépenses spécifiques Etat		- €
- dépenses couvertes par des recettes		35 853,09 €
- perte à façon		12 145,06 €
- autres dépenses spécifiques Région		
s/total		57 177,16 €
total assiette fonctionnement hors énergie		124 510,87 €
total assiette fonctionnement énergie		468 927,07 €
clé:		
heures conventionnées:		
apprentissage CFA		5 214
apprentissage API 24		0
GRETA heures conventionnées estimées:		2632
TRMB HP		29 671,11
soit à l'année (TRMB*36)		106 847,22
calcul ratio à comptabiliser sur les factures :		
participation sur factures ALO hors énergie		0,045
participation sur factures ALO énergie		5 660,41 €
participation complémentaire		21 317,97 €
		32 000,00 €
total (montant imputé sur ALO/GIF):		30 T 5,3%
PARTICIPATION GÉNÉRALE ARRONDIE DE L'UFA		32 000,00 €
en accord avec le GIP EN DIALOGUE DE GESTION		

Le Proviseur,

C. BERTOLOTTI



PARTICIPATION DE L'UFA AUX CHARGES COMMUNES DU LYCEE POLYVALENT

PARTICIPATION AU SERVICE GENERAL 2026 CAP PE & BTS SP3S

1/ fonctionnement général		REF.	CF 2024
assiette:			
SERVICE ALO hors energie			181 688,03 €
SERVICE energie hors srh			468 927,07 €
total			650 615,10 €
- amortissements			9 181,01 €
- dépenses spécifiques Etat			- €
- dépenses couvertes par des recettes			35 853,09 €
- paie à façon			12 143,06 €
- autres dépenses spécifiques Région			
	s/total		57 177,16 €
total assiette fonctionnement hors energie			124 510,87 €
total assiette fonctionnement energie			468 927,07 €
dé:	heures conventionnées		
apprentissage CFA			5214
apprentissage API 24			0
GRETA heures conventionnées estimées			2650
TRMD HP			2967,98
soit à l'année (TRMD*36)			106847,28
calcul ratio à comptabiliser sur les factures :			0,023
participation sur factures ALO hors energie			2 855,17 €
participation sur factures ALO energie			10 753,02 €
participation complémentaire			2 391,80 €
total (montant imputé sur ALO/CFA:			16 000,00 € soit 2,6%
PARTICIPATION GENERALE ARRONDIE DE L'UFA			16 000,00 €

Le Proviseur,

C. BERTOLOTTI



Annexe 4

Analyse financière du Fonds de roulement (1)

LYCEE VALENTINE LABBE 0590122M

BFdR négatif ou positif: -120659,84 € au 31/12/2024

Eléments à retraiter		Données COFI au 31/12
A Fonds de roulement net comptable au 31/12		139 607,61
Fonds de roulement lié à des dépenses futures, probables ou certaines		
1 Provisions et dépréciations (15,29,39,49,59)	0,00	
2 Dépôts et cautions reçus compte 165	1 597,00	
Fonds de roulement affecté à des activités particulières		
3 Stocks	4 611,61	
Eléments de fragilité potentielle du fonds de roulement		
4 Créances douteuses: compte 416 (non dépréciées)	445,71	
5 Créances supérieures à un an (non dépréciées)	0,00	
6 Réserve de fonctionnement nécessaire à l'activité (si BFdR positif)	0,00	
Part du fonds de roulement déjà mobilisée		
7 Prélèvements sur FDR votés au BP ou DBM 116000 € pour budget 2025	116 000,00	
Fonds de roulement disponible		
B Fonds de roulement disponible au 31/12/XXX (= A-1-2-3-4-5-6-7)	16 953,29	
C Montant d'une journée de fonctionnement (classe 6 décaissable / 360)	5 526,68	
D Evaluation du FDR disponible en nombre de jours de fonctionnement (= B/C)	3,07	

Rappel dernier COFI: Nombre de Jours Fdr = 61j et FDR disponible 57,87 j

Sont ainsi déduits du fonds de roulement net comptable (A) arrêté au 31 décembre :

- les provisions (ligne 1) ;
 - les cautions (ligne 2) ;
 - les stocks (ligne 3) ;
 - les créances douteuses (ligne 4) ;
 - les créances non provisionnées de plus d'un an (ligne 5) selon état complémentaire justificatif;
 - une réserve de fonctionnement nécessaire à l'activité lorsque le BFdR est positif (ligne 6), charges nettes 60 à 65 exprimée en nombre de jours de fonctionnement, de l'ordre de 30 jours (délai global de paiement);
 - les prélèvements sur FdR déjà votés au budget primitif ou lors de décisions budgétaires modificatives (ligne 7) ;
 - classe 6 décaissable: montant net des charges 60 à 65 sauf comptes 658,
 - classe 6 décaissable: montant net des charges 60 à 65 sauf comptes 658,
- Le ratio D est complémentaire des trois indicateurs (FdR, BFdR et Trésorerie).

"Observations de l'ordonnateur et de l'agent comptable" puis signature.

(1) Préconisations du rapport 2016-071 "Evolution de la carte comptable: de la croisée des chemins à de nouveaux défis à relever".
Mission IGAENR.

l'ordonnateur

l'agent comptable



Budget 2026

Académie :
LILLE

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Exercice : 2026

0590122M
LYCEE VALENTINE LABBE
41 RUE PAUL DOUMER

Etat annexe au budget : EPA
Etat Prévisionnel des Achats

Catégorie	Code	Libellé	Montant prévisionnel	Procédure
Fournitures	ND000000000001	Matériel de loisir	3000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000007	Matériel pour la restauration	6000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000009	Petit matériel de cuisine	6000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000029	Affranchissement	15000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000030	Téléphonie, télécommunications	8000.00	MAPNF+ Group. cdes
Fournitures	ND000000000036	CDI abt non dématérialisé	3000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000039	CDI abt numérique	2500.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000041	CDI livres de bibliothèque	3500.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000042	Manuels scolaires	5000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000050	Fournitures EPS	3000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000053	Fournitures matériel enseignement	4000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000054	Fournitures matériel enseignement technique	10000.00	MAPNF
Fournitures	LD006920000005	Fournitures matériel enseignement Pole santé	20000.00	MAPNF
Fournitures	LD006920000004	Fournitures matériel enseignement Pole sciences	40000.00	MAPNF

Académie :
LILLE

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Exercice : 2026

Etablissement : 0590122M
LYCEE VALENTINE LABBE
41 RUE PAUL DOUMER
BP 226
59503 LA MADELEINE CEDEX

Pour le
C.A.

REGION :
HAUTS-DE-FRANCE

Service	ND000000000056	Assurance	12000.00	MAPNF
Service	ND000000000058	Intervenants extérieurs pour projets	15000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000064	Espaces extérieurs	3000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000065	Finitions et revêtements	3000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000066	Fournitures électriques	4000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000071	Matériel médical	1700.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000072	Outilage fournitures	800.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000073	Plomberie fournitures	4000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000075	Quincaillerie	2000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000077	Serrurerie fournitures	2000.00	MAPNF
Service	ND000000000081	Alarme incendie	8000.00	MAPNF
Service	ND000000000087	Entretien contrats divers	25000.00	MAPNF
Service	ND000000000088	Extincteurs	4800.00	MAPNF
Service	ND000000000092	portail	3000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000107	Fournitures informatiques	21000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000013	Viande fraîche, charcuterie	30000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000012	Produits surgelés	140000.00	Group. Cdes+ MAPNF
Fournitures	ND000000000011	Produits de la mer frais	9000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000006	Lait et produits dérivés	15000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000005	Epicerie	52000.00	Group. Cdes + MAPNF

Budget 2026

Académie :
LILLE

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE

Pour le
C.A.

Exercice : 2026

Etablissement : 0590122M
LYCÉE VALENTINE LABBE
41 RUE PAUL DOUMER
BP 228
59683 LA MADELEINE CEDEX

REGION :
HAUTS-DE-FRANCE

Catégorie	Code	Libellé	Montant prévisionnel	Procédure
Fournitures	ND0000000000109	Logiciels	500.00	MAPNF
Fournitures	ND0000000000110	ordinateurs	12000.00	MAPNF
Fournitures	ND0000000000115	Mobiliers scolaires et de bureau	3000.00	MAPNF
Fournitures	ND0000000000117	Mobiliers informatiques	3000.00	MAPNF
Fournitures	ND0000000000123	Matériel de nettoyage	16000.00	MAPNF+ Group. cdes
Fournitures	ND0000000000124	Produits de nettoyage	25000.00	MAPNF+ Group. cdes
Fournitures	ND0000000000127	Collecte de déchets	7800.00	MAPNF
Fournitures	ND0000000000133	Fournitures papeterie	18000.00	MAPNF+ Group. cdes
Fournitures	ND0000000000134	Petites fournitures	10000.00	MAPNF+ Group. cdes
Service	ND0000000000136	Location matériel de reprographie	24000.00	MAPA
Service	ND0000000000137	Maintenance et copies photocopieurs	11000.00	MAPA
Fournitures	ND000000000004	Denrées crues	3000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000003	Bolssons	5500.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000002	Beurre œufs fromage	27000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000008	Pain et patisserie	13000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000010	Primeurs	72000.00	Group. Cdes + MAPNF

Académie :
LILLE

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE

Pour le
C.A.

Exercice : 2026

Etablissement : 0590122M
LYCÉE VALENTINE LABBE
41 RUE PAUL DOUMER
BP 228
59683 LA MADELEINE CEDEX

REGION :
HAUTS-DE-FRANCE

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026

ORDONNATEUR : Caroline BERTOLOTTI

Etat annexe au budget : EPA

Etat Prévisionnel des Achats				
Catégorie	Code	Libellé	Montant prévisionnel	Procédure
Fournitures	ND000000000015	Produits frais	6000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000016	Sandwichs, pizza	2000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000017	Confiserie	100.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000046	Électricité	200000.00	Group. cdes
Fournitures	ND000000000048	Gaz	300000.00	Group. cdes
Fournitures	ND000000000045	Eau	24000.00	MAPNF
Services	ND000000000022	Service dératisation	1500.00	MAPNF
Services	ND000000000024	Entretien matériels de cuisson	1500.00	Group. cdes
Services	ND000000000033	Entretien du standard	3000.00	MAPNF
Services	ND000000000034	Location et frais machine à affranchir	1000.00	MAPNF
Services	ND000000000035	Publicité et conception	8000.00	MAPNF
Fournitures	ND0000000000138	Produits pharmaceutiques	3000.00	MAPNF
Services	ND0000000000145	Contrôle d'accès	4000.00	MAPNF
Services	ND0000000000148	Système d'accès au restaurant scolaire	9000.00	MAPNF

Budget 2026

Académie :
LILLE

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE

Pour le
C.A.

Exercice : 2026

Etablissement : 0590122M
LYCÉE VALENTINE LABBE
41 RUE PAUL DOUMER
BP 226
66563 LA MADELEINE CEDEX

REGION :
HAUTS-DE-FRANCE

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026

ORDONNATEUR : Caroline BERTOLOTTI

Etat annexe au budget : EPA

Etat Prévisionnel des Achats				
Catégorie	Code	Libellé	Montant prévisionnel	Procédure
Services	ND000000000149	Contrôle obligatoires de sécurité	1000.00	MAPNF
Fournitures	ND000000000152	Linge de maison	200.00	MAPNF
Services	ND000000000156	Carburant	1100.00	MAPNF
Services	ND000000000158	Réparation matériel	1500.00	MAPNF
Services	ND000000000161	Sortie scolaire	19000.00	MAPNF
Services	ND000000000162	Voyage scolaire	20000.00	MAPNF
Services	ND000000000168	Transport élèves	18000.00	MAPNF
Services	ND000000000171	Frais de réception	5000.00	MAPNF
Services	ND000000000182	Services bancaires	2500.00	MAPNF

0590122M
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE
41 RUE PAUL DOUMER
59563 LA MADELEINE CEDEX
Tel : 0320630263

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : taux de participation aux charges 2026

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2025

Réuni le : 25/11/2025

Sous la présidence de : Caroline Bertolotti

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération :

les taux de participation et reversements correspondants pour le budget 2026 :

GRETA : dans la limite de 16 000 € soit une participation à 2,6 % aux charges communes

UFA : dans la limite de 32 000€ soit une participation à 5,3 % aux charges communes

SRH : 46 084,74€ soit 13,80 % des dépenses de viabilisation

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	8
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dematerialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bertolotti

Prénom : Caroline

Signé le : 27/11/2025 13:24:24

PARTICIPATION DE L'UFA AUX CHARGES COMMUNES DU LYCEE POLYVALENT

PARTICIPATION AU SERVICE GENERAL 2026 CAP PE & BTS SP3S

1/ fonctionnement général

REF. CF 2024

assiette:

SERVICE ALO hors energie	181 688,03 €
SERVICE energie hors srh	468 927,07 €
total	650 615,10 €

- amortissements	9 181,01 €
- dépenses spécifiques Etat	- €
- dépenses couvertes par des recettes	35 853,09 €
- paie à façon	12 143,06 €
- autres dépenses spécifiques Région	
	s/total
	57 177,16 €

total assiette fonctionnement hors energie	124 510,87 €
total assiette fonctionnement energie	468 927,07 €

clé: heures conventionnées

apprentissage CFA	5214
apprentissage AFI 24	0
GRETA heures conventionnées estimées	2630
TRMD HP	2967,98
soit à l'année (TRMD*36)	106847,28

calcul ratio à comptabiliser sur les factures :	0,023
participation sur factures ALO hors energie	2 855,17 €
participation sur factures ALO energie	10 753,02 €
participation complémentaire	2 391,80 €

total (montant imputé sur ALO/CFA): 16 000,00 € soit 2,6%

PARTICIPATION GENERALE ARRONDIE DE L'UFA 16 000,00 €

Le Proviseur,

C. BERTOLOTTI



PARTICIPATION DE L'UFA AUX CHARGES COMMUNES DU LYCEE POLYVALENT

PARTICIPATION AU SERVICE GENERAL 2026 CAP PE & BTS SP3S

1/ fonctionnement général

REF. CF 2024

assiette:

SERVICE ALO hors energie	181 688,03 €
SERVICE energie hors srh	468 927,07 €
total	650 615,10 €

- amortissements	9 181,01 €
- dépenses spécifiques Etat	- €
- dépenses couvertes par des recettes	35 853,09 €
- paie à façon	12 143,06 €
- autres dépenses spécifiques Région	

s/total 57 177,16 €

total assiette fonctionnement hors energie	124 510,87 €
total assiette fonctionnement energie	468 927,07 €

clé:

heures conventionnées	5214
apprentissage CFA	0
apprentissage AFI 24	2630
GRETA heures conventionnées estimées	2967,98
TRMD HP	106847,28
soit à l'année (TRMD*36)	

calcul ratio à comptabiliser sur les factures :	0,045
participation sur factures ALO hors energie	5 660,41 €
participation sur factures ALO energie	21 317,97 €
participation complémentaire	5 021,62 €

total (montant imputé sur ALO/GIP): 32 000,00 € SOIT 5,3%

PARTICIPATION GENERALE ARRONDIE DE L'UFA 32 000,00 €
en accord avec le GIP EN DIALOGUE DE GESTION

Le Proviseur,

C. BERTOLOTTI



Participation SRH aux charges de viabilisation

EXERCICE 2026

Selon le vote du budget 2026, Prise en charge sur le service SRH d'une part des charges de viabilisation
 PJ : Feuillet du budget correspondant + accusés réception

NOMBRE PREVISIONNEL DE REPAS OU DE NUITEES POUR 2025	FORFAIT VIABILISATION DEJEUNER OU DINER	FORFAIT VIABILISATION PETIT DEJEUNER	FORFAIT VIABILISATION NUITEE	TOTAL VIABILISATION SRH HORS INTERNAT
HORS FORFAIT INTERNAT	c	<i>de 0,35€ à 0,48 € par repas ou autre clé de répartition (à préciser)</i>	<i>de 0,18 € à 0,24 € par repas ou autre clé de répartition (à préciser)</i>	<i>de 1,35 € à 1,82 € par repas ou autre clé de répartition (à préciser)</i>
DEJEUNER HORS FORFAIT INTERNAT	80278	0,35 €		28 097.30 €
DINER HORS FORFAIT INTERNAT	240	0,35 €		84.00 €
PETIT-DEJEUNER HORS FORFAIT INTERNAT	140		0,18 €	25.20 €
NUITEE HORS FORFAIT INTERNAT	0			- €

FORFAIT INTERNAT	NOMBRE D'INTERNES	NOMBRE DE REPAS PAR INTERNE OU DE NUITEES PAR INTERNE POUR 2025	NOMBRE DE REPAS OU DE NUITEES	FORFAIT VIABILISATION REPAS	TOTAL VIABILISATION INTERNAT
PETIT DEJEUNER	54	152	8208	<i>de 0,18 € à 0,24 € par repas ou autre clé de répartition</i>	1 477.44 €
				0,18 €	
DEJEUNER	46	152	6992	<i>de 0,35€ à 0,48 € par repas ou autre clé de répartition</i>	2 447.20 €
				0,35 €	
DINER	54	152	8208	<i>de 0,35€ à 0,48 € par repas ou autre clé de répartition</i>	2 872.80 €
				0,35 €	
NUITEE	54	152	8208	<i>de 1,35€ à 1,82 € par nuitée ou autre clé de répartition</i>	11 080.80 €
				1,35 €	
CHARGES DE VIABILISATION RELEVANT DU SRH					46 084.74 €

Montant de ces frais : 46 084.74 € soit arrondi à **13,80 %** des dépenses totales de viabilisation

Evaluation des dépenses totales de viabilisation 2025 :

		part SRH
ELECTRICITE	142 000 €	18 850.00 €
EAU	21 000 €	3 184.74 €
GAZ	171 500 €	24 050,00 €
TOTAL	334 500 €	46 084.74 €

La Madeleine le 04/11/2025
 L'Ordonnateur

C. BERTOLOTTI



0590122M
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE
41 RUE PAUL DOUMER
59563 LA MADELEINE CEDEX
Tel : 0320630263

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : procès verbal du 10 novembre 2025

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2025

Réuni le : 25/11/2025

Sous la présidence de : Caroline Bertolotti

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

le procès verbal de la séance du 10/11/2025

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bertolotti

Prénom : Caroline

Signé le : 27/11/2025 13:25:27

Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 10 NOVEMBRE 2025

Le quorum est atteint avec 21 élus présents. Mme BERTOLOTTI, Proviseure, ouvre la séance à 17h20.

1. Installation du CA

2. Adoption du compte rendu du CA du 24/06/2025

- Adopté à l'unanimité

3. Composition des diverses commissions

Mme la proviseure énumère les membres titulaires et suppléants des différentes Commissions (cf fin du PV).

Question de M. KINTD (parent d'élève) : « Est-ce qu'un de nos adhérents peut être invité à participer à une commission éducative ? »

Réponse de Mme la Proviseure : « En ce qui concerne les commissions éducatives, il faut être extrêmement disponible. Il y a eu plus de 25 commissions l'année dernière. Je ne suis pas hostile à la présence d'un représentant des parents d'élèves. La commission éducative n'est pas une instance délibérative, c'est une commission qui va permettre de statuer sur une situation personnelle d'élève qui pose un problème de comportement ou qui a besoin d'un accompagnement particulier. C'est le chef d'établissement qui invite les personnes qui vont permettre d'accompagner le jeune dans ses problématiques ».

M. KINTD demande s'il est possible de convoquer les commissions dans des heures compatibles avec les emplois du temps des parents.

Mme la Proviseure indique que l'on évite de faire siéger des commissions et conseils trop tard dans la soirée parce que nos jeunes élèves repartent souvent seuls. Mme la proviseure ajoute que dans tous les cas, dans certaines instances (CA, conseil de discipline), il faut un quorum pour pouvoir siéger. D'où la nécessité de trouver un équilibre facilitant le travail de tous.

4. Affaires financières

• Signature de 4 conventions

Mme DELEPIERRE évoque l'ajout de certaines conventions. Il s'agit de nouvelles conventions ou de conventions reconduites.

- La première convention concerne le lycée et l'école Centrale de Lille pour le programme d'études intégrées (PEI).
- Une convention cadre avec l'université et le rectorat pour notre CPGE.
- Une convention avec le rectorat de Lille portant désignation du délégué à la protection des données.
- Une convention de participation au parcours Enactus lycéen.

Mme la Proviseure explique aux nouveaux membres que le CA doit donner l'autorisation au chef d'établissement de signer ces conventions qui engagent le lycée avec la partie désignée.

- Adoption à l'unanimité

- **Subventions**

Mme DELEPIERRE indique que le lycée a reçu une dotation rectoriale pour venir abonder les crédits « fonds sociaux ». Pour cette année scolaire, 8603 euros ont été octroyés au lycée. Mme DELEPIERRE propose d'affecter ce montant de 8 603 euros en totalité sur le Fonds social lycéen. En effet, ce dernier permet à la fois d'aider pour la restauration scolaire, également pour l'internat ou encore pour des aides d'urgence. Pour rappel, à la date du 30 septembre, nous avions un reliquat de 14 631 euros, comprenant ces 8 603 euros.

Mme la Proviseure rappelle également que le fonds social lycéen n'empêche pas les familles de demander une bourse. Certaines familles oublient de faire, pour différentes raisons. Elles oublient ou n'osent pas aller voir l'assistante sociale de l'établissement qui peut les accompagner pour faire les dossiers.

Pour rappel, le CA du mois de juin a voté les critères d'attribution des fonds sociaux pour l'année scolaire 2025-2026. Il y a une grille bien précise à laquelle on se réfère afin d'octroyer une aide suivant les revenus, l'avis d'imposition et le nombre d'enfants dans le foyer.

- **Vote pour l'affectation de la subvention : adoption à l'unanimité**

Mme RAMOS fait remarquer que la subvention a diminué.

Mme la Proviseure précise qu'il s'agit d'une subvention d'État et que le cas échéant on pourrait solliciter une subvention d'urgence.

- **Décision budgétaire modificative**

Mme DELEPIERRE indique que pour la halle scientifique, le lycée n'avait pas eu une dotation de fonctionnement suffisante pour pouvoir maintenir les équipements ou prendre des contrats de sécurité obligatoires. Le lycée a fait une demande auprès de la région d'une dotation complémentaire. Le lycée a reçu la notification de cette subvention complémentaire qui appelle un vote du conseil d'administration. Le lycée se voit octroyer la somme de 58 500 euros.

Mme DELEPIERRE propose d'affecter 40 000 euros sur les activités pédagogiques pour pouvoir en priorité prendre en charge les interventions de maintenance sur les divers équipements de la halle scientifique et 18 500 euros sur l'administration et logistique (ALO).

Madame GIAI-MINIET demande si la subvention complémentaire correspond à la somme qui avait été demandée.

Mme DELEPIERRE précise que 64 000 euros avaient été demandés. Mais dans ces 64 000 euros, il y avait 15 000 euros d'entretien de centrales de traitement de l'air qui, finalement, sont pris en charge directement par la région avec un nouveau marché.

- **Vote décision budgétaire modificative : adoption à l'unanimité**

- **Tarif à modifier**

Mme DELEPIERRE indique qu'il faut voter un ajout sur la liste des différents tarifs de l'établissement. Il s'agit du coût de la carte d'accès à l'établissement des apprenants. En cas de perte, les personnes doivent racheter la carte. Le coût estimé est de 2 euros par carte.

- **Adoption à l'unanimité**

- **Conventions d'occupation précaires**

Mme DELEPIERRE indique qu'au sein de l'établissement, se trouvent des logements de fonction et certains d'entre eux ne sont pas occupés (soit parce que le poste est vacant, soit parce qu'une personne a demandé une dérogation

pour ne pas loger dans le logement parce qu'il ne correspond pas aux besoins de sa famille ou pour d'autres raisons).

Il y a trois logements susceptibles d'être loués.

Un premier logement qui appelle un loyer de 562 euros pour un F2.

Un deuxième, un F3, qui vient d'être évalué à 642,60 euros.

Il y a aussi 5 chambres pour des assistants étrangers pour un loyer de 257 euros.

Le CA doit donner l'autorisation de louer ces biens.

- Adoption à l'unanimité

5. Projets et sorties pédagogiques année 2025-2026

Mme DELEPIERRE décrit les 23 projets ou sorties pédagogiques.

M. GROSSOCORDONE fait remarquer que la diminution drastique du dispositif ADAGE n'a pas permis la reconduction de nombreux projets de sortie pédagogique.

- Adoption à l'unanimité

Madame BERTOLOTTI demande aux membres du CA de pouvoir utiliser le vote électronique (vote dématérialisé) intégré au logiciel Pronote pour les élections des parents d'élèves par exemple.
Cette disposition facilite et surtout allège le travail de tous.

- Adoption avec 19 pour et 2 abstentions

6. Bilan de la rentrée 2025

Elèves et profils :

2061 élèves scolarisés dans l'établissement.

Mme la Proviseure fait remarquer que le lycée est un établissement encore très genre puisqu'il n'y a que 20 % de garçons scolarisés cette année.

Remarque de Mme MERLE sur la persistance des stéréotypes de genre et sur la possibilité de mettre en place le programme EVARS.

Mme la Proviseure indique que c'est un sujet sur lequel il sera nécessaire de porter plus d'attention.

Mme RAMOS pose la question des toilettes filles qui ne sont pas suffisamment nombreux, notamment aux étages.
Mme la Proviseure estime que ce sujet est à étudier et que le CVL pourrait s'emparer de celui-ci et faire des propositions.

Point ressources humaines du lycée :

429 adultes pour encadrer les 2061 apprenants

330 enseignants

29 personnels éducatif (CPE / AE)

13 agents de laboratoire

3 personnels de santé

1 agent informatique

22 personnels administratifs

31 personnels région

- Répartition des IMP

Mme BERTOLOTTI présente la répartition des indemnités pour Missions Particulières (IMP)
Avant l'arrivée des pactes, le lycée bénéficiait de plus de 20 indemnités pour missions particulières.

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

DOTATION 25/26 = 11,25

IMP	NB d'indemnités
Coordination IFSI	1,5
Coordination IMRT	1,5
Coordination IFAS	1
Coordination EPS	2
Coordination Physique-chimie	0,5
Coordination SVT	0,5
Référent Culture	1
Référents « CENTRAIDE »	1
Référent LAICITE	1
Référent Harcèlement	1
TOTAL	11

➤ Adoption à l'unanimité

- Pactes enseignants 2025/2026

Remplacement de Courte Durée (RCD) état au 10 novembre 25	Dotation RCD	32
	Total consommé	9,5
	Reste	22,5

Projets divers financés par Pacte état au 10 novembre 25	Dotations PROJETS	30,5 parts
	TOTAL consommé	27,5 parts
	Reste	3 parts

Mme CISSOU demande s'il est possible d'effectuer des remplacements sans signer de pacte. Mme la Proviseure répond qu'à partir du moment où il y a une heure de remplacement, les heures réalisées peuvent être également payées en HSE.

7. Questions diverses :

Question sur l'intrusion et le vol d'une trottinette ; Les parents d'élèves se posent des questions sur la sécurité au sein du lycée :

Mme la Proviseure indique que les vidéos du vol ont été confiées aux forces de l'ordre qui diligentent l'enquête. Une grande vigilance à l'entrée principale est réalisée par les services de la vie scolaire. Néanmoins, il demeure des zones d'accès sur lesquelles un travail de sécurisation est engagé. En effet, la région a entamé une réflexion sur la pose de grilles supplémentaires et de sas pour ralentir l'accès d'éventuels intrus.

Question sur les retards liés aux horaires de grille et de l'interdiction d'entrée : Mme la Proviseure précise qu'au sein du lycée les élèves doivent adopter une certaine posture et que la ponctualité fait partie des attendus. L'accueil des élèves retardataires dans une salle de permanence est difficile à organiser d'un point de vue matériel et RH.

Question sur la cyber attaque informatique : La cyber attaque qui a touché la totalité des lycées de la région est en cours de résolution. Les mots de passe doivent être changés et complexifiés. A ce jour, le réseau local va être de nouveau accessible cela permettra d'accéder aux postes informatiques dans tout l'établissement sans pour autant bénéficier d'une connexion internet.

Madame BERTOLOTTI remercie les enseignants pour leur capacité d'adaptation et leur patience.

Question sur le manque de salle de sport pour l'équipe EPS : Une solution ponctuelle a été trouvée pour cette année scolaire, à savoir l'utilisation de l'ancienne salle polyvalente. Néanmoins, cette situation devra être étudiée de manière fine afin de trouver des solutions pérennes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La Madeleine, le 13 novembre 2025

Le Secrétaire de séance

J. GROSSOCORDONNE



La Proviseure,

G. BERTOLOTTI
M. VALENTINE
PROVISEURE
A MADELEINE



TABLEAU RECAPITULATIF DES COMMISSIONS 2025/2026

Commission Hygiène et Sécurité		Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté et à l'Environnement		Conseil de Discipline	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI – M. JUVANON Mme DELEPIERRE Mme DELEBARRE Mme LOPEZ M. DELEVAL M. REGNIER Mme CISSOU M. DELATTRE M. LACAUSSADE Mme LIBOTTE Mme NICOLAS Mme MUANAMBI Mlle NACHTI Hafsa M. FOUAD FAYCAL Naglah Dr RAVET	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI – M. JUVANON Mme DELEPIERRE Mme DELEBARRE Mme LOPEZ M. DELEVAL M. REGNIER Mme CISSOU M. DELATTRE Mme MORVAN Mme RENEUVE Mme CARPENTIER Mme LIBOTTE Mme NICOLAS Mme MUANAMBI M. MODIAN Hamadi M. BENIAHMI Aimad M. FOUAD FAYCAL Naglah	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI – M. JUVANON Mme DELEPIERRE Mme DELEBARRE Mme LOPEZ M. DELEVAL M. REGNIER Mme CISSOU M. DELATTRE Mme MORVAN Mme RENEUVE Mme CARPENTIER Mme LIBOTTE Mme NICOLAS Mme MUANAMBI M. MODIAN Hamadi M. BENIAHMI Aimad M. FOUAD FAYCAL Naglah	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI – M. JUVANON Mme DELEPIERRE Mme DELEBARRE Mme LOPEZ M. DELEVAL M. REGNIER Mme CISSOU M. DELATTRE Mme MORVAN Mme RENEUVE Mme CARPENTIER Mme LIBOTTE Mme NICOLAS Mme MUANAMBI M. MODIAN Hamadi M. BENIAHMI Aimad M. FOUAD FAYCAL Naglah	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI – M. JUVANON Mme DELEPIERRE Mme DELEBARRE Mme LOPEZ M. DELEVAL M. REGNIER Mme CISSOU M. DELATTRE Mme MORVAN Mme RENEUVE Mme CARPENTIER Mme LIBOTTE Mme NICOLAS Mme MUANAMBI M. MODIAN Hamadi M. BENIAHMI Aimad M. FOUAD FAYCAL Naglah	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI – M. JUVANON Mme DELEPIERRE Mme DELEBARRE Mme LOPEZ M. DELEVAL M. REGNIER Mme CISSOU M. DELATTRE Mme MORVAN Mme RENEUVE Mme CARPENTIER Mme LIBOTTE Mme NICOLAS Mme MUANAMBI M. MODIAN Hamadi M. BENIAHMI Aimad M. FOUAD FAYCAL Naglah

Commission Fonds Social Lycéen		Conseil de la Vie Lycéenne		Commission d'appel d'offre	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI Mme DELEPIERRE Mme DELEBARRE Mme LOPEZ Mme RENEUVE Mme CARPENTIER	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI – M. JUVANON Mme ANGA M. LACAUSSADE M. CHARTOGNE Mme GIAL-MINET Mme MORVAN M. DECROCK Mme NICOLAS Mme MUANAMBI Mme SALLARD	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI – M. JUVANON Mme ANGA M. LACAUSSADE M. CHARTOGNE Mme GIAL-MINET Mme MORVAN M. DECROCK Mme NICOLAS Mme MUANAMBI Mme SALLARD	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI – M. JUVANON Mme ANGA M. LACAUSSADE M. CHARTOGNE Mme GIAL-MINET Mme MORVAN M. DECROCK Mme NICOLAS Mme MUANAMBI Mme SALLARD	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI – M. JUVANON M. DELEVAL M. LACAUSSADE	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI – M. JUVANON M. DELEVAL M. LACAUSSADE

Commission Education aux métiers		Conseil de la Formation et de l'Insertion	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI Mme DELEPIERRE Mme DELEBARRE Mme LOPEZ M. DELEVAL M. REGNIER Mme CISSOU M. DELATTRE M. LACAUSSADE Mme LIBOTTE Mme NICOLAS Mme MUANAMBI Mlle NACHTI Hafsa M. FOUAD FAYCAL Naglah Dr RAVET	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI Mme DELEPIERRE Mme DELEBARRE Mme LOPEZ M. DELEVAL M. REGNIER Mme CISSOU M. DELATTRE Mme MORVAN Mme RENEUVE Mme CARPENTIER Mme LIBOTTE Mme NICOLAS Mme MUANAMBI M. MODIAN Hamadi M. BENIAHMI Aimad M. FOUAD FAYCAL Naglah	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI Mme DELEPIERRE Mme DELEBARRE Mme LOPEZ M. DELEVAL M. REGNIER Mme CISSOU M. DELATTRE Mme MORVAN Mme RENEUVE Mme CARPENTIER Mme LIBOTTE Mme NICOLAS Mme MUANAMBI M. MODIAN Hamadi M. BENIAHMI Aimad M. FOUAD FAYCAL Naglah	Mme BERTOLOTTI M. AIT-GHERBI Mme DELEPIERRE Mme DELEBARRE Mme LOPEZ M. DELEVAL M. REGNIER Mme CISSOU M. DELATTRE Mme MORVAN Mme RENEUVE Mme CARPENTIER Mme LIBOTTE Mme NICOLAS Mme MUANAMBI M. MODIAN Hamadi M. BENIAHMI Aimad M. FOUAD FAYCAL Naglah

0590122M
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE
41 RUE PAUL DOUMER
59563 LA MADELEINE CEDEX
Tel : 0320630263

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 30

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2025

Réuni le : 25/11/2025

Sous la présidence de : Caroline Bertolotti

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération :

La liste des conventions en annexe est modifiée avec l'ajout :

- convention avec le Lycée Cousteau de Wasquehal portant organisation pédagogique, administrative et financière de la section de technicien supérieur « BIOQUALITE»
- Convention avec la SOLFA pour réalisation de podcasts

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Bertolotti

Prénom : Caroline

Signé le : 27/11/2025 13:25:55

Suivi de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE - LA MADELEINE - 0590122M

Emetteur : Conseil d'administration

Thème : Fonctionnement

Type : Acte transmissible

Numéro de l'acte : 30

Année scolaire : 2025-2026

Date de signature : 27/11/2025

Date de transmission : 27/11/2025

Date de réception EN : 27/11/2025

Date d'exécution : 12/12/2025

Action	Date	Acteur	Entité
Création	26/11/2025 09:55:26	Ludivine Delepierre	EPLÉ
Signature	27/11/2025 13:26:10	Caroline Bertolotti	EPLÉ
Transmission	27/11/2025 13:26:45	Caroline Bertolotti	EPLÉ
Démarrage de l'instruction	01/12/2025 11:01:24	Aline Oudoux	ACL EN

Conventions

Version CA 11/25

- Convention et ses avenants avec la Région Hauts de France relative au financement des indemnités de stages et frais de déplacements IFSI et à l'organisation de ces formations
- Convention pour l'organisation des épreuves écrites du concours agro vето TECH PARIS avec le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.
- Convention de gestion administrative et financière des emplois avenir professeur avec le Lycée Gustave EIFFEL d'Armentières, qui assurera la rémunération et les déclarations sociales de ces personnels
- Convention de partenariat entre notre lycée, Tête de Cordée et les EPLE encordés pour la détermination des modalités de mise en œuvre du projet Cordées de la réussite
- Convention de partenariat avec le Planning familial 59 de Lille pour la mise en œuvre de séances d'animation sur le thème de la vie affective et sexuelle.
- Convention contrat de partenariat avec l'association « en mauvaise compagnie » dans le cadre du projet « préparation au grand oral »
- Convention avec la délégation Léo Lagrange dans le cadre d'actions éducatives en lien avec le projet de lutte contre le harcèlement « pHARe by Léo »
- Conventions liées aux projets pédagogiques votés en CA: imaginaire compagnie, association 25^e image, association anna Ten, détournement, association REVES, SOS homophobie
- Convention de partenariat dans le cadre du projet EDUC ILLIS
- Convention de partenariat relative à l'organisation du festival du film social avec l'association la 25^e image.
- Convention de partenariat avec ENACTUS pour un projet pour les 1^{er} ASSP, TASSP dans l'accompagnement de la réalisation et concrétisation de projets
- Convention de partenariat 2025-2026 avec l'association Natalie DOIGNIES dans le cadre de la formation des apprenants au baccalauréat AEPA
- Convention lycée – école centrale de Lille- école nationale supérieure de chimie de Lille – IEMN – lycée Sainte Marie pour le programme PEI Scientifique : pour préparer les élèves à la réussite dans l'enseignement supérieur et stimuler l'ambition des élèves vers les études de haut niveau.
- Conventions d'utilisation des locaux scolaires et de formation en partenariat entre le lycée et l'ESPE : dans le cadre de l'enseignement du Master Métier de l'enseignement et de la formation en sciences et techniques médico-sociales mise à disposition de locaux du lycée.
- Convention de prestation de formation avec Accessi com pour une action de formation à destination des étudiants « facile à lire et à comprendre »
- Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques TIPI pour internat via GFE dans l'optique de Op@le
- Conventions d'utilisation des locaux scolaires et de formation en partenariat entre le lycée et le centre de formation Pasteur de LILLE : dans le cadre de l'enseignement « épreuve pratique du BTS ABM : activités technologiques de biochimie, microbiologie et d'hématologie
- Convention de formation bilatérale entre le CEFIEC et le lycée dans le cadre de la formation des directeurs d'IFSI
- Convention de subvention ERASMUS + CMQ ALS 2022-1-FR01-KA121-VET-000068507 pour la période du 01/06/2022 au 31/08/2023 avec une subvention maximale de 50 059 € pour 3 lycée : V LABBE, P. Mendes France et LP YSER + convention avec le lycée Gustave Eiffel d'Armentières pour la rémunération du personnel enseignant et administratif impliqués dans l'organisation et la préparation des mobilités dans le cadre du projet Erasmus +, convention d'exécution avec les lycées co bénéficiaires, le lycée Valentine Labbé étant le coordonnateur
- Convention de subvention ERASMUS+ 2022-1-FR01-KA131-HED-000051675 pour un projet de mobilité de l'enseignement supérieur IFSI pour la période du 01/06/2022 au 31/07/2024 avec une subvention maximale de 16650 € + convention avec le lycée Gustave Eiffel d'Armentières pour la rémunération du personnel enseignant et administratif impliqués dans l'organisation et la préparation des mobilités dans le cadre du projet Erasmus +
- Convention de subvention ERASMUS+ 2025-1-FR01-KA131-HED-000306920 pour un projet de mobilité de l'enseignement supérieur IFSI pour la période du 01/06/2025 au 31/07/2026 avec une subvention maximale de 8700 €
- Convention de subvention ERASMUS + 2023-1-FR01-KA121-SCH-000115850 pour la période du 01/06/2023 au 31/08/2024 avec une subvention maximale de 16 456 € et ses avenants de prolongation pour la période d'éligibilité
- Convention de subvention 2025-1-FR01-KA121-SCH-000312004 pour la période du 01/06/2025 au 31/08/2026 avec une subvention maximale de 22 391 €
- Convention de subvention ERASMUS + CMQ ALS 2023-1-FR01-KA121-VET-000116553 pour la période du 01/06/2023 au 31/08/2024 avec une subvention maximale de 42 108 € pour 3 lycée : V LABBE, P. Mendes France et LP YSER + convention d'exécution avec les lycées co bénéficiaires, le lycée Valentine Labbé étant le coordonnateur et ses avenants de prolongation pour la période d'éligibilité
- Convention de subvention ERASMUS + CMQ ALS 2024-1-FR01-KA121-VET-000213193 pour la période du 01/06/2024 au 31/08/2025 avec une subvention maximale de 36 668€ pour 3 lycée : V LABBE, P. Mendes France et LP YSER + convention d'exécution avec les lycées co bénéficiaires, le lycée Valentine Labbé étant le coordonnateur et ses avenants de prolongation pour la période d'éligibilité
- Convention de subvention ERASMUS + CMQ ALS 2025-1-FR01-KA121-VET-000310896 pour la période du 01/06/2025 au 31/08/2026 avec une subvention maximale de 41 700 € pour 3 lycée : V LABBE, P. Mendes France et LP YSER + convention d'exécution avec les lycées co bénéficiaires, le lycée Valentine Labbé étant le coordonnateur
- Conventions de partenariat avec le service social du travail Nord de France dans le cadre d'interventions pédagogiques à destination des étudiants d'IFSI dans le cadre de leur UE « rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité »
- Conventions ~ contrat de cession avec la Belle Histoire dans le cadre de représentations de spectacle pour les AS et IFSI
- Conventions de partage du Projet ASSURE avec le groupe hospitalier LOOS HAUBOURDIN
- Conventions diverses dans le cadre des actions menées par le biais du Campus ALS avec divers partenaires et valorisation des partenaires / Conventions diverses dans le cadre du projet PIA/ Convention de membres CMQALS relative à la mise en œuvre du dispositif Campus des Métiers et des Qualifications / convention opérationnelle CMQ relative au financement du fonctionnement du CAMPUS et à la mise en place du programme d'activités
- Convention avec la Région HDF relative au versement forfaitaire pour la mise en œuvre des actions, dépenses d'animation et d'ingénierie du CAMPUS ALS
- Convention avec le CH Oscar LAMBERT pour la prise en charge financière des frais inhérents à la formation IMRT pour le personnel du CH / 15 € par heure de formation et 10 € par heure de suivi.

- Convention Cadre de coopération entre le Centre Oscar Lambret de Lille et le lycée Valentine Labbé précisant les modalités de coopération concernant la formation IMRT : durée de 5 ans renouvelable par avenant jusqué sept 2024.
- Conventions de formation professionnelle avec le CH TOURCOING – CIFASSIH sur le thème de Ethique et VIH , le thème de prise en charge soignante des personnes vivant avec le VIH, et aspects sociaux et ETP
- Convention et avenants avec le CHRU de Lille, pour le CESU 59, relative à la formation aux gestes et soins d'urgence à destination des étudiants et ses avenants.
- Convention avec l'Université de Droit et de la santé de Lille pour des bilans de santé des étudiants 1ere année BTS BIOAC, BIO TABM, IMRT
- Conventions Cadre avec Université et Rectorat et conventions d'applications >>> convention Lycée / Université > CPGE/Licence, convention Lycée / Université > LEGT préparant aux baccalauréats technologiques et IUT, convention Lycée / Université > STS/Université, convention Lycée / EPCSCP, convention Lycée / Universités > LEGT préparant aux BTS et avenants aux conventions d'application définissant les modalités d'inscription à l'Université et les modalités de rétrocession
- Convention de partenariat pédagogique avec l'Université de Lille 2, relative à l'organisation des formations conduisant à la délivrance du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique.
- Convention de partenariat avec l'Université de Lille et le CNRS dans le cadre d'un projet recherches actions sur les jeunes aidants en lien avec le BTS ESF.
- Convention d'attribution d'un droit de publication sur le portail du CDI géré avec E sidoc.
- Conventions de partenariat avec l'association le Bec et la Plume en lien avec le concours Eloquence organisé à Sciences Po Lille : 5 ateliers pédagogiques + convention de partenariat avec les EPLE partenaires pour organisation de la finale
- Convention lycée – école centrale de Lille pour le programme d'études intégrées
- Conventions de partenariat avec la SOLFA dans le cadre de TP obligatoires pour étudiants IFSI sur le thème des violences faites aux femmes OU **réalisation de PODCATS**
- Convention de partenariat avec Aroéven dans le cadre d'une formation des élèves dans le but de promouvoir le vivre ensemble
- Conventions de partenariat avec l'Accorderie de Lille Fives dans le cadre d'actions professionnelles pour les BTS ESF afin de réaliser une étude approfondie au niveau du territoire et de la population
- Convention de formation avec IRAP SANTE pour formation 1 personnel IFSI : techniques participatives et cohésion de groupe
- Convention d'utilisation des locaux scolaires et leurs avenants par les associations ayant leur siège au lycée Valentine Labbé : COOP, AEVAL, AESCFIVL, AERVL, Arnicale, Les profs font le mur
- Convention d'utilisation et de mise à disposition d'espaces d'innovation partagée EIP avec la Région HDF
- Convention de traitement de données dans le cadre de l'utilisation du logiciel My Antiriade pour la gestion des emplois du temps des personnels d'Etat et des agents PEC
- Convention de mise à disposition du matériel utilisé par l'EMOP utilisant les locaux situés au lycée Valentine Labbé à la Madeleine à la Région Hauts de France
- Convention d'utilisation des locaux du lycée Valentine Labbé par l'EMOP pour la période de sept 2019 à sept 2024 renouvelable pour une durée égale
- Convention d'utilisation des locaux du lycée Valentine Labbé par 1 technicien informatique localisé Région pour la période de sept 2023 à sept 2028 renouvelable pour une durée égale
- Convention de groupement comptable et éventuels avenants régissant les modalités de fonctionnement entre le lycée Valentine Labbé et l'agence comptable Pasteur de Lille
- Conventions pour le CDI : avec La Compagnie La belle histoire, avec BCI Communication SARL, avec Association Rêves, avec les Clowns de l'Espoir, avec GAIA, avec le secours populaire, les Incorruptibles, l'auteur Amandine Dhée, GRDR migration, citoyenneté, développement, avec l'association Théâtre autrement, La Mijade, tout autre association dans le cadre de projet CDI
- Convention de mise en application du partenariat pour l'organisation des formations en soins infirmiers conduisant à la collation du grade de licence pour les IFSI relevant du territoire du Grand Lille et qui prévoit notamment le remboursement des frais engagés par l'université relatifs à la pédagogie et à la gestion administrative pour la période du 21/11/2019 au 31/12/2024
- Convention avec la société d'exploitation du centre national de la Mer à Boulogne sur Mer : objet : encourager de meilleures pratiques sur l'ensemble de la chaîne pêcheurs, distributeurs, poissonneries, restaurateurs, consommateurs, préservation de la ressource marine. Projet MR GOODFISH
- Convention transitoire de partenariat REGION- Lycée du 05/09/2006 et son avenant
- Convention cadre de partenariat et avenants avec l'Université de Lille dans le cadre du projet « A VOUS LE SUP » afin d'approfondir le dispositif d'orientation active : période 2023-2026
- Convention de partenariat avec le Lycée Cousteau de Wasquehal portant organisation pédagogique, administrative et financière de la section de technicien supérieur **BIOQUALITE**
- Convention-type avec le GIP FCIP et CFA portant création d'unités de formation par apprentissage à compter du 01/01/24, convention de participation à l'investissement des UFAs pour 2025 et convention mentorat
- Convention de mise à disposition de matériels au profit du lycée Valentine Labbé par le GIP-FCIP au titre du CFA académique
- Conventions annuelles de partenariat avec BGE Hauts de France pour éveil à l'esprit entrepreneurial dans le cadre de la conduite d'un projet création d'entreprise et ses avenants pour l'organisation de la journée de jury.
- Convention de partenariat avec le lycée Cousteau de Wasquehal dans le cadre du label des métiers
- Convention avec l'établissement français du sang pour la cession de produits issus du sang ou de ses composants à but non thérapeutique et convention cession tubes/tubulures d'échantillons de sang ou produits dérivés à usage non thérapeutique et ses avenants
- Convention du groupement d'établissements GRETA LILLE METROPOLE dont le lycée Gaston Berger de Lille est l'établissement support + Convention de financement et de mise à disposition d'équipement 2025
- Convention avec le GRETA Lille Métropole relative au versement d'aide à la restauration et de premier équipement pour les apprentis du Greta dont la formation se déroule au lycée
- Conventions de prestations de service dans le cadre des formations par apprentissage de stagiaires GRETA
- Conventions de stage pour lycéens et étudiants

- Convention avec la mairie de La Madeleine pour l'utilisation des installations sportives et conventions de mise à disposition exceptionnelle de salles, convention d'apprentissage de la natation scolaire
- Convention de groupement de services avec le lycée Pays de Condé sur l'Escaut pour les services du DAIP
- Convention d'hébergement à l'internat avec des EPLE et avenants, plus particulièrement avec le lycée Pasteur de Lille, Lp Mongy de Marcq en Baroeul, Lycée Faidherbe de Lille
- Convention de groupement de services et commandes avec le lycée d'Haubourdin pour le marché Contrôle bactériologique et suivi de l'hygiène 2025-2027, le marché pour vérification et entretien du désenfumage 2024-2026
- Convention de groupement de services et commandes avec le lycée Paul DUEZ de Cambrai pour l'épicerie
- Convention de groupement de services et commandes avec le lycée Maurice Duhamel de Loos pour les produits laitiers, ovo produits et traiteurs à partir de sept 2022
- Convention de groupement de services et commandes avec le lycée Voltaire de WINGLES pour les fruits, légumes et poissons pour sept 2022 à aout 2025 et de 2025 à 2029
- Convention de groupement de commandes pour la fourniture de la téléphonie fixe pour les lycées publics adhérents de la région Hauts de France
- Conventions de groupement de services et commandes avec le lycée Gustave Eiffel d'Armentières pour les produits d'hygiène pour 2023-2025/2026-2028 et la papeterie pour 2023-2025/ 2025-2027
- Convention de groupement de services et commandes avec le lycée Eugène Woillez à Montreuil pour le nettoyage des hottes du restaurant scolaire pour la période 2025-2026
- Convention de groupement de commandes avec le lycée Louis PASTEUR de Lille pour La fourniture de viande fraîche, cuites et charcuterie à partir du 01/09/2024 au 31/08/2027.
- Convention de groupement de commandes avec le lycée Louis PASTEUR de Lille pour les produits alimentaires surgelés à partir du 01/09/2022
- Convention de prestation de services avec le Groupement d'intérêt public Formation tout au long de la vie de Nancy pour la mise à disposition gracieuse de l'application informatique TRIADE relative au calcul des frais de déplacement.
- Convention d'adhésion au groupement de commandes en vue de l'achat d'électricité avec la Région Nord Pas-de-Calais, le Département du Nord, le Département du Pas-de-Calais, le SDIS 59, le SDIS 62, en application de l'article 8 du code des marchés publics, le coordonnateur étant le Département du Nord. > renouvellement pour la période 2022 à 2026
- Convention d'adhésion au groupement de commandes en vue de l'achat de gaz naturel à compter du 01/01/2019 dont le coordonnateur est le Conseil Départemental du Pas de Calais, associant les deux conseils Départementaux du Nord et du Pas de Calais, la Région hauts de France, les deux SDIS du Nord et du Pas de Calais, les EPLE du Nord et du Pas de Calais. > renouvellement pour la période 2022 à 2026
- Protocole d'accord pour un partenariat entre Passeport Avenir et le lycée pour la CPGE TB
- Convention d'adhésion au groupement de service avec le lycée Gustave Eiffel d'Armentières afin de réaliser selon la paie à façon, les opérations de paye des personnels recrutés par les EPLE dans le cadre de l'assistance éducative et des contrats aidés. et à partir de mai 2016 convention adhésion de groupement de service concernant la gestion des contrats
- Convention d'adhésion au groupement de service avec le lycée de Fourmies afin de réaliser selon la paie à façon, les opérations de paye des personnels recrutés par les EPLE dans le cadre de l'assistance éducative et des contrats aidés à partir de septembre 2025. + convention relative à la rémunération des vacations dans le cadre des cordées de la réussite
- Convention d'adhésion au régime d'assurance chômage pour les agents non titulaires.
- Convention d'adhésion au centre de prévention et d'éducation pour la santé de l'institut Pasteur de Lille pour examen périodique de santé aux lycéens concernés et ses avenants
- Autorisation donnée au chef d'établissement de signer toute convention ou avenant dans l'intérêt de l'établissement et d'en rendre compte au plus proche Conseil d'Administration

CONVENTION INITIALE PORTANT ORGANISATION PEDAGOGIQUE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

de la Section de Technicien Supérieur BIO qualité

- Vu la délibération du Conseil d'Administration :
Du lycée Valentine Labbé en date du 25/11/2025
Du lycée Cousteau en date du
- Vu le règlement intérieur du Lycée Valentine Labbé

Entre :

Le Lycée Professionnel Jacques-Yves Cousteau

27 rue Pasteur – 59290 WASQUEHAL

Représenté par Monsieur J.P. BLANDIN, son Proviseur

Et :

Le Lycée Valentine Labbé

41 rue Paul Doumer – BP 20226 – 59563 LA MADELEINE Cedex

Représenté par Madame Caroline BERTOLOTTI, sa Proviseure

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

D'un commun accord, en 2012, le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais et le Rectorat de l'Académie de Lille ont décidé l'ouverture de la première année de BTS QJABI au LP Cousteau de WASQUEHAL à leur demande expresse. La présente convention a pour objet de définir l'organisation administrative, pédagogique et financière de la section du Brevet de Technicien Supérieur BIOQUALITE entre les deux EPLE.

Article 2 : Organisation pédagogique

2.1 Répartition des enseignements

Les enseignements disciplinaires de Biochimie-Génie Biologique sont assurés par des professeurs du lycée Valentine Labbé dans le cadre des CSD/CSR entre les deux EPLE. Tous les autres enseignements sont assurés par des professeurs du LP Cousteau de WASQUEHAL.

2.2 Modalités d'organisation pédagogique de cette répartition

Les enseignements assurés par les professeurs de Valentine Labbé sont assurés :

- Pour les cours magistraux au LP Cousteau, lequel mettra à disposition les salles et équipements requis (vidéo-projecteur, TBI, micro-ordinateurs etc...). *Remarque : Depuis 2024-2025, 13 heures de cours magistraux sont actuellement dispensées au Lycée Valentine Labbé (BTS1 8h – BTS2 5h)*
- Pour les TP au lycée Valentine Labbé, lequel mettra à disposition les salles de laboratoires et équipements requis.

Les TP se dérouleront au lycée Valentine Labbé à hauteur d'une journée et demie pendant 19 semaines et d'une journée pendant 9 semaines pour la première année de formation.

Il est précisé que le LP Cousteau de WASQUEHAL se charge de l'organisation et de la prise en charge financière des TP d'analyse sensorielle –à hauteur d'une dizaine d'heures pour la première année de formation- avec l'organisme d'accueil de son choix (ISA, Polytech, labos privés...) - ces TP étant assurés par les professeurs de Valentine Labbé.

Conséquemment, les professeurs de Valentine Labbé concernés participent régulièrement aux conseils de classe, réunions et concertations d'équipe pédagogique, examens blancs organisés par le LP Cousteau de WASQUEHAL, le cas échéant en concertation avec le lycée Valentine Labbé. De même, les professeurs du lycée Valentine Labbé participent aux commissions de choix de dossiers des candidats à la formation dans le cadre de la procédure *Parcoursup*.

Article 3 : Organisation administrative

3.1 Transport des étudiants

Les étudiants utilisent les transports collectifs en usage pour accéder au lycée Valentine Labbé pour les journées de TP qui s'y dérouleront, sous la responsabilité du lycée Cousteau.

3.2 Accès au restaurant scolaire

Les étudiants du lycée Cousteau de Wasquehal ont accès au lycée Valentine Labbé, au restaurant scolaire et à la cafétéria lors des journées de TP.

Ils reçoivent un badge d'accès, indispensable pour accéder à l'établissement compte tenu des mesures de sécurité mises en place. Les modalités et le prix du repas sont ceux applicables aux étudiants du lycée Valentine Labbé.

Les étudiants Demi-pensionnaires ou externes, s'acquitteront des éventuels frais d'accès au restaurant scolaire du lycée Valentine Labbé avant toute prise de repas. La réservation du repas est obligatoire au plus tard à 10h15 le jour même. Il est possible de réserver par internet.

Les frais de repas des étudiants du BTS BIOQUALITE internes seront facturés mensuellement au lycée Cousteau de Wasquehal avec le détail des repas consommés par étudiants. Tout défaut de règlement dans les délais donnera lieu à suspension de l'accès au restaurant scolaire selon ces modalités.

Une liste des internes concernés devra être transmise au service d'intendance du lycée Valentine Labbé avant tout accès au restaurant scolaire.

3.3 Autorité des chefs d'établissements et responsabilité

Les étudiants du BTS BIOQUALITE sont placés sous l'autorité du Chef d'établissement d'accueil pendant leur présence dans cet établissement. A ce titre, le Chef d'établissement du Lycée VALENTINE LABBE, responsable de l'ordre dans l'établissement, prendra toutes les dispositions pour assurer la sécurité des personnes et des biens, l'hygiène et la salubrité de l'établissement.

Le lycée Valentine Labbé a la charge de l'entretien et de la maintenance des équipements (locaux et matériels) ainsi que de la bonne organisation en interne afin que les enseignements délivrés soient conformes aux prescriptions

Les étudiants sont tenus de respecter le règlement intérieur du lycée Valentine Labbé. Ils doivent respecter et appliquer les consignes de sécurité mises en place par le Chef d'établissement et sont placés sous la responsabilité des professeurs du lycée Valentine Labbé. En cas de non-respect de ce règlement, les élèves s'exposeront aux sanctions prévues à cet effet par le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

Tout incident ou absence irrégulière sera porté à la connaissance des deux Chefs d'établissement.

Les élèves participeront aux exercices d'évacuation régulièrement prévus par le Proviseur du lycée VALENTINE LABBE.

3.4 Assurances et dispositions relatives à la sécurité

Lycée Polyvalent Général, Technologique et Professionnel
CPGE Technologie/Biologie
BTS ABM, BIOAC, BIOTech, ESF, SP3S
IFAS, IFSI, IMRT, Formations Continue et Professionnelle

**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
Liberté
Égalité
Fraternité

**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
D'EXCELLENCE**
Autonomie, souplesse, qualité
L'enseignement du travail



Le lycée Cousteau atteste avoir souscrit une assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de la présence de ses étudiants au sein du lycée Valentine Labbé.

Celle-ci a été souscrite auprès de la et porte le numéro

En cas de dégradation d'un équipement, d'une installation ou des locaux de l'établissement d'accueil par un étudiant accueilli, les frais de remise en état seront facturés par le lycée Valentine Labbé au lycée Cousteau. Il reviendra à ce dernier d'engager les procédures nécessaires auprès des familles pour en obtenir le remboursement.

Article 4 : Organisation financière

Pour l'année 2026 les tarifs restent ceux de 2025 : compte tenu des dépenses réalisées sur l'exercice précédent, le LP Cousteau de WASQUEHAL versera au lycée Valentine Labbé de la somme de

- 5 € / mois et par étudiant pour les frais de viabilisation et d'entretien
- 65 € / mois par étudiant pour les matières d'œuvre permettant d'assurer les TP

Le lycée Valentine Labbé adresse un titre exécutoire semestriel au LP Cousteau de WASQUEHAL de ces frais pédagogiques. Tout étudiant ayant commencé le mois fait l'objet d'une facturation pour le mois en question.

Coût annuel 2024-2025	1ere année	2e année	commun	
effectif	10	9		19
Microbiologie	1 783.60 €	1 978.60 €	2 526.64 €	6 288.84 €
Biochimie	1 261.00 €	1 580 €		2 841.00 €
Biologie cellulaire			3 197.00 €	3 197.00 €
	total			12 326.84 €

moyenne par étudiant 648.78 €
soit par mois (base de 10 mois) **65 €**

Ce tarif est soumis à révision annuelle en fonction de l'évolution des coûts des produits, réactifs et consommables.

La convention entre en vigueur à compter de sa date de notification. Elle s'applique du 01/01/2026 au 31/12/2026. Son renouvellement sera acté par décision conjointe des conseils d'administration des deux EPLE.

Article 5 : Compétence juridictionnelle

En cas de litige survenant lors de l'exécution de la présente convention, le Tribunal Administratif du ressort des établissements sera seul compétent.

Néanmoins, avant d'entamer toute procédure contentieuse devant ledit tribunal, les parties s'engagent à rechercher, par tout moyen approprié, une solution amiable à leur litige.

Fait à Wasquehal, le

à La Madeleine,

Pour le LP Jacques-Yves Cousteau

Pour le lycée Valentine Labbé

Le Proviseur

Le Proviseur

Lycée Polyvalent Général, Technologique et Professionnel
CPGE Technologie/Biologie
BTS ABM, BIOAC, BIOTech, ESF, SP3S
IFAS, IFSI, IMRT, Formations Continue et Professionnelle



Convention de partenariat établie

Entre

Studio Flamboyances

99A Boulevard Constantin Descat, Plaine Images, Imaginarium – 59200 Tourcoing

Tél. : 06 50 85 95 37 / E-mail : contact@flamboyances.fr

SIRET : 91766226400014

Représentée par Louis Duruflé, en qualité de gérant

Ci-après dénommée « le prestataire »

Et

SOLFA SOLidarité Femmes Accueil

96 RUE BRULE MAISON, 59000 LILLE

SIRET : 77562413300010

Représentée par Jean-Yves Morisset, en qualité de président

Ci-après dénommée « l'organisateur »

Et

Lycée Polyvalent Valentine Labbé

41 RUE PAUL DOUMER, 59110 LA MADELEINE

SIRET : 195 901 228 00013

Représentée par Caroline BERTOLOTTI, en qualité de PROVISEURE

Ci-après dénommée « l'établissement partenaire »

Article 1 : Objet

Le prestataire est chargé de réaliser, au bénéfice de l'organisateur, la réalisation d'un podcast ayant pour thématique la construction d'un violentomètre.

Article 2 : Contenu de la mission

Dans le cadre de la présente convention, le prestataire développera les activités suivantes :

- Conception et mise en œuvre, en lien avec l'équipe de l'établissement partenaire, de trois ateliers de deux heures en classe de découverte du podcast et d'expérimentation du format, avec du matériel professionnel. Au cours de cet atelier, les participants auront l'opportunité de plonger dans le monde de la prise de son, en découvrant le matériel professionnel utilisé dans l'industrie audio. Des techniques essentielles seront



SOLIDARITÉ FEMMES ACCUEIL



CONVENTION DE PARTENARIAT

Réalisation de podcasts

enseignées pour capturer un son de qualité, ainsi que des astuces pratiques pour optimiser les enregistrements. Un atelier par classe.

- Documentation :
 - o Documentation des séances d'introduction au projet pour les trois classes.
 - o Documentation de 3 séances d'interventions (création du violentomètre et retours sur le violentomètre) au sein d'une seule classe.
 - o Documentation des séances "prise en main du violentomètre" pour deux autres classes.
- Montage et mixage son des épisodes : Assemblage des éléments sonores, suppression des erreurs, ajustement des niveaux sonores, et ajout d'effets sonores pour créer un produit fini de haute qualité.
- Hébergement du contenu sur Podcloud et mise en ligne sur les plateformes de distribution : Spotify, Deezer, Apple Podcast, Podcast Addict, etc
- Amplification :
 - o Synthèse rédactionnelle : Résumé du contenu du podcast pour les supports d'hébergement.
 - o Mise en œuvre de contenu de communication pour des écoutes itinérantes.
 - o Création d'une pochette de podcast.

Article 3 : Calendrier et lieu d'intervention

La présente convention est établie pour une intervention du prestataire sur une période s'étalant du 1^{er} novembre 2025 au 30 avril 2026.

Les dates d'interventions sont décrites en annexe 1 de cette présente convention.

Lieu d'intervention : Les missions Ateliers et Documentation se dérouleront au Lycée Valentine Labbé, 41 Rue Paul Doumer, 59110 La Madeleine.

Article 4 : Annulation du contrat

Force majeure

Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas reconnus de force majeure par la loi et la jurisprudence.

Autres raisons

Toute annulation du fait de l'organisateur entraînerait l'obligation, après avoir envisagé les possibilités de report, de régler les sommes dues auprès du prestataire.

Toute annulation du fait du prestataire entraînerait l'obligation d'épuiser les solutions à l'amiable, notamment les possibilités de report et de mise en contact avec un autre intervenant.

Article 5 : Mentions de communication

L'organisateur s'engage à intégrer les mentions suivantes à tous les éléments de communication sur tous les supports choisis afférents au projet :

« Avec la participation de Louis Duruflé et le Studio Flamboyances ».

Article 6 : modifications

Toute modification à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant entre les parties.

Article 7 : litiges

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux compétents, après épuisement des voies amiables.

Fait à Tourcoing, le 23 octobre 2025

Louis Duruflé
Directeur de Studio Flamboyances

Jean-Yves Morisset
Président de SOLFA SOLidarité Femmes Accueil

Caroline BERTOLOTTI
Lycée Polyvalent Valentine Labbé

0590122M
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE
41 RUE PAUL DOUMER
59563 LA MADELEINE CEDEX
Tel : 0320630263

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés
à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 31

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2025

Réuni le : 25/11/2025

Sous la présidence de : Caroline Bertolotti

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- les articles L2123-1-1° et R2123-1-1° du code de la commande publique du 1er avril 2019

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions des articles L2123-1-1° et R2123-1-1° du code de la commande publique du 1er avril 2019 d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

passation des marchés à incidence financière annuelle

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bertolotti

Prénom : Caroline

Signé le : 27/11/2025 13:27:51

Suivi de l'acte : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE - LA MADELEINE - 0590122M

Emetteur : Conseil d'administration

Thème : Fonctionnement

Type : Acte transmissible

Numéro de l'acte : 31

Année scolaire : 2025-2026

Date de signature : 27/11/2025

Date de transmission : 27/11/2025

Date de réception EN : 27/11/2025

Date d'exécution : 12/12/2025

Action	Date	Acteur	Entité
Création	26/11/2025 09:57:10	Ludivine Delepierre	EPLÉ
Signature	27/11/2025 13:28:08	Caroline Bertolotti	EPLÉ
Transmission	27/11/2025 13:28:13	Caroline Bertolotti	EPLÉ
Démarrage de l'instruction	01/12/2025 11:01:06	Aline Oudoux	ACL EN

